R.A. Malatest & Associates Ltd.

Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens

Phase II : Sondage auprès des étudiants inscrits dans les établissements

Préparé en collaboration avec :

Millennium Scholarships / Les bourses du millénaire

CANADA MILLENNIUM SCHOLARSHIP FOUNDATION
FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE

Canada

NATIONAL ASSOCIATION OF CAREER COLLEGES
L'ASSOCIATION NATIONALE DES COLLÈGES DE CARRIÈRES

Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens

Phase II : Sondage auprès des étudiants inscrits dans les établissements

Publié en 2008 par
la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, QC, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Téléc. : 514 985-5987
Web : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : millennium.foundation@bm-ms.org

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

R.A. Malatest & Associates Ltd.
Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens
Phase II : Sondage auprès des étudiants inscrits dans les établissements

Cette enquête a été financée par Ressources humaines et Développement social Canada, le gouvernement du Canada et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

R.A. Malatest & Associates Ltd.
#300, 10621 – 100 Avenue
Edmonton, AB T5J 0B3

Traduction de : *Survey of Canadian Career College Students — Phase II: In-School Student Survey*
Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8435 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de Ressources humaines et Développement social Canada, du gouvernement du Canada, de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou de l'Association nationale des collèges de carrières.

Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens

Phase II : Sondage auprès des étudiants inscrits dans les établissements

Préparé par :

R.A. Malatest & Associates Ltd.

En collaboration avec :

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
Ressources humaines et Développement social Canada
l'Association nationale des collèges de carrières

Mars 2008

Table des matières

Acronymes et formes abrégées i

Liste des tableaux ii

Liste des figures iii

Remerciements v

Résumé vii

Historique du projet 1
1.1 Objectifs du projet 1

2. Méthodologie de la recherche 3
2.1 Étendue du travail 3
2.2 Recrutement des collèges privés d'enseignement professionnel 3
2.3 Élaboration du sondage et prétest auprès des étudiants dans les établissements 5
2.4 Sondage auprès des étudiants dans les écoles 5
2.4.1 Portée du sondage 6
2.4.2 Avantages de l'administration du sondage dans les écoles 6
2.4.3 Aperçu du rapport 7

3. Profil des étudiants 9
3.1 Aperçu des caractéristiques des étudiants 9
3.2 Caractéristiques des étudiants 9
3.2.1 Données démographiques 9
3.2.2 Citoyenneté 13
3.2.3 Statut de minorité 14
3.2.4 Niveau de scolarité le plus élevé 16
3.2.5 Prédicteurs de la participation aux EPS 19

4. Cheminement des étudiants vers les CPEP 21
4.1 Les CPEP sont-ils le premier choix des étudiants? 21
4.2 Impact du revenu sur le parcours vers les EPS 22
4.3 Parcours scolaire des étudiants des CPEP 22
4.4 Obstacles à l'accès aux EPS 24

5. Programmes des CPEP 25
5.1 Programmes offerts 25
5.1.1 Caractéristiques des programmes 27
5.2 Raisons motivant le choix de programme 29

6. Financement du programme 33
6.1 Frais de scolarité 33
6.2 Modes de financement des EPS 34
6.2.1 Statut d'emploi 38
6.3 Prêts étudiants du gouvernement : notoriété et accessibilité 40
6.4 Prédicteurs de la dette d'études 42
6.5 Financement sans prêt étudiant 42

7. Dette étudiante 45
7.1 Endettement préalable 45
7.2 Dette anticipée 48
7.3 Perception de la dette 49
7.4 Niveau d'endettement lié au programme et impact sur les décisions futures concernant les EPS 50

8. Satisfaction à l'égard du programme et de l'établissement 51

9. Carrière après le programme 53
9.1 Débouchés anticipés 53
9.2 Profil des étudiants selon les programmes 54
9.3 Profil des étudiants ayant un statut de minorité 56

10. Conclusion 59

Annexe A : Établissements participants 61

Annexe B : Questionnaire du sondage 67

Acronymes et formes abrégées

Ordre alphabétique

AB	Alberta
AE	Assurance emploi
ALS	Anglais, langue seconde
ANCC	Association nationale des collèges de carrières
BC	Colombie-Britannique
CPEP	Collèges privés d'enseignement professionnel
ÉPFP	Établissements privés de formation postsecondaire
EPS	Études postsecondaires
FCBEM	Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
PE	Île-du-Prince-Édouard
ITAO	Interview téléphonique assistée par ordinateur
MAINC	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
MB	Manitoba
MLAD	Manutention du logiciel d'analyse des données
NB	Nouveau-Brunswick
NS	Nouvelle-Écosse
NU	Nunavut
ON	Ontario
PCPÉ	Programme canadien de prêts aux étudiants
QC	Québec
RHDSC	Ressources humaines et Développement social Canada
SÉCPEPC	Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens
SK	Saskatchewan
NL	Terre-Neuve-et-Labrador
NT	Territoires du Nord-Ouest
YT	Yukon

Liste des tableaux

Tableau 2-1 : Résultats des prises de contact avec les CPEP 4
Tableau 2-2 : Distribution des établissements et des étudiants ayant rempli le sondage (par province) 6
Tableau 3-5b : Proportion de l'échantillon défini comme étant à faible revenu (revenu du ménage de moins de 20 000 $ par année) (en excluant les non-réponses) 12
Tableau 3-7 : Pays de naissance 13
Tableau 3-8 : Immigration au Canada 13
Tableau 3-13 : Niveau de scolarité le plus élevé atteint avant le début du programme 16
Tableau 3-14 : Niveau de scolarité le plus élevé atteint, par programme et par région 17
Tableau 3-17 : Moyenne générale en pourcentage 18
Tableau 3-18 : Niveau de scolarité le plus élevé atteint par la mère et le père 19
Tableau 3-19 : Niveau de scolarité des parents, par région 20
Tableau 3-20 : Type d'établissement fréquenté par le père et la mère 20
Tableau 4-2 : Moment où les études postsecondaires sont entreprises 23
Tableau 4-4 : Obstacles à la poursuite des études postsecondaires immédiatement après le secondaire 24
Tableau 5-2 : Inscriptions des étudiants aux programmes offerts par les CPEP 26
Tableau 5-4a : Longueur des programmes, par domaine 27
Tableau 5-4b : Longueur des programmes, par région 28
Tableau 5-6 : Les principales raisons motivant la poursuite des études postsecondaires 29
Tableau 5-7 : Principales raisons qui motivent le choix d'un CPEP 30
Tableau 5-8 : Première source d'information de l'étudiant sur les programmes offerts 31
Tableau 6-1 : Moyenne des frais de scolarité totaux (toutes années confondues) des programmes offerts par les collèges privés d'enseignement professionnel 33
Tableau 6-2a : Modes actuels de financement des études 34
Tableau 6-2b : Financement relatif des programmes des collèges privés d'enseignement professionnel, par ressource financière 35
Tableau 6-2c : Modes actuels de financement des études – établissements privés vs publics 35
Tableau 6-2d : Modes actuels de financement des études selon les régions 36
Tableau 6-2e : Modes actuels de financement des études selon le type de programme 37
Tableau 6-3 : Statut d'emploi durant les études, par programme et par région 38
Tableau 6-4 : Salaire des emplois à temps plein 39
Tableau 6-5 : Statut de l'emploi avant le programme, selon les programmes et les régions 39
Tableau 6-6 : Connaissance des programmes d'aide financière 40
Tableau 6-9 : Fréquentation d'un établissement scolaire à l'étranger 43
Tableau 6-10 : Caractéristiques des immigrants récents, autres immigrants et non-immigrants 44
Tableau 7-1 : Dette étudiante avant le début du programme 45
Tableau 7-2 : Proportion des étudiants qui ont reçu un prêt étudiant du gouvernement pour leur programme dans un collège privé d'enseignement professionnel, en fonction des programmes et des régions 45
Tableau 7-3 : Besoin de l'aide financière d'un établissement ou du gouvernement pour participer au programme 46
Tableau 7-4 : Dette actuelle liée aux études 46
Tableau 7-5 : Interruption antérieure des études en raison d'un manque de ressources financières 47
Tableau 7-6 : Total de la dette prévue à la fin du programme, qu'elle soit liée aux études ou aux prêts étudiants du gouvernement 48
Tableau 7-8 : Préoccupations par rapport à la dette liée aux études 50
Tableau 8-1 : Satisfaction par rapport à l'établissement 51
Tableau 8-2 : Étudiants très satisfaits et satisfaits de leur établissement 52

Liste des figures

Figure 3-1 : Genre 9
Figure 3-2 : Âge 10
Figure 3-3 : État matrimonial 10
Figure 3-4 : Personnes à charge 11
Figure 3-5a : Revenu brut du ménage 11
Figure 3-6 : Modes de vie 12
Figure 3-9 : Statut autochtone 14
Figure 3-10 : Personnes handicapées 14
Figure 3-11 : Statut de minorité 15
Figure 3-12 : Langue parlée le plus souvent à la maison 15
Figure 3-15 : Pays de scolarisation – études secondaires 17
Figure 3-16 : Pays de scolarisation – études postsecondaires 18
Figure 4-1 : Premier choix d'établissement 21
Figure 4-3 : Parcours scolaire vers les études postsecondaires privées 23
Figure 5-1 : Catégories de programmes offerts 25
Figure 5-3 : Plein-temps vs temps partiel 27
Figure 5-5 : Distance parcourue pour participer au programme 28
Figure 6-7 : Obtention d'un prêt étudiant du gouvernement pour l'ensemble des programmes d'EPS 41
Figure 6-8 : Dette antérieure (soldes des prêts étudiants gouvernementaux) 41
Figure 7-7 : Délai prévu avant le remboursement du prêt étudiant 49
Figure 8-3 : Degré de satisfaction à l'égard de l'établissement d'enseignement 52
Figure 9-1 : Activité prévue après l'obtention du diplôme 53
Figure 9-2 : Confiance quant à sa capacité de trouver un emploi lié au domaine d'études 54

Remerciements

Il n'aurait pas été possible de réaliser cette recherche sans la collaboration de plusieurs contributeurs, dont les étudiants, les enseignants et les administrateurs des CPEP de partout au Canada. Les enseignants et les administrateurs ont appuyé l'organisation et l'administration de l'enquête dans les écoles, notamment en accordant du temps de classe pour permettre aux étudiants de remplir le formulaire d'enquête plus facilement.

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers Madame Rosaline Frith, directrice générale du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ), au sein de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), et envers Madame Catherine Conrad, directrice principale du PCPÉ, pour leur encouragement et leur appui. Nous désirons remercier également Mesdames Virginia Jakutavicius, Susan Seegar et Melissa Caverly, ainsi que Monsieur David Todd, de RHDSC, de leurs avis concernant le respect de la vie privée, le partage de données et la liaison entre les données. Nous ne saurions passer sous silence l'appui de Monsieur Paul Kitchin, directeur exécutif de l'Association des CPEP de l'Ontario, qui a partagé avec nous les résultats du sondage de l'Association mené en 1998 auprès des étudiants de ses collèges membres, ce qui s'est révélé très instructif pour le présent sondage.

Nous devons également remercier les membres du comité consultatif : Andrew Parkin, directeur de la recherche, et Sean Junor, de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire; Leesha Lin, directrice intérimaire des politiques opérationnelles et de la recherche, du PCPÉ; Chris Muldowney et Julienne Springer du PCPÉ; Anne Burns, directrice exécutive, Association nationale des collèges de carrières; Rob Malatest, Eleanor Hamaluk et Alison Cheesbrough, de R.A. Malatest and Associates Ltd.

Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration de 384 CPEP de partout au Canada, qui ont accepté de participer à cette étude. Vous trouverez à l'annexe A une liste alphabétique par province de tous les établissements.

Résumé

Aperçu

L'enquête sur les collèges privés d'enseignement professionnel (CPEP) canadiens a été menée afin de mieux comprendre la participation étudiante dans le système privé d'enseignement professionnel postsecondaire. Les étudiants de 384 CPEP ont pris part à l'enquête menée dans les écoles pour déterminer le contexte socioéconomique, les facteurs qui influencent le choix du système de collèges privés, le niveau d'endettement, la satisfaction des étudiants, le travail et les plans de transition liés à l'enseignement. Au total, 13 721 étudiants des établissements privés recevant moins de 50 % en financement gouvernemental et présentant un taux d'inscription inférieur à 30 % dans les ESL-ALS (ou l'équivalent) ont participé à l'enquête. Parmi les étudiants qui ont rempli le questionnaire, 61 % ont accepté de participer à une enquête de suivi au cours de la période de 6 à 12 mois suivant la fin de leurs études pour nous permettre d'évaluer les débouchés des diplômés.

Principaux résultats

Les résultats de la recherche démontrent qu'une proportion élevée des étudiants inscrits au système privé sont des femmes (72 %). Les étudiants tendent à être plus vieux (âge moyen = 29 ans) et plus susceptibles d'avoir à charge des personnes mineures (34 %). Les étudiants sont généralement célibataires (75 %), bien que 33 % soient mariés ou l'aient déjà été. Un peu moins de un sur six (15 %) sont chefs de famille monoparentale.

Le quart (25 %) des étudiants sont nés à l'extérieur du Canada, et 11 % sont des immigrés récents arrivés au Canada après l'an 2000. La proportion plus élevée d'immigrés dans le système de CPEP contribue à une plus grande proportion d'étudiants détenteurs de diplômes d'études postsecondaires (EPS) antérieurs par rapport aux étudiants des collèges publics, qui tendent à entrer directement dans le système public d'EPS à la sortie de l'école secondaire. Des proportions légèrement plus élevées d'étudiants des CPEP s'identifient en tant que personne d'ascendance autochtone ou comme ayant des ancêtres autochtones (12 %) ou d'une minorité visible (9 %).

Les revenus familiaux sont généralement faibles parmi les étudiants des CPEP : 39 % ont indiqué que leur revenu familial était inférieur à 20 000 dollars. Les revenus familiaux sont généralement gagnés par l'étudiant (40 %), ses parents (36 %) ou son conjoint de fait (21 %).

Le cheminement préféré des étudiants des CPEP semble partir du collège, soit privé (80 %, dont 72 % fréquentent celui de leur choix et 8 % souhaitent en changer), soit public (12 %). Parmi les étudiants sur lesquels portait l'enquête, près des trois quarts ont indiqué que le collège privé d'enseignement professionnel qu'ils fréquentaient au moment de l'enquête était celui qu'ils avaient choisi. Peu d'étudiants (8 %) ont indiqué qu'ils auraient préféré aller à l'université plutôt que de fréquenter leur collège privé d'enseignement professionnel.

Les étudiants empruntent une multitude de chemins pour atteindre les EPS, et plus particulièrement un programme offert par un collège privé d'enseignement professionnel. Au total, 40 % des étudiants ont entrepris des études postsecondaires immédiatement après le secondaire, mais ils

n'étaient alors pas nécessairement inscrits dans le collège privé d'enseignement professionnel qu'ils fréquentaient au moment de l'enquête. Les 60 % restants ont fait une pause entre la fin de l'école secondaire et l'entrée au collège privé d'enseignement professionnel. En ce qui a trait aux étudiants qui ne se sont pas immédiatement inscrits aux EPS après avoir terminé leurs études secondaires, l'obstacle le plus souvent mentionné était l'indécision et le manque d'intérêt (62 %), bien que les enjeux financiers (27 %) ou d'ordre familial ou personnel (20 %) aient eu un effet sur plusieurs d'entre eux. Les étudiants des CPEP s'y sont inscrits pour changer de carrière ou pour poursuivre un emploi (36 %), ou encore par intérêt général ou pour leur développement personnel (25 %).

En dépit de ces similarités, les étudiants des CPEP ne constituent pas un groupe homogène différent de celui des étudiants des collèges publics. Il est donc important de souligner que les CPEP semblent plutôt regrouper un certain nombre de sous-groupes distincts incluant :

- des hommes plus âgés pour qui la poursuite d'une carrière antérieure a été compromise par des problèmes de santé ou des perspectives d'emploi réduites;
- des femmes plus âgées qui entreprennent une nouvelle formation ou qui reviennent sur le marché du travail après l'avoir quitté pour assumer des responsabilités familiales;
- des étudiants plus jeunes qui suivent des programmes que le système de collège public n'offre pas;
- des étudiants à la fois jeunes et plus âgés intéressés par un programme de courte durée qui permet d'acquérir des compétences d'emploi particulières. Ces étudiants peuvent être ou non diplômés d'un autre collège ou d'une université;
- de jeunes étudiants qui ont l'intention de poursuivre leurs études au collège ou à l'université pendant quelques années après avoir obtenu un premier diplôme d'un collège privé d'enseignement professionnel;
- des immigrants qui entreprennent une nouvelle formation ou effectuent un changement de carrière parce que leur éducation ou leurs qualifications ne sont pas reconnues au Canada.

Dans les CPEP, les étudiants sont inscrits à une grande variété de programmes, le plus souvent liés à la santé (38 %) et aux médias et technologies de l'information (24 %). La majorité des étudiants interrogés (97 %) suivaient un programme à plein temps. Les programmes de ce type durent communément de sept à douze mois. Les programmes du secteur public tendent pour leur part à être plus longs, s'étendant le plus souvent sur deux ans ou plus (au public, 62 % des programmes durent deux ans ou plus; au privé, 12 % durent deux ans ou plus).

Pour financer leurs études dans les CPEP, les étudiants se tournent le plus souvent vers le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ) ou un autre programme d'aide gouvernemental. Au moment de l'enquête, 41 % des étudiants avaient reçu un prêt du gouvernement et 53 % prévoyaient y avoir recours pour financer une partie de leur

programme d'études au collège privé d'enseignement professionnel. Un étudiant sur dix (13 %) recourait à l'Assurance emploi (AE) ou à une autre source gouvernementale pour financer ses études. Dans ce groupe, les contributions des parents ou des conjoints étaient moindres (26 %) qu'elles ne l'étaient pour les étudiants des collèges publics (59 %).

Les étudiants des collèges privés ne puisent généralement pas dans des revenus d'emploi (emploi d'étudiant) pour financer leurs EPS. Seulement 37 % occupaient un emploi alors qu'ils fréquentaient l'école, et peu avaient recours à leurs épargnes personnelles (19 %) ou aux revenus d'un emploi (8 %). Il s'agit d'une différence importante par rapport aux étudiants des collèges publics, parmi lesquels 47 % ont des épargnes personnelles, et 70 % financent leurs études grâce à des revenus d'emploi.

Le niveau d'endettement réel et anticipé est généralement plus élevé chez les étudiants des CPEP que chez les étudiants des collèges publics. Comparativement à ces derniers, un plus grand nombre d'étudiants des CPEP accumulent ou prévoient accumuler des dettes, et celles-ci sont d'un montant supérieur. Ils les accumulent aussi plus rapidement que les étudiants des collèges publics puisque la durée des programmes est généralement plus courte au privé.

Malgré le fait que les étudiants des CPEP dépendent largement du Programme canadien de prêts aux étudiants, ils connaissent peu les systèmes de prêt fédéral et provinciaux, ainsi que les programmes de régime enregistré d'épargne-études (REEE) ou de subventions canadiennes pour l'épargne-études (SCEE).

Les étudiants des CPEP ne sont pas tellement préoccupés par la dette qu'ils accumulent lorsqu'ils sont à l'école. Un quart d'entre eux se disent préoccupés (25 %) par la perspective de ne pas avoir suffisamment de fonds pour terminer leur programme et un autre quart (28 %) ne sont pas préoccupés du tout. Seulement un étudiant sur trois est très préoccupé par le montant de la dette qu'il aura accumulée (32 %) à la fin de ses études et par sa capacité à rembourser cette somme (28 %).

Si ces étudiants se préoccupent peu de leur endettement, c'est peut-être parce qu'ils sont optimistes quant à leurs perspectives d'emploi à la fin de leur programme d'études. En effet, les étudiants affichent un degré de confiance élevé (86 %) en ce qui concerne leur capacité à décrocher un emploi relié à leur domaine d'études après l'obtention de leur diplôme. La proportion d'entre eux qui croient que leur programme les prépare adéquatement au marché du travail est toutefois légèrement plus faible (76 %). La plupart (76 %) entendent se trouver un emploi une fois leur diplôme obtenu.

1. Historique du projet

Bien que des recherches approfondies aient été menées aux niveaux fédéral et provincial sur la satisfaction des étudiants et des diplômés, ainsi que sur le passage du système public d'enseignement postsecondaire au marché du travail, très peu ont évalué l'endettement, la satisfaction et les débouchés relatifs à la participation à un programme d'enseignement donné par le système privé d'enseignement postsecondaire. Comme le système privé d'enseignement postsecondaire canadien offre des programmes à plus de 150 000 étudiants chaque année, il est essentiel d'effectuer auprès de ce groupe d'étudiants des recherches fiables – similaires à celles menées auprès des étudiants du système public – pour déterminer leurs perceptions, leurs besoins financiers ainsi que les établissements qu'ils choisissent. En outre puisque plusieurs étudiants du système privé font également appel au Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ), il est important, du point de vue des politiques publiques, de connaître leurs besoins financiers et la façon dont ils recourent aux programmes d'aide financière offerts aux étudiants.

Ressources humaines et développement social Canada, en partenariat avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, ont demandé à la firme *R.A. Malatest & Associates Ltd* d'effectuer le *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens*. L'Association nationale des collèges de carrières (ANCC) a appuyé cette recherche en fournissant une aide en nature. La recherche, menée en trois étapes, a commencé par un sondage auprès des CPEP (sondage des établissements) pour déterminer le nombre d'établissements et les étudiants aptes à participer au *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens*. Par la suite, un sondage a été effectué auprès des étudiants inscrits dans les programmes admissibles offerts par les CPEP de l'ensemble du Canada. Le sondage dans les établissements sera suivi par une enquête sur les débouchés qui s'ouvrent aux diplômés, pour les associer à la participation aux programmes offerts par le système des CPEP.

Ce rapport se concentre sur les résultats de l'enquête menée dans les établissements auprès des étudiants des CPEP (Phase II). Les résultats du sondage mené auprès des établissements font partie d'un rapport distinct intitulé : *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens – Phase I : sondage auprès des établissements*. Les résultats de l'enquête sur les débouchés offerts aux diplômés seront publiés dans un troisième rapport, *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens – Phase III : sondage sur les débouchés offerts aux diplômés*.

1.1 Objectifs du projet

Les principaux objectifs du sondage dans les écoles étaient :

- de comprendre le contexte socioéconomique des étudiants fréquentant les établissements privés de formation postsecondaire (IPFP);
- de déterminer les raisons/facteurs qui ont influencé le choix d'un établissement d'enseignement postsecondaire privé plutôt que public;
- d'évaluer les projets des étudiants quant à leur transition vers le milieu du travail à la fin de leur programme;
- de préciser le degré de satisfaction des étudiants à l'égard de l'enseignement et des services offerts.

2. Méthodologie de la recherche

La section qui suit décrit la méthodologie du sondage dans les écoles, Phase II du *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens, 2005-2006*.

2.1 Étendue du travail

La Phase II a inclus les activités de recherche suivantes :

- Recrutement des CPEP acceptant la tenue du sondage auprès des étudiants dans leur enceinte;
- Élaboration du sondage et prétest auprès des étudiants dans les écoles;
- Sondage dans les écoles auprès d'étudiants fréquentant les CPEP de l'ensemble du Canada.

Chacune de ces activités de recherche est décrite plus en détail dans les sections qui suivent.

2.2 Recrutement des collèges privés d'enseignement professionnel

Pour faciliter le Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel, nous avons conçu un questionnaire à soumettre aux établissements afin de recueillir de l'information relative aux programmes, aux titres de compétences, au financement, aux enseignants et à la volonté des écoles de collaborer au sondage. Le questionnaire a été distribué à un échantillon aléatoire et représentatif qui comptait 800 collèges choisis dans la base de données des CPEP. La base de données qui regroupe les CPEP enregistrés aux quatre coins du Canada a été constituée par les ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation et par les sites Web gouvernementaux sur l'enseignement supérieur. Afin de mieux circonscrire les établissements pertinents, nous avons procédé à un recoupement avec la liste des membres de l'ANCC et la liste des écoles désignées du Programme canadien de prêts aux étudiants pour l'ensemble du Canada. Les doublons ont été supprimés, et les documents uniques ont été enregistrés dans la base de données, ce qui a permis d'inscrire un total de 2 423 établissements.

La base de données a par la suite été modifiée à la lumière de l'information recueillie sur l'admissibilité de chaque établissement à participer au Sondage auprès des étudiants. Un établissement était considéré admissible si :

- moins de 30 % de sa population étudiante était inscrite dans un programme d'enseignement de l'anglais comme langue seconde ou de correspondance;
- moins de 50 % du financement total de l'établissement provenait d'une source gouvernementale.

Au départ, 1 622 établissements ont reçu le questionnaire sur les établissements pour déterminer leur

admissibilité à participer au *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens*. Des 1 622 écoles jointes, 824 ont fourni de l'information et 447 ont été jugées inadmissibles en raison de leur pourcentage de cours en ALS ou par correspondance, ou encore de leurs revenus provenant de source gouvernementale. Un collège privé d'enseignement professionnel était classé inadmissible si l'établissement ou le campus :

- n'offrait plus de cours ou n'avait pas d'étudiant inscrit;
- fermait ses portes;
- offrait des cours d'anglais langue seconde à plus de 30 % de sa population étudiante;
- offrait des programmes par correspondance à plus de 30 % de sa population étudiante;
- n'offrait pas de programme à l'adresse jointe, qui ne faisait office que de siège social, les cours étant donnés ailleurs;
- était une école secondaire, un CÉGEP, un collège public ou une université;
- avait reçu directement 50 % ou plus de son financement de sources gouvernementales fédérale ou provinciale.

Parmi les collèges admissibles à participer, 286 ont permis au consultant d'effectuer le sondage en classe. La tenue du sondage ayant été retardée par RHDSC pour des motifs liés au respect de la vie privée, une grande proportion des établissements participant à l'étude se sont désistés. Pour compenser, le consultant a communiqué avec les établissements restants. Des 2 423 établissements contactés, 384 étaient admissibles et ont accepté de participer au sondage dans les écoles.

Les résultats détaillés des 2 423 établissements mis à contribution pour définir l'univers des CPEP figurent au Tableau 2-1. L'information est présentée à la fois pour les établissements affiliés à l'ANCC et pour ceux qui ne le sont pas.

Tableau 2-1: Résultats des prises de contact avec les CPEP

Résultats	Total	ANCC	Non-ANCC
Refus de participer au sondage national (pas d'information sur l'école)	**504**	**65**	**439**
Refus de participer au sondage national ou de fournir l'information permettant d'établir l'admissibilité	504	65	439
Établissements non qualifiés (non inclus dans la population définie)*	**1121**	**107**	**1014**
Ont fermé leurs portes	186	20	166
Ne font pas partie de l'univers envisagé**	312	30	282
Ne donnent pas de cours ou n'ont pas d'étudiants	48	8	40
N'ont pas d'étudiants à plein temps	237	21	216
Plus de 30 % de leurs étudiants sont inscrits à des cours de langue ou par correspondance	89	17	72
Plus de 50 % de leurs revenus proviennent de sources gouvernementales	187	6	181
Combinent plus de 30 % d'étudiants inscrits à des cours de langue ou par correspondance, et plus de 50 % des revenus provenant de sources gouvernementales	27	3	24
Motif d'exclusion non précisé	35	2	33
Établissements qualifiés (inclus dans la population définie)	**798**	**269**	**529**
Établissements qui ont fourni l'information dans le sondage auprès des établissements	781	265	516
Établissements qui ont fourni l'information par l'entremise d'une entrevue téléphonique	17	4	13
Total	**2423**	**441**	**1982**

* Établissements qui n'ont pas rempli le sondage sur les établissements et qui ont été classés comme non admissibles.

** Les établissements qui n'ont pas été considérés comme des CPEP incluaient les écoles élémentaires privées, les écoles secondaires, les centres sans but lucratif, les centres de formation pour les immigrants dispensant des cours d'ALS, les centres hospitaliers offrant les stages des programmes universitaires, etc.

Il faut noter que la Phase I du Rapport de sondage sur les établissements offre également de l'information supplémentaire sur le système des CPEP canadiens.

2.3 Élaboration du sondage et prétest auprès des étudiants dans les établissements

Le consultant a commencé en novembre 2005 à travailler avec RHDSC, l'ANCC et la FCBEM en vue de l'élaboration du sondage dans les écoles. Ce sondage a été conçu pour recueillir l'information sur :

- le profil socioéconomique des étudiants des CPEP;
- le plus haut niveau de scolarité préalablement atteint par les étudiants s'inscrivant dans les CPEP;
- les raisons motivant l'inscription actuelle dans le programme d'un collège privé d'enseignement professionnel;
- le degré de satisfaction des étudiants par rapport au programme ou à l'école;
- les modes de financement utilisés par les étudiants des CPEP pour payer leurs études, ainsi que d'autres questions financières.

Le sondage a été approuvé en vue d'un test sur le terrain en mars 2006. Le sondage dans les écoles a été testé sur le terrain auprès des étudiants de deux collèges d'Edmonton en Alberta : *l'Academy of Learning* (le mercredi 15 mars 2006) et le *Marvel College* (le jeudi 16 mars 2006). Au total, 159 étudiants ont rempli le sondage dans ces deux établissements, et 44 % des étudiants ont accepté de participer ultérieurement au sondage de suivi sur les débouchés pour les diplômés. Le sondage auprès des étudiants a été programmé et testé sur Teleform, un instrument de monitoring de sondage, pour appuyer les tests sur le terrain. Étant donné que le test sur le terrain n'a révélé aucun problème avec l'outil de monitoring, celui-ci a été peaufiné en vue du traitement du sondage complet.

2.4 Sondage auprès des étudiants dans les écoles

L'ensemble du sondage auprès des étudiants dans les écoles s'est déroulé du 18 septembre 2006 au 21 février 2007. Le consultant a pris contact avec les écoles :

- que le sondage auprès des établissements avait définies comme étant admissibles et désireuses de participer au sondage auprès des étudiants dans les écoles;
- qui n'avaient pas encore fourni d'information permettant d'établir leur admissibilité.

Une fois qu'ils ont été jugés admissibles et qu'ils ont manifesté leur désir de participer, les établissements ont fixé une date pour la collecte des données. Nous leur avons demandé de fournir une estimation fiable du nombre d'étudiants disponibles pour le sondage le jour de la collecte de données. Un représentant de R. A. Malatest & Associates Ltd. possédant un niveau de sécurité approprié a visité chacun des établissements, distribué et recueilli les sondages des étudiants à la date déterminée, en plus de fournir de l'information et un appui aux étudiants qui répondaient au questionnaire. Avant de repartir de l'établissement, il a recueilli et compté tous les questionnaires distribués. Le consultant avait par ailleurs communiqué avec chacun des établissements deux à trois jours avant la date de collecte des données.

Pour favoriser un haut taux de réponse dans chaque établissement et maximiser le nombre de classes distinctes sondées en une journée, le moment de la collecte de données a été choisi en fonction de l'horaire des cours. Les écoles plus importantes ont été visitées à deux reprises au cours de la période de collecte des données afin de rejoindre plus d'un groupe d'étudiants. Le consultant a rendu

visite à 30 établissements au total afin d'élargir l'éventail des réponses obtenues. Parmi les autres méthodes utilisées pour augmenter le nombre de questionnaires remplis dans chaque établissement se trouvent :

- la visite des établissements à plusieurs moments de la journée;
- la visite d'un établissement durant plusieurs jours;
- la remise au début de la journée de questionnaires qui seront remplis sur place et repris à la fin de la journée.

Le Tableau 2-2 illustre la distribution des établissements visités aux fins du sondage auprès des étudiants dans les écoles.

Au total, 13 721 sondages dans les écoles auprès des étudiants ont été remplis par la population des étudiants des CPEP au Canada. Parmi ceux qui ont rempli le sondage, 8 324 (61 %) ont accepté d'être joints de nouveau pour le sondage sur les débouchés pour les diplômés, et 11 250 (82 %) ont accepté que la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ait accès à leurs réponses au sondage.

2.4.1 Portée du sondage

Le sondage dans les écoles a été rempli par 13 721 étudiants inscrits dans des établissements de l'ensemble du Canada. Le nombre total d'étudiants admissibles inscrits dans les CPEP en 2006 était estimé à 156 107. Cette estimation a été obtenue du *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens, Phase I : rapport d'enquête sur les établissements*. En vertu des méthodes d'échantillonnage aléatoire, l'erreur maximale est estimée à ± 0,8 % (19 fois sur 20).

2.4.2 Avantages de l'administration du sondage dans les écoles

L'administration du sondage dans les écoles présentait plusieurs avantages importants pour ce projet, parmi lesquels :

- la possibilité de répondre directement aux questions des étudiants à propos du sondage;
- la possibilité d'apaiser les craintes des étudiants à l'effet que le personnel de l'établissement ou de l'administration puisse avoir accès à leurs réponses;

Tableau 2-2 : Distribution des établissements et des étudiants ayant rempli le sondage (par province)

	AB	BC	MB	NB	NL	NS	NT	ON	PE	QC	SK	YT	Total
Établissements	44	117	16	27	15	20	1	112	3	14	15	–	384
Étudiants ayant rempli lesondage dans les écoles	1 636	2 867	687	1 264	845	1 048	27	4 080	56	654	557	–	13 721
Proportion d'étudiants ayant accepté de participer à l'enquête sur les débouchés pour les diplômés	57,7 %	62,6 %	71,5 %	52,8 %	61,8 %	54,6 %	44,4 %	66,0 %	53,6 %	58,1 %	58,8 %	–	61 %

- la possibilité d'aider les étudiants aux prises avec des problèmes de littératie à remplir le sondage.

Dans l'ensemble, le consultant a estimé que le taux de réponse des étudiants était supérieur à 98 % puisque très peu d'entre eux ont refusé de remplir le sondage.

2.4.3 Aperçu du rapport

Les données fournies par le rapport du *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens, Phase II, sondage dans les écoles* ont été pondérées pour refléter l'univers des étudiants inscrits à des CPEP qui sont membres ou non de l'ANCC dans chaque province. L'estimation du nombre d'étudiants inscrits dans les CPEP est publié dans le rapport du *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens, Phase I sondage auprès des établissements*, et il inclut les étudiants admissibles à participer au sondage. Les établissements étaient jugés admissibles à participer si moins de 30 % de leurs étudiants suivaient des cours d'ALS ou des cours par correspondance et si moins de 50 % du financement de l'établissement provenait du gouvernement. Les programmes d'anglais langue seconde ont été exclus, car ces programmes ne mènent pas directement à une carrière en particulier, mais sont plutôt destinés à faciliter l'intégration des immigrants. Les programmes par correspondance ont eux aussi été exclus, car ils ne permettaient pas de remplir le sondage dans les écoles. Le critère d'admissibilité relatif à la source de financement a été fixé à un niveau assez faible pour permettre l'exclusion des établissements publics, mais assez élevé pour constituer un échantillon suffisant, car plusieurs CPEP reçoivent des fonds des gouvernements sous la forme de droits de scolarité pour les étudiants.

Nous effectuons, tout au long du rapport, des comparaisons entre les résultats du *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens, Phase II, sondage dans les écoles* sur les étudiants des collèges de carrière canadiens et ceux de *L'Enquête de 2006 sur les finances des étudiants* réalisée par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et publiée sous le nom de *Rapport sur la situation financière des étudiants des collèges canadiens*. Les résultats significatifs sont comparés selon les genres de programmes et les régions. Les résultats discutés sont significatifs à un niveau alpha de 0,5 selon un test-t de signification.

Le rapport comporte les sections suivantes :

- profil des étudiants;
- cheminement des étudiants vers les CPEP;
- programmes offerts par les CPEP;
- programmes de financement;
- dette étudiante;
- satisfaction par rapport au programme et à l'établissement;
- carrière après le programme;
- conclusion.

3. Profil des étudiants

3.1 Aperçu des caractéristiques des étudiants

Le profil des étudiants inscrits dans un collège privé d'enseignement professionnel tend à varier, bien que certaines caractéristiques semblent distinguer ces étudiants de ceux qui fréquentent le système d'enseignement public. Une forte proportion des étudiants qui choisissent le système privé sont des femmes. Les étudiants tendent à être plus âgés et plus susceptibles d'avoir à charge des personnes mineures, et moins susceptibles de vivre avec leurs parents. Le quart des étudiants est né hors du Canada, et 11 % sont des immigrants récents arrivés au Canada après l'an 2000. La proportion plus élevée d'immigrants dans les CPEP contribue au fait qu'une plus forte proportion des étudiants possède déjà un diplôme d'EPS par rapport aux étudiants du système public, qui arrivent plutôt directement de l'école secondaire publique. Le revenu familial est généralement moins élevé chez les étudiants qui fréquentent les CPEP.

3.2 Caractéristiques des étudiants

3.2.1 Données démographiques

La majorité (72 %) des étudiants qui fréquentent les CPEP sont des femmes. La prédominance des femmes est par ailleurs plus prononcée dans le système privé que dans le système public, où elle est en moyenne de 69 %. La proportion entre les étudiants de sexe masculin et féminin varie toutefois d'une province à l'autre. Au Québec, par exemple, une proportion significativement plus élevée des étudiants était des hommes (61 %), alors que la proportion de femmes est plus élevée en Colombie-Britannique (79 %). Des différences entre les genres se retrouvent également en ce qui a trait aux programmes :

- L'inscription dans les programmes liés à la santé est la plus forte chez les femmes qui fréquentent les CPEP (88 %).
- Les programmes qui suscitent la plus forte participation des hommes sont ceux liés au commerce ou à la formation technique (82 %).

Figure 3-1 : Genre

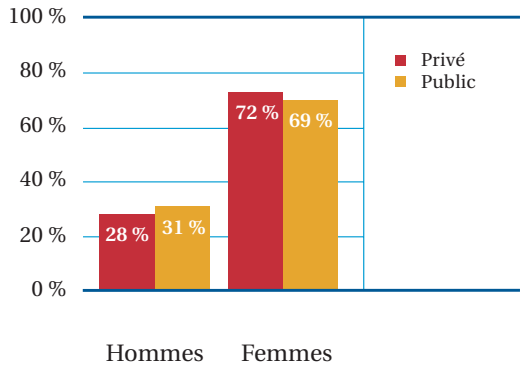

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 435 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses, et ce, à la fois pour le privé et le public); Public n = 7 277

Figure 3-2 : Âge

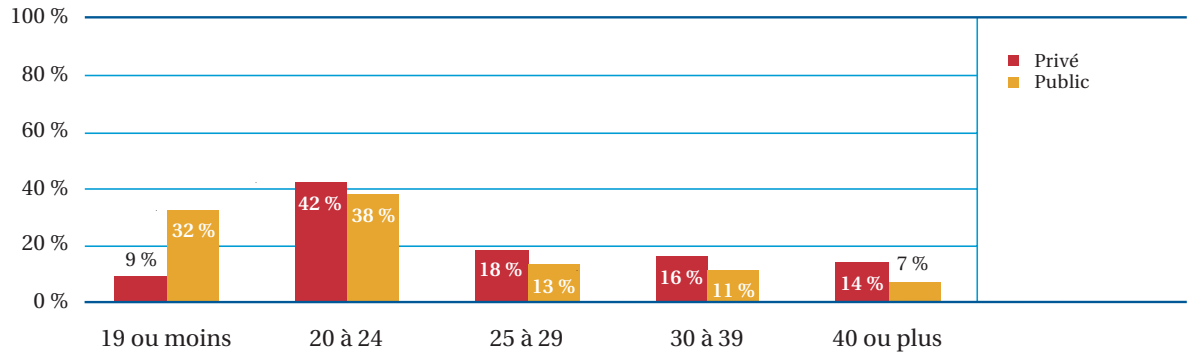

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 12 806 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses, et ce, autant pour le privé que pour le public); Public n = 7 254

L'âge des étudiants ayant rempli le sondage variait de 16 à 66 ans. En comparaison avec le système public, les étudiants fréquentant les CPEP sont généralement plus âgés, 48 % d'entre eux ayant 25 ans ou plus. Dans le système public, la majorité (70 %) des étudiants ont moins de 25 ans. L'âge médian des étudiants qui ont participé au présent sondage était de 29 ans, comparativement à 26 ans pour les participants au sondage sur les finances des étudiants des collèges canadiens.

Selon les programmes, l'âge moyen des étudiants est : commerce/technique – 28 ans; santé – 26 ans; médias et technologies de l'information – 30 ans; autres services – 27 ans; autres – 23 ans.

Figure 3-3 : État matrimonial

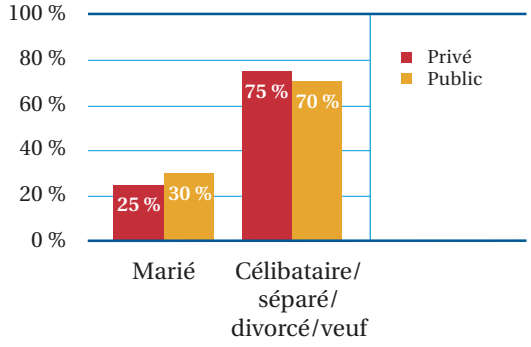

n = 13 290 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses, et ce, à la fois pour le privé et le public);
Public n = 7 272

En ce qui concerne l'état matrimonial, les étudiants fréquentant le système privé diffèrent légèrement de ceux du système public. Une proportion plus forte (75 %) des étudiants du système privé se disent célibataires, en comptant ceux qui sont séparés, divorcés ou veufs, comparativement aux étudiants du système public (70 %). Le quart (25 %) des étudiants du système privé sont mariés. Au total, 33 % des étudiants des CPEP sont présentement mariés (25 %) ou l'ont déjà été (séparés, divorcés, veufs) (8 %), ce qui reflète l'âge médian plus avancé de ces étudiants. Les étudiants de l'Ontario (30 %) et de la Colombie-Britannique (27 %) sont significativement plus susceptibles d'être mariés alors que 86 % des étudiants du Québec n'ont jamais été mariés, divorcés ni veufs.

Les étudiants fréquentant les CPEP ont plus souvent à charge un ou plusieurs enfants mineurs. Ainsi, le tiers des étudiants des CPEP ont la charge d'un enfant, comparativement à seulement 17 % pour le système public d'EPS. Le nombre moyen de personnes à charge des étudiants des CPEP est de 1,84. Comparativement à la moyenne canadienne, les étudiants qui vivent au Québec sont moins susceptibles (18 %) que ceux qui vivent en Ontario (38 %) d'avoir des enfants à charge. Il existe aussi des

Figure 3-4 : Personnes à charge

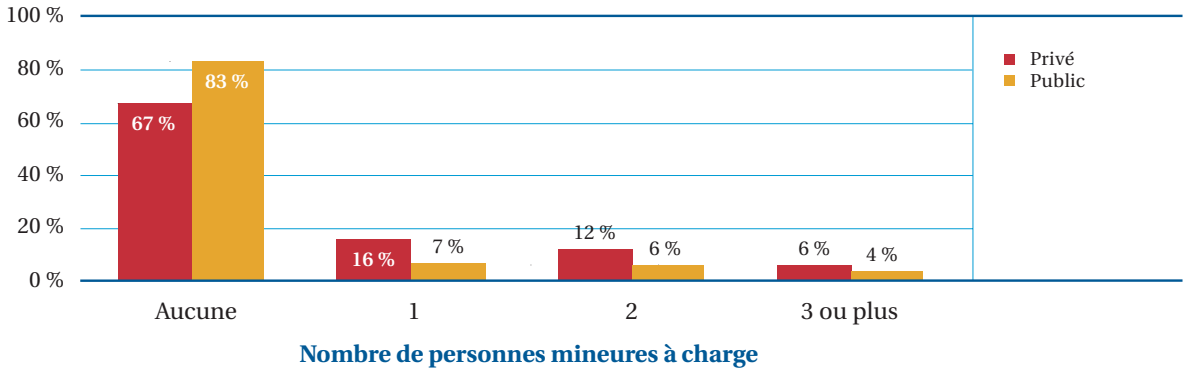

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 10 263 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses, et ce, à la fois pour le privé et le public); Public n = 7 267

différences selon les programmes en ce qui concerne la proportion d'étudiants ayant des enfants à charge :

- Les étudiants des programmes de médias et technologies de l'information (43 %) sont plus nombreux à avoir la charge d'un enfant. Les étudiants dont la moyenne d'âge est plus élevée (30 ans) sont aussi plus susceptibles d'être mariés (30 %), ou encore séparés, divorcés ou veufs (12 %).
- Les étudiants en design (80 %) et dans les autres programmes (84 %) ont moins souvent la charge d'un enfant. Leur moyenne d'âge est de 26 ans, et ils sont le plus souvent célibataires (respectivement 77 % et 84 %).

Les étudiants des CPEP font généralement état d'un revenu brut familial faible. Le tiers (33 %) indiquent en effet un revenu familial de 20 000 $ ou moins. Un nombre significatif d'étudiants (16 %) n'ont pas indiqué leur revenu familial. En excluant les étudiants qui n'ont pas répondu à la question, la proportion d'étudiants dont le revenu familial est de 20 000 dollars ou moins monte à 39 %. Les étudiants des Prairies étaient les plus susceptibles (43 %) d'avoir un revenu familial de 20 000 $ ou moins, alors que ceux qui vivent en Ontario ont plus souvent (24 %) fait état de revenus familiaux supérieurs à 60 000 $.

Figure 3-5a : Revenu brut du ménage

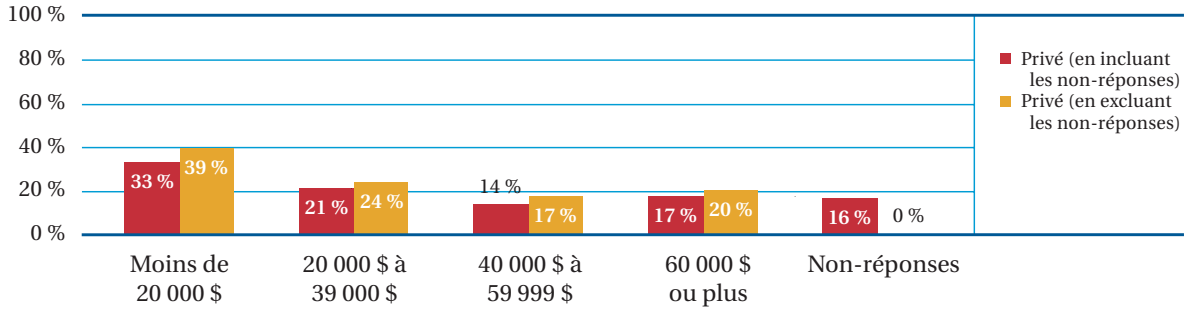

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13721 (incluant les non-réponses) ou 11 539 (excluant les non-réponses) (les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

Tableau 3-5b : Proportion de l'échantillon défini comme étant à faible revenu (revenu du ménage de moins de 20 000$ par année) (en excluant les non-réponses)

	Faible revenu	Autre revenu
Moyenne du sondage	**39 %**	**61 %**
Autochtones	54 %	46 %
Non-autochtones	37 %	63 %
Chefs de famille monoparentale (avec personne(s) à charge)	69 %	31 %
Autres étudiants (avec ou sans personne(s) à charge)	34 %	66 %
Minorités visibles	40 %	60 %
Minorités non visibles	39 %	61 %
Avec un handicap	41 %	59 %
Sans handicap	38 %	62 %

n = 9 821 – 11 538

Le revenu familial brut est gagné par l'étudiant (40 %), ses parents (36 %) ou l'époux(se)/conjoint(e) de fait de l'étudiant (21 %). Quinze pour cent (15 %) des étudiants n'ont pas mentionné qui gagnait le revenu familial dans leur foyer.

Il n'est pas surprenant que certains groupes visés par l'équité en matière d'emploi aient été surreprésentés dans la catégorie des revenus les plus faibles. Par exemple, comme l'indique le Tableau 3-5b, la proportion de chefs de famille monoparentale et d'autochtones qui se situent dans la classe des revenus les plus faibles (c.-à-d. moins de 20 000 $ par année) était beaucoup plus élevée que la moyenne du sondage. En comparaison, les autres groupes visés par l'équité en matière d'emploi (minorités visibles, personnes handicapées) n'étaient pas surreprésentés dans la classe des revenus les plus faibles.

Plus de la moitié (59 %) des étudiants fréquentant un collège privé d'enseignement professionnel vivent en famille, soit avec leur conjoint légal ou conjoint de fait (26 %), soit avec leurs parents ou un autre membre de la famille (34 %). Les 41 % restants demeurent seuls (19 %) ou avec un colocataire (22 %). Par rapport aux étudiants du système public (dont 42 % vivent avec leurs parents ou leur famille), les étudiants des CPEP sont significativement moins susceptibles de vivre avec leurs parents ou avec leur famille (34 %). Comparativement au reste du pays, les étudiants de l'Ontario vivent davantage (30 %) avec un conjoint de fait ou un époux(se), tandis que ceux des Prairies vivent plus souvent (30 %) avec un colocataire.

Figure 3-6 : Modes de vie

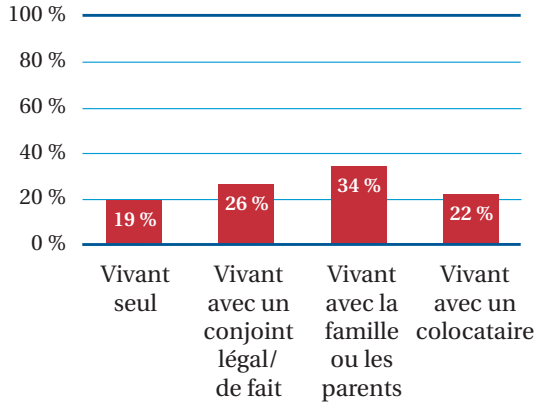

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 247 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas »)

3.2.2 Citoyenneté

La majorité (75 %) des étudiants qui ont répondu au sondage sont nés au Canada. Cette proportion est encore plus élevée (85 %) chez les étudiants des collèges publics, dont seulement 13 % sont nés à l'étranger. Les étudiants des CPEP nés à l'étranger proviennent d'une grande variété de pays, et notamment d'Asie (11 %). Les étudiants résidant dans les provinces de l'Atlantique (94 %), les provinces des Prairies (85 %) et au Québec (82 %) sont plus fréquemment nés au Canada. Par contraste, à peine moins de la moitié (42 %) des étudiants fréquentant les CPEP de la Colombie-Britannique sont nés à l'étranger, tandis que cette proportion est de 36 % en Ontario.

Parmi les étudiants qui ne sont pas nés au Canada, la plupart (51 %) ont immigré au cours des sept dernières années (en l'an 2000 ou après) ou de huit à seize ans plus tôt (25 %). Une proportion relativement faible des étudiants immigrants sont au pays depuis plus de 17 ans (21 %). En Colombie-Britannique se retrouve une proportion significativement plus élevée de nouveaux immigrants, 51 % d'entre eux étant arrivés au pays au cours des sept dernières années, et 14 % après 1996.

Dans l'ensemble, il semble qu'approximativement 11 % des étudiants inscrits dans un programme de collège de carrière aient immigré au Canada au cours des sept dernières années.

Tableau 3-7 : Pays de naissance

Pays	Réponse %
Canada	75 %
Autres régions d'Asie	5 %
Afrique	2 %
Amérique centrale/du Sud	2 %
Chine	2 %
Europe de l'Est	2 %
Europe de l'Ouest	2 %
États-Unis	2 %
Caraïbes et Bermudes	1 %
Asie de l'Est	1 %
Japon	1 %
Asie du Sud-ouest	1 %
Asie du Sud	1 %
Asie du centre Ouest et Moyen Orient	1 %
Autres mentions	1 %
Ne sais pas/aucune réponse	3 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 721 (les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas »)

Tableau 3-8 : Immigration au Canada

Immigration au Canada	Réponse %
Avant 1980	6 %
1981 - 1985	5 %
1986 - 1990	10 %
1991 - 1995	12 %
1996 - 2000	13 %
2000 ou après	51 %
Aucune réponse	1 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 3 733 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

Figure 3-9 : Statut autochtone

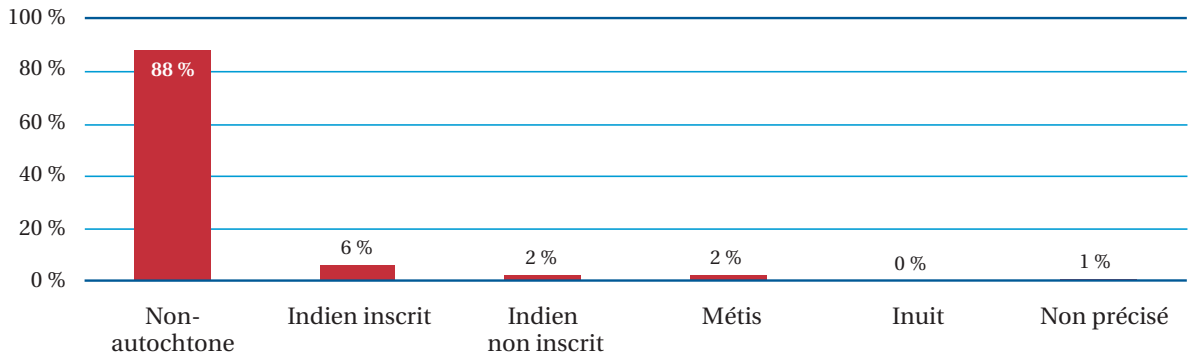

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 11 321 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas »)

3.2.3 *Statut de minorité*

Comparativement aux étudiants fréquentant un collège public, un petit peu plus de répondants au *Sondage auprès des étudiants des collèges privés* se sont déclarés autochtones ou d'ascendance autochtone (11 %). Neuf pour cent (9 %) des étudiants des collèges publics se sont déclarés autochtones ou d'ascendance autochtone. Les étudiants d'ascendance autochtone sont plus souvent des Métis (2 %) ou des Indiens qui possèdent (6 %) ou ne possèdent pas (2 %) un statut légal, que des Inuits. Les provinces des Prairies comptent un nombre significativement plus élevé de personnes (15 %) déclarant un statut légal d'Indien.

Peu d'étudiants (6 %) des CPEP ont déclaré un handicap permanent – mental ou physique – limitant les types d'emplois rémunérés qu'ils peuvent occuper ou la charge de travail qu'ils peuvent assumer. La proportion de personnes souffrant d'un handicap est un peu plus faible (6 %) que celle observée dans la population des collèges publics (10 %).

Peu d'étudiants, que ce soit dans le système privé (9 %) ou public (10 %), considèrent qu'ils appartiennent à une minorité visible. Ce pourcentage est un peu plus élevé en Ontario (13 %) et en Colombie-Britannique (11 %).

En général, l'anglais est la langue parlée le plus souvent (78 %) à la maison par les étudiants fréquentant les CPEP, suivi du français (8 %), puis du chinois

Figure 3-10 : Personnes handicapées

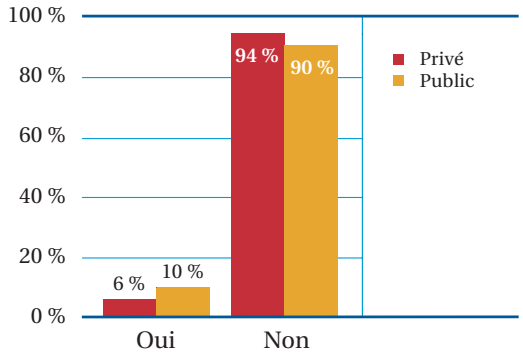

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
Privé n = 13 144 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas »); Public n = 7 274

Figure 3-11 : Statut de minorité

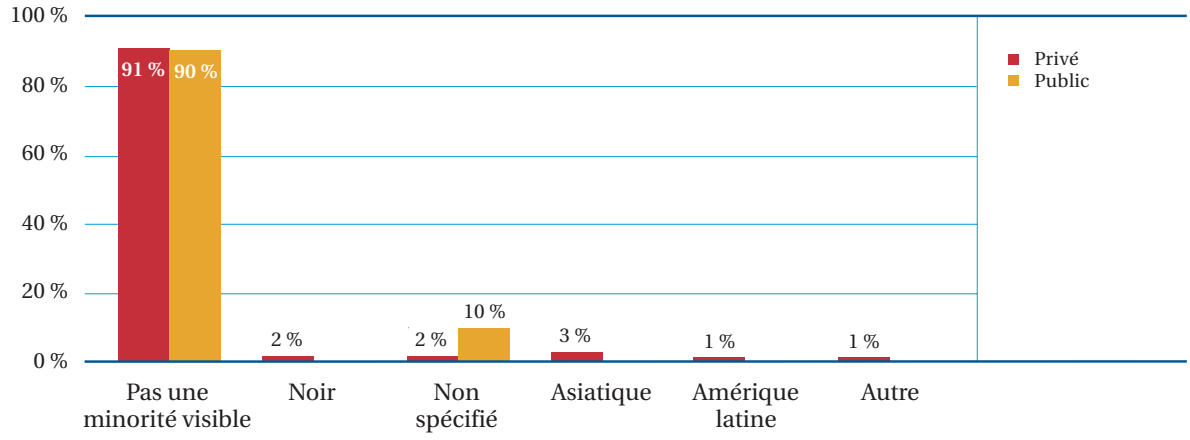

Privé n = 12 396 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas »); Public n = 7 252

(cantonais et mandarin) (3 %). C'est dans les Prairies (90 %) et les provinces de l'Atlantique (88 %) que les étudiants des CPEP parlent le plus l'anglais. Étant donné la proportion relativement élevée (11 %) des étudiants des CPEP qui ont immigré au Canada au cours des sept dernières années, il n'est pas surprenant que la proportion de ceux qui ne parlent ni l'anglais ni le français à la maison (14 %) soit considérablement plus élevée que chez les étudiants du système public (4 %).

Figure 3-12 : Langue parlée le plus souvent à la maison

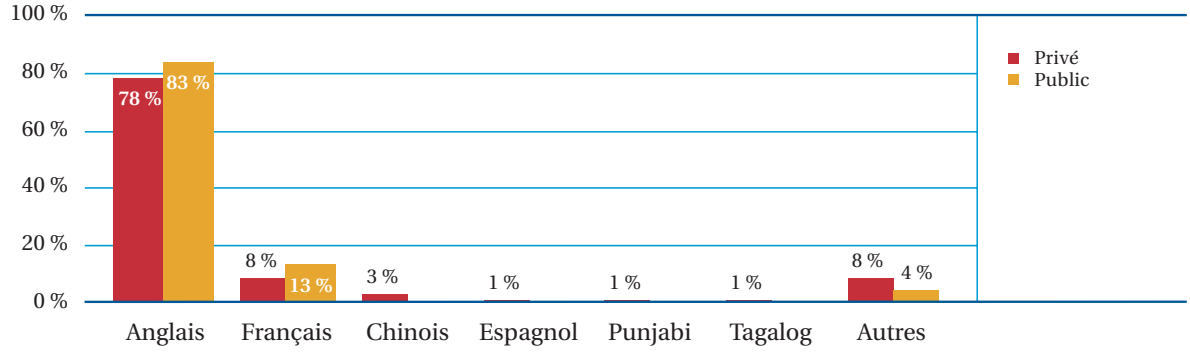

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

Privé non pondéré n = 13 331 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses); Public n = 7 284

3.2.4 Niveau de scolarité le plus élevé

Avant d'entrer dans le système privé d'enseignement postsecondaire, la plupart des étudiants (65 %) ne détenaient pas de diplôme d'études postsecondaires. Les étudiants des CPEP étaient donc moins susceptibles d'être diplômés que les étudiants des collèges publics puisque près de la moitié (45 %) de ces derniers avaient décroché un diplôme d'études postsecondaires avant d'entrer dans le système de collège public.

Dans 58 % des cas, le diplôme d'études secondaires est le plus haut niveau d'études atteint par les étudiants des collèges carrière. Sept pour cent d'entre eux ne possédaient pas un tel diplôme. Approximativement le tiers (35 %) avaient fait certaines études postsecondaires avant d'entreprendre leur programme actuel au collège privé d'enseignement professionnel. Un étudiant sur six avait fréquenté l'université et avait obtenu un certificat ou l'équivalent (3 %), un baccalauréat (10 %) ou un diplôme d'études supérieures (2 %).

Le plus haut niveau de scolarité atteint est lié au lieu de résidence et au programme d'études actuellement suivi :

- Les étudiants des Prairies sont ceux qui avaient le niveau de scolarité le moins élevé avant d'entrer dans un collège privé d'enseignement professionnel. Environ les trois quarts (73 %) possédaient moins qu'un diplôme d'études secondaires (12 %) ou un diplôme d'études secondaires (61 %).
- Le diplôme d'études secondaires est plus souvent le plus haut niveau atteint chez les étudiants des provinces maritimes (71 %) que chez ceux des autres régions.
- Les étudiants de l'Ontario (15 %) et de la Colombie-Britannique (14 %) ont plus souvent obtenu un baccalauréat avant d'entreprendre leur programme dans les CPEP.
- Les étudiants inscrits dans les programmes de formation technique ou commerciale sont plus susceptibles (11 %) que les étudiants inscrits dans d'autres programmes de posséder moins qu'un diplôme d'études secondaires.
- Par rapport aux étudiants des autres programmes, ceux inscrits en design (10 %), en santé (10 %), en médias et technologies de l'information (11 %) et dans les autres services (13 %) sont plus susceptibles de posséder un baccalauréat.

La majorité (79 %) des étudiants ayant répondu au sondage sont allés au collège au Canada, et 14 % ont fréquenté un collège dans un autre pays. Une petite proportion des étudiants ont obtenu un

Tableau 3-13 : Niveau de scolarité le plus élevé atteint avant le début du programme

Niveau le plus élevé atteint	Privé (n = 13 563)	Public (n = 7 407)
Moins que le niveau secondaire	7 %	7 %
Diplôme d'études secondaires ou générales	58 %	48 %
Diplôme ou certificat en commerce	4 %	1 %
Diplôme d'études collégiales (cégep)	1 %	15 %
Certificat ou diplôme d'un collège privé d'enseignement professionnel	6 %	
Certificat ou diplôme d'un collège communautaire	9 %	
Certificat universitaire ou diplôme **inférieur** au baccalauréat	3 %	24 %
Baccalauréat	10 %	4 %
Diplôme universitaire **supérieur** au baccalauréat	2 %	1 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 563 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses); Public n = 7 407

Tableau 3-14 : Niveau de scolarité le plus élevé atteint, par programme et par région

Niveau de scolarité le plus élevé atteint	Commerce/ formation technique (n = 360)	Design (n = 589)	Santé (n = 5 175)	Média/ technologies de l'information (n = 3 205)	Autres services (n = 1 365)	Autres (n = 2 269)	Total (n = 13 563)
Moins que le diplôme d'études secondaires	11 %	3 %	6 %	9 %	7 %	7 %	7 %
Secondaire ou équivalent/DEC	61 %	60 %	59 %	51 %	54 %	64 %	58 %
DEC	1 %	1 %	1 %	1 %	3 %	3 %	1 %
Certificat/diplôme en commerce	6 %	3 %	3 %	4 %	3 %	3 %	4 %
Certificat/diplôme	15 %	20 %	20 %	21 %	17 %	16 %	19 %
Baccalauréat	5 %	10 %	10 %	11 %	13 %	7 %	10 %
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	1 %	2 %	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %

Niveau de scolarité le plus élevé atteint	Maritimes (n = 3 182)	Québec (n = 645)	Ontario (n = 4 036)	Prairies (n = 2 881)	Colombie-Britannique (n = 2 819)	Total (n = 13 563)
Moins que le diplôme d'études secondaires	5 %	5 %	6 %	12 %	7 %	7 %
Secondaire ou formation générale (FG)	71 %	52 %	51 %	61 %	49 %	58 %
Diplôme DEC	–	18 %	1 %	–	–	1 %
Certificat/diplôme en commerce	3 %	6 %	3 %	4 %	4 %	4 %
Certificat/diplôme	16 %	11 %	21 %	16 %	23 %	19 %
Baccalauréat	4 %	7 %	15 %	5 %	14 %	10 %
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	–	1 %	3 %	1 %	3 %	2 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 563 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

Figure 3-15 : Pays de scolarisation – études secondaires

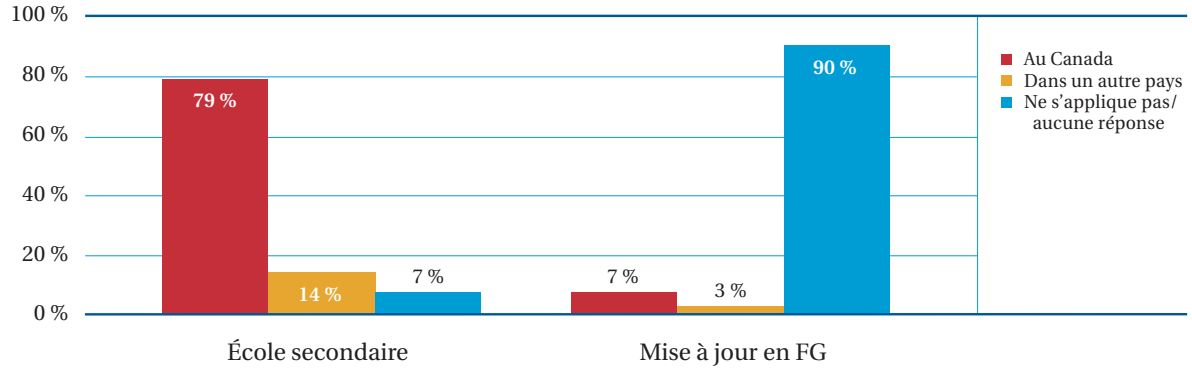

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 721 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

Figure 3-16 : Pays de scolarisation – études postsecondaires

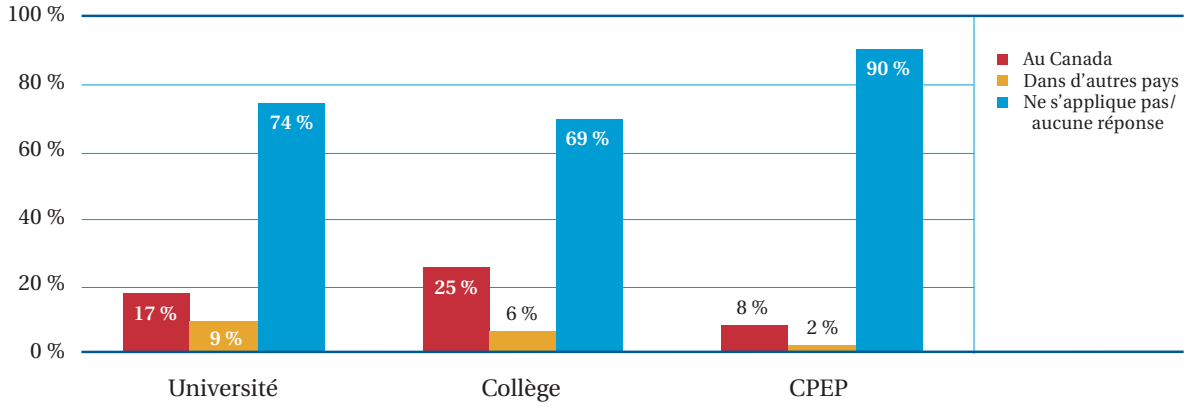

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 721 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

diplôme de secondaire et sont passés à un niveau supérieur ou équivalent au Canada ou dans un pays différent. Les étudiants des provinces maritimes (91 %), du Québec (84 %) et des Prairies (87 %) avaient sensiblement plus de chances d'avoir fréquenté un collège au Canada, par rapport à ceux de l'Ontario (71 %) et de la Colombie-Britannique (68 %).

Les étudiants qui s'étaient déjà inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire l'avaient plus souvent fait au Canada que dans un autre pays. Dans l'ensemble, moins de 10 % des étudiants des CPEP ont suivi des cours à l'université (9 %), dans un collège (6 %) ou un établissement privé d'enseignement postsecondaire de formation (2 %) à l'extérieur du Canada. Par rapport aux autres

Tableau 3-17 : Moyenne générale en pourcentage

Moyenne générale (%)	Niveau secondaire (n = 13 250)	Niveau postsecondaire (n = 4 784)
Supérieur à 90 %	7 %	14 %
85 % - 89 %	16 %	20 %
80 % - 84 %	21 %	22 %
75 % - 79 %	23 %	15 %
70 % - 74 %	16 %	9 %
65 % - 69 %	10 %	3 %
60 % - 64 %	5 %	2 %
Moins de 60 %	3 %	1 %
Aucune réponse	3 %	14 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

régions, une proportion significativement plus élevée d'étudiants vivant en Ontario (université 14 %, collège 8 %) et en Colombie-Britannique (université 15 %, collège 10 %) ont déjà été inscrits dans un établissement situé à l'étranger.

Généralement, les étudiants qui ont fait des études secondaires (67 %) et postsecondaires (71 %) y ont obtenu des moyennes générales supérieures à 75 %. Les moyennes générales étaient statistiquement plus élevées chez les étudiants de l'Ontario (72 % au-dessus de 75 %) et de la Colombie-Britannique (72 % au-dessus de 75 %) que chez ceux des autres régions.

3.2.5 *Prédicteurs de la participation aux EPS*

De nombreux parents d'étudiants fréquentant un collège privé d'enseignement professionnel ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires (44 % des mères, 40 % des pères et 41 % des deux combinés). Comparativement aux pères (36 %), les mères (41 %) des étudiants des CPEP ont plus souvent fréquenté le collège ou l'université. La proportion d'étudiants dont le père ou la mère a fréquenté le collège, l'université ou un institut technique est approximativement la même pour ceux qui fréquentent un collège privé et ceux qui sont inscrits dans un collège public.

Le niveau de scolarité des parents influence ou détermine souvent les aspirations et les choix scolaires de leurs enfants. Voici quelques différences observées entre les provinces en ce qui a trait à cette question :

- Par rapport à la moyenne nationale (30 %), c'est au Québec (35 %) et en Colombie-Britannique (35 %) que les deux parents possèdent le plus souvent un diplôme d'études postsecondaires.
- C'est dans les provinces maritimes que les deux parents sont le moins susceptibles de détenir un diplôme d'études postsecondaires (20 %).
- Les pères et les mères de l'Ontario (pères 25 % et mères 20 %) et de la Colombie-Britannique (pères 27 %, mères 23 %) sont les parents qui détiennent le plus souvent un diplôme d'études postsecondaires, alors qu'au Québec, seuls les pères (25 %) dépassent la moyenne nationale à ce chapitre.
- C'est dans les Maritimes (10 %) et les Prairies (11 %) que se trouve le plus grand nombre de pères possédant un certificat d'apprentissage ou une accréditation de métier.

Tableau 3-18 : Niveau de scolarité le plus élevé atteint par la mère et le père

	Mère		Père	
Niveau de scolarité	Privé (n = 13 721)	Public (n = 7 438)	Privé (n = 13 721)	Public (n = 7 438)
Moins que le diplôme d'études secondaires	19 %	16 %	22 %	21 %
Diplôme d'études secondaires	25 %	27 %	18 %	21 %
Collège ou institut technique	23 %	25 %	16 %	17 %
Certificat d'apprentissage ou certificat de compétence professionnelle	3 %	4 %	8 %	10 %
Université	18 %	22 %	20 %	22 %
Ne sais pas/aucune réponse	12 %	7 %	16 %	9 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
(Données du secteur privé pondérées, données du secteur public non pondérées)

Tableau 3-19 : Niveau de scolarité des parents, par région

Parents possédant un diplôme d'études postsecondaires	Maritimes (n = 3 182)	Québec (n = 645)	Ontario (n = 4 036)	Prairies (n = 2 881)	Colombie-Britannique (n = 2 819)	Total (n = 13 563)
Aucun	49 %	35 %	39 %	41 %	38 %	41 %
Un parent	31 %	30 %	28 %	29 %	28 %	29 %
Les deux parents	20 %	35 %	33 %	30 %	35 %	30 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 721 (données pondérées)

Tableau 3-20 : Type d'établissement fréquenté par le père et la mère

Mère (n = 6 016)	Maritimes (n = 1 187)	Québec (n = 325)	Ontario (n = 1 871)	Prairies (n = 1 301)	Colombie-Britannique (n = 1 331)	Total (n = 6 016)
Collège public	44 %	61 %	46 %	49 %	49 %	48 %
Collège privé d'enseignement professionnel	12 %	10 %	13 %	12 %	14 %	13 %
Ne sais pas/aucune réponse	44 %	29 %	41 %	39 %	37 %	40 %

Père (n = 6 118)	Maritimes (n = 1 092)	Québec (n = 325)	Ontario (n = 1 981)	Prairies (n = 1 273)	Colombie-Britannique (n = 1 447)	Total (n = 6 118)
Collège public	20 %	47 %	37 %	27 %	39 %	33 %
Collèges privés d'enseignement professionnel	21 %	16 %	12 %	27 %	16 %	18 %
Ne sais pas/aucune réponse	59 %	37 %	51 %	46 %	45 %	49 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 6 016 mères et 6 118 pères (les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

Les parents ont plus souvent fréquenté des collèges publics que privés. Toutefois, plusieurs étudiants ne savent pas où leurs parents ont étudié.

4. Cheminement des étudiants vers les CPEP

4.1 Les CPEP sont-ils le premier choix des étudiants?

Le parcours scolaire préféré des étudiants des CPEP semble être le collège, qu'il soit privé (80 %, dont 72 % optant pour le collège privé qu'ils fréquentent actuellement et 8 % pour un autre établissement privé) ou public (12 %). Environ les trois quarts (72 %) des étudiants qui ont participé au sondage ont indiqué que le collège privé d'enseignement professionnel qu'ils fréquentaient était leur premier choix. Peu d'entre eux (8 %) ont répondu qu'ils auraient préféré aller à l'université.

En Colombie-Britannique, un peu moins d'étudiants (69 %) ont indiqué qu'ils fréquentaient au moment du sondage leur établissement de prédilection. Un plus grand nombre d'étudiants ont dit qu'ils auraient préféré aller à l'université (9 %) ou dans un autre collège privé d'enseignement professionnel (9 %). À l'inverse, dans les Prairies, un nombre significativement plus élevé d'étudiants ont déclaré qu'ils fréquentaient leur établissement favori (74 %).

Figure 4-1 : Premier choix d'établissement

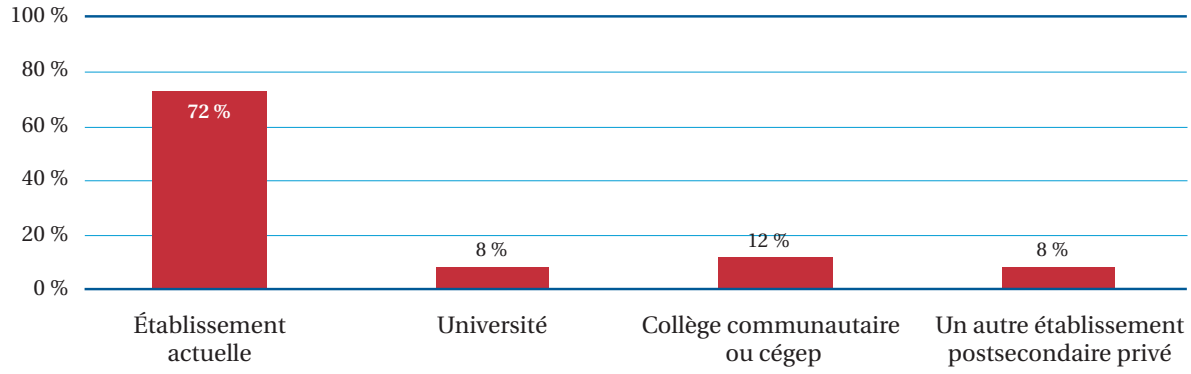

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 506 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

4.2 Impact du revenu sur le parcours vers les EPS

Les étudiants ayant un revenu familial annuel inférieur à 20 000 $ ou compris entre 20 000 $ et 40 000 $ ne diffèrent pas significativement les uns des autres. Ces deux groupes diffèrent toutefois des étudiants dont le revenu familial annuel est de 40 000 $ ou plus. Il est en effet plus probable que les étudiants provenant de familles dont le revenu est de 40 000 $ ou plus :

- entreprennent les études postsecondaires immédiatement après leurs études secondaires (45 % vs 33 % et 36 %);
- s'inscrivent dans des programmes dont la durée est de plus de 18 mois (21 % vs 17 % et 16 %);
- n'aient pas à surmonter des obstacles d'ordre financier pour poursuivre leurs EPS après leurs études secondaires (24 % vs 29 % et 29 %);
- s'inscrivent dans des programmes dont les frais de scolarité sont de plus 20 000 $ (18 % vs 13 % et 12 %);
- aient terminé leurs études secondaires au Canada (84 % vs 79 % et 74 %);
- ne présentent pas de demande de prêt étudiant (45 % vs 61 % et 56 %).

Bien que les étudiants dans cette tranche de revenu aient plus souvent un diplôme d'études secondaires, ils ne sont pas pour autant plus susceptibles de posséder un diplôme d'EPS avant d'entreprendre leur programme actuel. De fait, les étudiants appartenant au groupe de revenu familial le plus faible détenaient plus souvent un diplôme d'EPS antérieur, alors que ceux des groupes de revenus familiaux plus élevés avaient plus souvent un emploi au moment du sondage et trois mois avant le début de leur programme.

4.3 Parcours scolaire des étudiants des CPEP

Les étudiants ont emprunté une multitude de voies pour accéder aux EPS, et particulièrement aux programme offerts par les CPEP. Au total, 40 % des étudiants se sont inscrits aux études postsecondaires immédiatement après leurs études secondaires, même s'il ne s'agissait pas nécessairement du collège privé d'enseignement professionnel qu'ils fréquentaient au moment du sondage. Les 60 % restants ont pris une pause entre la fin de leurs études secondaires et le début de leurs études postsecondaires.

Les étudiants inscrits dans les programmes de médias et technologies de l'information (31 %) et de formation commerciale/technique (34 %) sont ceux qui étaient le moins susceptibles de s'inscrire immédiatement aux EPS, alors que ceux qui étaient inscrits dans les autres programmes ont davantage entrepris leurs études postsecondaires immédiatement après leurs études secondaires.

La Figure 4-3 illustre les parcours empruntés par les étudiants entre les études secondaires et le collège privé d'enseignement professionnel. Près du quart des répondants (24 %) – soit 3 256 étudiants – ne pouvaient être inclus dans aucun des six parcours faute d'avoir fourni suffisamment d'information en réponse à une ou plusieurs des questions pertinentes. Les autres étudiants ont été classés en vertu des 6 cheminements illustrés ci-après.

Les étudiants fréquentant les CPEP tendent à effectuer plusieurs pauses entre l'école secondaire ou entre les niveaux d'études postsecondaires. Comme l'indique la figure 4-3, 57 % des étudiants sont entrés dans les CPEP après avoir fait des études secondaires, en prenant ou non une pause entre les deux.

De ces 57 %, 15 % (13 % dans les programmes actuels et 2 % dans des programmes antérieurs) sont passés directement de l'école secondaire au collège

Tableau 4-2 : Moment où les études postsecondaires sont entreprises

Moment où les études sont entreprises	Commerce/ formation technique (n = 942)	Design (n = 584)	Santé (n = 5 085)	Média/ technologies de l'information (n = 3 148)	Autres services (n = 1 350)	Autres (n = 2 255)	Total (n = 13 363)
Immédiatement après les études secondaires	34 %	47 %	40 %	31 %	36 %	52 %	40 %
Plus tard	66 %	53 %	60 %	69 %	64 %	4 %	60 %

Niveau de scolarité le plus élevé atteint	Maritimes (n = 3 164)	Québec (n = 649)	Ontario (n = 3 944)	Prairies (n = 2 849)	Colombie-Britannique (n = 2 758)	Total (n = 13 363)
Immédiatement après les études secondaires	40 %	28 %	42 %	39 %	39 %	40 %
Plus tard	60 %	72 %	58 %	61 %	61 %	60 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 363 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

Figure 4-3 : Parcours scolaire vers les études postsecondaires privées

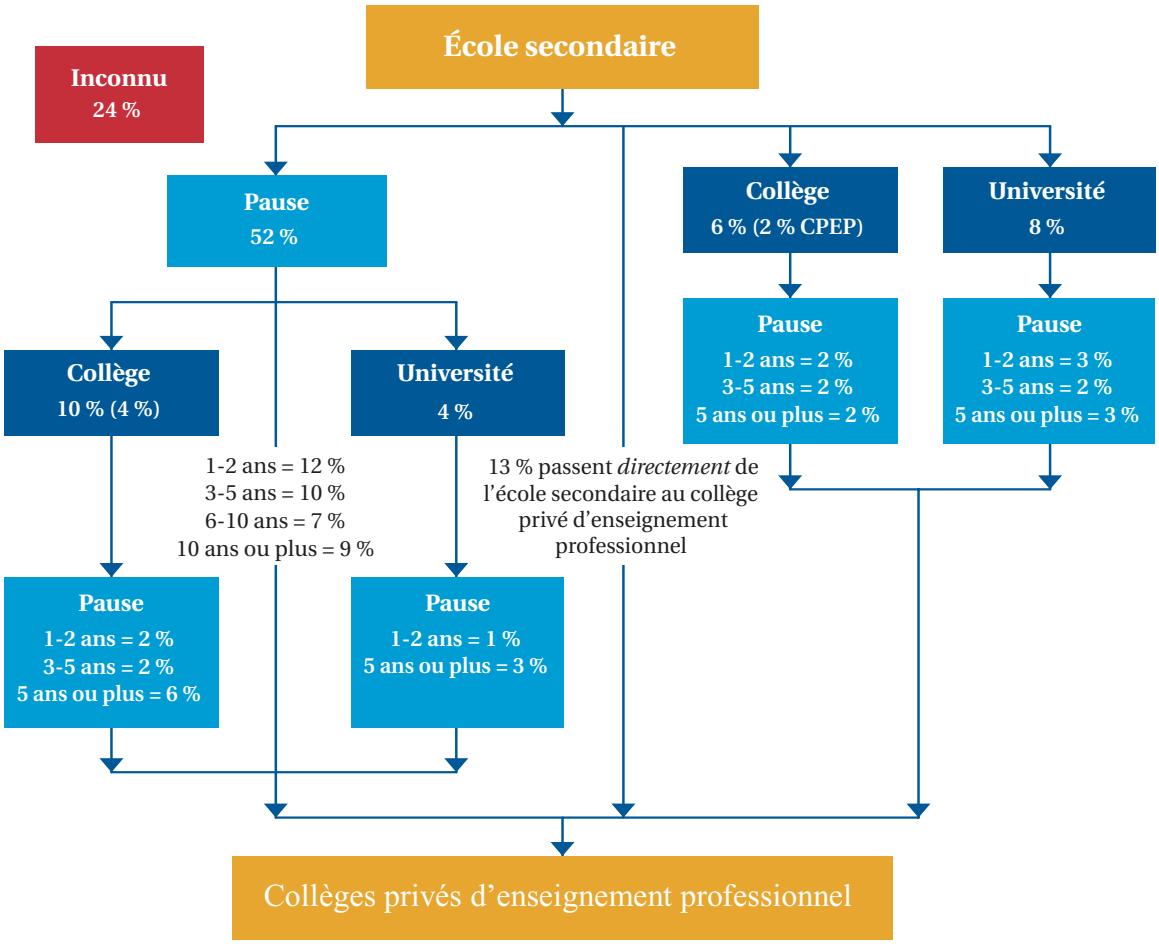

Note : Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

privé d'enseignement professionnel. Les 42 % restants ont effectué une pause allant de un à dix ans avant d'y entrer. Parmi les étudiants qui sont entrés directement au collège privé d'EPS, 6 % en sont maintenant à leur deuxième programme dans un collège privé et 13 % sont inscrits dans leur premier programme dans un collège privé d'enseignement professionnel. Quant aux étudiants qui en sont à leur deuxième programme dans un collège privé d'enseignement professionnel, 2 % ont commencé leur premier programme immédiatement après avoir terminé leurs études secondaires, et 4 % ont effectué une pause avant d'y entrer.

4.4 Obstacles à l'accès aux EPS

Nous avons demandé aux étudiants qui ne sont pas passés directement de l'école secondaire aux programmes d'enseignement postsecondaire de préciser quels obstacles les en ont empêchés, le cas échéant. L'incertitude quant au choix de carrière a été pointée dans 44 % des cas, les raisons d'ordre financier dans 27 % des cas, les questions personnelles ou familiales dans 20 % des cas, et un manque d'intérêt dans 18 % des cas. Les divers obstacles prenaient une importance différente selon les régions.

Tableau 4-4 : Obstacles à la poursuite des études postsecondaires immédiatement après le secondaire

Raisons invoquées par les étudiants	Réponse %
Incertitude quant au choix de carrière	44 %
Problèmes financiers	27 %
Problème d'ordre personnel ou familial	20 %
Manque d'intérêt	18 %
Nécessité d'un rattrapage scolaire	8 %
Critères d'admission non remplis ou demandes refusées	3 %
Absence du programme désiré dans la région	4 %
Liste d'attente pour l'admission au programme désiré	2 %
Maladie	1 %
Impossibilité pour l'employeur d'accorder un congé ou d'assouplir l'horaire pour permettre des études à temps partiel	1 %
Impossibilité pour l'employeur de parrainer dans un programme de formation d'apprenti accrédité	1 %
Absence de soutien ou d'aménagements pour les personnes handicapées	1 %
Aucune réponse	6 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 8 082 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

- Les étudiants des provinces de l'Atlantique (51 %) et du Québec (57 %) ont indiqué le plus souvent qu'ils n'avaient pas entrepris leurs études post-secondaires immédiatement après le secondaire parce qu'ils étaient indécis quant à leur choix de carrière. Cette indécision était moins forte en Ontario (35 %), où ce sont les obstacles d'ordre financier (30 %) et les questions personnelles ou familiales (23 %) qui ont été plus souvent invoquées.
- Dans les provinces des Prairies, les étudiants ont le plus souvent mentionné le manque d'intérêt (22 %), l'incertitude quant au choix de carrière (49 %) et la nécessité d'un rattrapage scolaire (12 %) comme obstacles à la poursuite des études postsecondaires.
- En Colombie-Britannique, la proportion significativement plus élevée d'étudiants qui ont indiqué ne pas avoir poursuivi directement leurs études au niveau postsecondaire en raison de la nécessité d'un rattrapage scolaire (10 %), des listes d'attente pour les programmes (3 %) ou de l'absence des programmes désirés dans leur région (5 %) reflète la hausse de la compétition pour l'accès aux programmes postsecondaires.

5. Programmes des CPEP

5.1 Programmes offerts

Les CPEP offrent une grande variété de programmes aux étudiants. Parmi les principales catégories, les étudiants choisissent le plus souvent des programmes liés au domaine de la santé (38 %) ou à celui des médias et des technologies de l'information (24 %). Les programmes du domaine de la santé incluent les soins de santé traditionnels (18 %), les soins de beauté esthétiques et cosmétiques (7 %), les soins dentaires (2 %), les médecines douces (1 %) et les autres soins de santé (3 %). Le domaine des médias et des technologies de l'information inclut l'administration des bureaux d'affaires (13 %), l'informatique (5 %), la catégorie radio/télévision/film/musique (4 %) et autres (1 %). Le Tableau 5-2 présente une description complète des catégories de programmes.

La distribution des étudiants dans les programmes offerts par les CPEP varie d'une province à une autre :

- Les programmes en commerce et en formation technique sont plus populaires parmi les étudiants des provinces maritimes (15 %) et du Québec (10 %).
- Les étudiants en design (8 %) sont plus nombreux en Colombie-Britannique que dans les autres régions.
- En comparaison avec les autres régions, il y a plus d'étudiants inscrits dans les programmes liés à la santé en Ontario (43 %) et en Colombie-Britannique (46 %).

En moyenne, la formation d'apprenti regroupe environ 12 % des étudiants inscrits dans les CPEP. Les programmes en commerce et formation technique (44 %) sont le plus souvent associés à la formation d'apprenti que les autres programmes.

Figure 5-1 : Catégories de programmes offerts

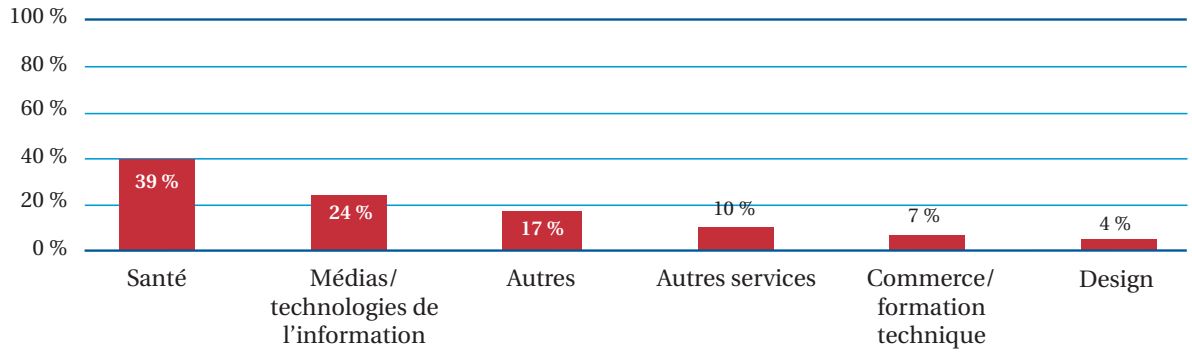

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 721 (données pondérées)

Tableau 5-2 : Inscriptions des étudiants aux programmes offerts par les CPEP

Programmes	Réponse	Hommes	Femmes
Commerce/Formation technique	**7,1 %**	**20,9 %**	**1,8 %**
Construction/autres commerces	2,2 %	7,4 %	0,2 %
Aviation	1,4 %	3,5 %	0,5 %
Formation des conducteurs	1,2 %	3,9 %	0,1 %
Service automobile/Affaires/Ventes	0,4 %	1,1 %	0,1 %
Électronique/Ingénierie/Robotique	0,2 %	0,7 %	--
Technique de génie civil	0,1 %	0,4 %	--
Autre commerce/Formation technique	1,6 %	3,9 %	0,6 %
Santé	**38,1 %**	**15,8 %**	**46,8 %**
Soins de santé/Services de santé	17,9 %	10,8 %	20,7 %
Coiffure	7,4 %	1,6 %	9,7 %
Beauté/Esthétique/Cosmétiques	7,1 %	0,6 %	9,7 %
Soins dentaires	1,9 %	0,2 %	2,6 %
Soins de santé alternatifs (Accupression)	1,3 %	1,1 %	1,3 %
Autre santé	2,5 %	1,5 %	2,9 %
Autres Services	**10,0 %**	**9,5 %**	**10,2 %**
Loi et sécurité	3,3 %	4,3 %	3,0 %
Travail auprès des enfants et des jeunes/Enseignement spécialisé/aide enseignant	2,1 %	0,6 %	2,7 %
Garderie	1,7 %	0,1 %	2,4 %
Counselling	0,7 %	0,5 %	0,8 %
Services sociaux/Soutien communautaire	0,6 %	0,2 %	0,7 %
Autre service	1,5 %	3,8 %	0,6 %
Médias/technologies de l'information	**23,6 %**	**28,6 %**	**21,7 %**
Administration de bureau d'affaires	13,1 %	8,1 %	15,3 %
Ordinateurs	4,8 %	10,9 %	2,3 %
Radio/Télévision/Film/Musique	3,9 %	6,1 %	3,0 %
Microédition/Multimédia	0,4 %	0,9 %	0,2 %
Journalisme/Photographie	0,3 %	0,3 %	0,2 %
Autre Médias/technologies de l'information	1,1 %	2,4 %	0,7 %
Design	**4,4 %**	**7,2 %**	**3,3 %**
Décoration intérieure/Design	0,9 %	0,4 %	1,1 %
Mode/Design/Présentation des marchandises	0,4 %	0,1 %	0,5 %
Autre design	2,9 %	6,5 %	1,6 %
Autres	**16,8 %**	**18,0 %**	**16,3 %**
Arts de la scène	4,5 %	2,7 %	5,3 %
Bible/Théologie	3,8 %	6,5 %	2,9 %
Hébergement/Tourisme/Voyage	3,6 %	2,4 %	4,0 %
Arts culinaires/Cuisinier/Chef	1,8 %	3,5 %	1,2 %
Soins des animaux	0,7 %	0,1 %	1,0 %
Rattrapage scolaire général	0,7 %	1,2 %	0,5 %
Autre	1,6 %	1,9 %	1,5 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 721 (données pondérées)

5.1.1 Caractéristiques des programmes

La majorité des étudiants (97 %) des CPEP suivent des programmes à plein temps. Il n'y a pas de différence en ce qui concerne la participation par rapport aux programmes ou aux régions pour la grande majorité des étudiants ayant répondu au sondage qui suivaient un programme à plein temps. Plus d'étudiants des CPEP participent à leur programme à plein temps par rapport à ceux des collèges publics.

Dans l'ensemble, en ce qui concerne tous les programmes, les programmes des CPEP durent de 7 à 12 mois. Cependant, la durée des programmes n'est pas uniforme en fonction du domaine des programmes. Par exemple, les programmes en commerce et technique sont généralement d'une durée plus courte, qui varie de 3 à 12 mois (85 %), alors que dans les domaines de la santé, des médias et technologies de l'information et des autres services, la durée des programmes est généralement de 7 à 23 mois.

Il est difficile de comparer la longueur des programmes du secteur privé et ceux du secteur public, car des catégories différentes ont été utilisées dans chacun des sondages pour classer la longueur des programmes. Dans le secteur public, les étudiants qui ont répondu au sondage ont indiqué que la durée des programmes varie entre moins d'un an (18 %), de un an à moins de deux ans (20 %), de 24 à 35 mois (35 %), de 36 à 47 mois (13 %) et plus de 47 mois (1 %). On peut toutefois dire que la programmation des collèges du secteur public tend à durer plus longtemps, le plus souvent sur une période de deux ans ou plus (public : 24 mois ou plus = 62 %; privé : 24 mois ou plus = 12 %).

En ce qui concerne les régions, les programmes des provinces maritimes et du Québec semblent durer un peu plus longtemps que dans les autres

Figure 5-3 : Plein-temps vs temps partiel

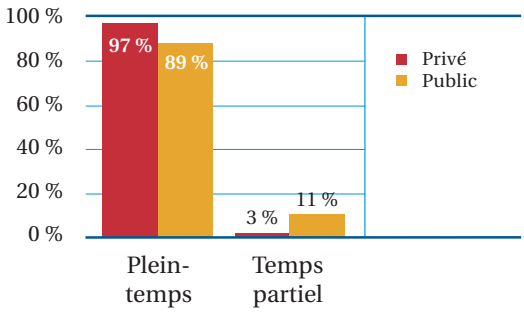

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

Privé n = 13 490 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses); Public n = 7 430

Tableau 5-4a : Longueur des programmes, par domaine

Longueur des programmes	Commerce/ Formation technique (n = 912)	Design (n = 466)	Santé (n = 5 242)	Média/ technologies de l'information (n = 3 699)	Autres services (n = 1 488)	Autres (n = 1 736)	Total (n = 13 543)
Moins de 3 mois	9 %	–	–	1 %	1 %	1 %	1 %
3 à 6 mois	32 %	2 %	11 %	12 %	4 %	15 %	12 %
7 à 12 mois	44 %	47 %	60 %	62 %	68 %	39 %	56 %
13 à 23 mois	3 %	29 %	20 %	19 %	21 %	12 %	18 %
24 à 35 mois	8 %	15 %	7 %	4 %	5 %	28 %	10 %
36 à 47 mois	1 %	5 %	1 %	–	–	5 %	1 %
Plus de 47 mois	2 %	2 %	1 %	–	1 %	1 %	1 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 543 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

Tableau 5-4b : Longueur des programmes, par région

Durée des programmes	Maritimes (n = 3 134)	Québec (n = 654)	Ontario (n = 4 058)	Prairies (n = 2 858)	Colombie-Britannique (n = 2 839)	Total (n = 13 543)
Moins de 3 mois	2 %	–	1 %	1 %	2 %	1 %
3 à 6 mois	5 %	17 %	14 %	14 %	15 %	12 %
7 à 12 mois	47 %	41 %	57 %	59 %	65 %	56 %
13 à 23 mois	35 %	42 %	13 %	9 %	8 %	18 %
24 à 35 mois	9 %	–	13 %	12 %	8 %	10 %
36 à 47 mois	–	–	–	4 %	1 %	1 %
Plus de 47 mois	–	–		1 %	2 %	1 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 543 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

régions. Dans les provinces maritimes (35 %) et au Québec (42 %) la durée des programmes est communément de 13 à 23 mois par rapport à l'Ontario (13 %), aux Prairies (9 %) et en Colombie-Britannique (8 %). En Ontario (57 %), dans les Prairies (59 %) et en Colombie-Britannique (65 %), la durée des programmes est le plus souvent de 7 à 12 mois alors que les proportions pour cette durée sont de 47 % dans les provinces maritimes et de 41 % au Québec.

En général, la plupart des étudiants (65 %) ne déménagent pas pour aller au collège privé d'enseignement professionnel. Seulement le tiers (33 %) des étudiants qui ont répondu au sondage ont indiqué qu'ils ont déménagé pour entreprendre leur programme d'enseignement. Selon les régions, les étudiants des Prairies (38 %) sont ceux qui sont le plus susceptibles de déménager par rapport aux étudiants des autres régions, alors que les étudiants de l'Ontario (29 %) sont ceux qui déménagent le moins. En fonction des programmes, plus de la moitié (55 %) des étudiants inscrits dans les autres programmes, comme les arts de la scène, les études bibliques ou théologiques, l'hébergement/le tourisme/les voyages et les arts culinaires/cuisinier ou chef, ont dû se déplacer pour entreprendre leur programme. Lorsque les étudiants ont dû se déplacer, c'est le plus souvent sur une distance de plus de 80 km (Figure 5-5).

Figure 5-5 : Distance parcourue pour participer au programme

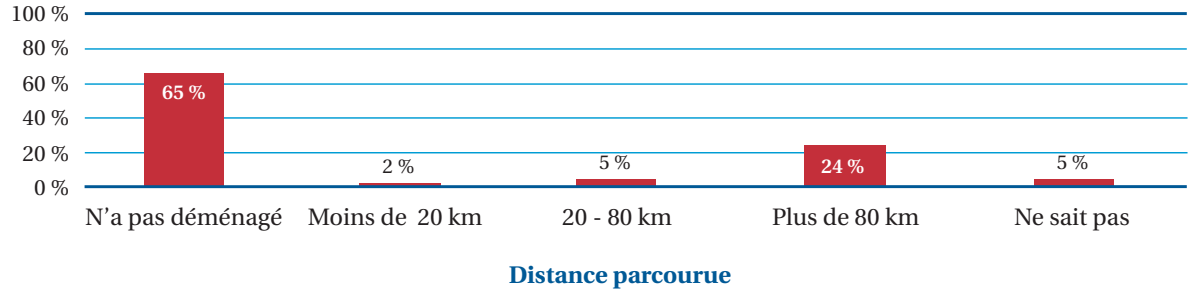

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 721 (les données pondérées *incluent* les réponses « ne sais pas » et les non- réponses)

5.2 Raisons motivant le choix de programme

Les étudiants fréquentant les CPEP entreprennent les études postsecondaires pour une grande variété de raisons. La raison la plus souvent invoquée est un changement de carrière ou la poursuite d'une carrière particulière (36 %), suivi de l'intérêt général ou du développement personnel (25 %). Les raisons motivant la poursuite des EPS sont généralement uniformes en fonction des programmes et des régions.

Si l'on considère les trois raisons les plus invoquées pour le choix d'un collège privé d'enseignement professionnel en particulier, la disponibilité du programme (45 %), la courte durée du programme (37 %) et la réputation ou la qualité de l'établissement (37 %) ont été les critères de sélection le plus souvent invoqués. Les motifs liés à la sélection d'un établissement particulier varient selon les programmes, par exemple :

- Les étudiants en design fréquentaient le plus souvent leur établissement en raison de la taille des classes (34 %), pour participer à un programme particulier (52 %) et/ou en raison de la disponibilité du programme qui n'est pas offert par les collèges ou les universités du système public (19 %).
- Les étudiants inscrits dans les autres programmes ont indiqué plus fréquemment qu'ils ont choisi leur établissement en raison de la qualité ou de la réputation (52 %), pour suivre un programme particulier (50 %) et/ou en raison de la disponibilité des programmes qui ne sont pas offerts dans les collèges ou les universités du système public (22 %).
- Les étudiants inscrits au programme de médias et technologies de l'information étaient significativement plus susceptibles de dire qu'ils ont choisi leur établissement en raison de la durée plus courte du programme (44 %) ou du nombre d'heures de classes ou d'enseignement (21 %).
- Les étudiants des autres programmes de service ont choisi leur établissement pour participer à un programme particulier (52 %) ou en raison du nombre d'heures de classe ou d'enseignement (18 %) dans une proportion souvent plus élevée que les étudiants des autres programmes.

Comme l'illustre le Tableau 5-7, pour les étudiants inscrits dans un collège privé d'enseignement professionnel au Québec, les principaux attraits d'un programme incluent la courte période du programme (52 %) et la réputation ou la qualité de l'établissement (53 %) alors que dans les provinces maritimes la particularité du programme (52 %) est plus importante que dans les autres régions.

Comme nous l'avons fait remarquer, 37 % des étudiants ont choisi un établissement en raison de sa réputation ou de sa qualité, et 20 % parce qu'il leur

Tableau 5-6 : Les principales raisons motivant la poursuite des études postsecondaires

Raisons invoquées par les étudiants	Réponse %
Changement de carrière ou poursuite d'un emploi	36 %
Intérêt général ou développement personnel	25 %
Études à un niveau supérieur ou acquisition de plus de compétences dans le même domaine	10 %
Acquisition de compétences pratiques particulières en plus de la formation générale	10 %
Accroissement potentiel du revenu ou de la compensation	6 %
Obtention de la reconnaissance des études/de la formation ou de l'expérience acquises à l'étranger.	4 %
Changement de carrière puisque l'enseignement acquis à l'étranger n'est pas reconnu	3 %
Réponses citées par 1 % ou moins des répondants	5 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 721 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

Tableau 5-7 : Principales raisons qui motivent le choix d'un CPEP

Raisons invoquées par les étudiants	Maritimes (n = 3 161)	Québec (n = 638)	Ontario (n = 4021)	Prairies (n = 2862)	Colombie-Britannique (n = 2 824)	Total (n = 13 505)
Pour participer à un programme particulier	52 %	47 %	41 %	43 %	46 %	45 %
Courte durée du programme	31 %	52 %	45 %	33 %	33 %	37 %
Réputation ou qualité de l'établissement	30 %	53 %	40 %	37 %	35 %	37 %
Nombre de personnes par classe	29 %	10 %	22 %	20 %	20 %	22 %
Établissement situé près du domicile	21 %	7 %	22 %	19 %	21 %	20 %
Établissement recommandé	20 %	22 %	17 %	25 %	18 %	20 %
Accès au cours non offerts dans les universités ou collèges publics	15 %	11 %	15 %	15 %	18 %	16 %
Nombre d'heures en classe ou d'heures d'enseignement	14 %	12 %	13 %	12 %	14 %	13 %
Historique de l'établissement quant au placement des étudiants diplômés	15 %	18 %	14 %	10 %	8 %	12 %
Dates de début des programmes fréquentés	11 %	6 %	11 %	10 %	12 %	11 %
Établissement situé dans une ville où je veux habiter	8 %	3 %	6 %	8 %	12 %	8 %
Coût du programme (frais de scolarité)	5 %	1 %	6 %	10 %	6 %	7 %
Exigences pour l'admission	5 %	8 %	5 %	7 %	9 %	6 %
Taille de l'établissement	7 %	2 %	4 %	8 %	4 %	6 %
L'établissement offrait de l'aide financière/des bourses d'études	2 %	11 %	4 %	6 %	5 %	4 %
L'établissement offrant des services pour les besoins spéciaux	1 %	1 %	2 %	1 %	3 %	2 %
Réponses données par 2 % ou moins des répondants	2 %	2 %	3 %	4 %	3 %	3 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 505 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

Tableau 5-8 : Première source d'information de l'étudiant sur les programmes offerts

Source de données par les étudiants	Maritimes (n = 3 194)	Québec (n = 643)	Ontario (n = 4 048)	Prairies (n = 885)	Colombie-Britannique (n = 2 847)	Total (n = 13 617)
Amis	37 %	33 %	33 %	36 %	33 %	35 %
Publicité	26 %	46 %	26 %	27 %	24 %	27 %
Site Web/en direct	27 %	34 %	27 %	20 %	32 %	27 %
Famille	19 %	14 %	14 %	23 %	14 %	17 %
Étudiants inscrits dans le programme	13 %	9 %	9 %	14 %	9 %	11 %
Conseiller en carrière	14 %	9 %	9 %	8 %	9 %	10 %
Représentants de l'établissement	10 %	2 %	6 %	10 %	5 %	8 %
Agence gouvernementale	3 %	2 %	3 %	1 %	1 %	2 %
Autre (non précisée)	9 %	6 %	13 %	12 %	11 %	11 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 617 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

avait été recommandé. Lorsqu'on leur a demandé comment ils avaient entendu parler du programme pour la première fois, il était clair que les étudiants obtiennent d'abord l'information sur les CPEP auprès d'amis (35 %), par la publicité (27 %) et sur le site Web ou en direct (27 %). Peu d'étudiants ont été informés sur les établissements par d'autres sources comme les agences gouvernementales (2 %) ou les conseillers en carrière (10 %).

En ce qui concerne les autres programmes, les amis sont le plus souvent la source d'information pour les programmes en santé (37 %) et les autres programmes (42 %). La publicité est la source le plus souvent mentionnée pour les programmes de médias et technologies de l'information (35 %) et les sites Web et les sources directes sont les principales sources pour les étudiants en design (36 %).

Au Québec, la publicité des établissements a plus d'effet sur les étudiants, car ceux-ci mentionnent plus fréquemment la publicité (46 %) et les sites Web/en direct (34 %) comme première source d'information sur un établissement.

6. Financement du programme

6.1 Frais de scolarité

Bien que leur durée moyenne soit la plus courte, les programmes de formation technique des métiers sont ceux dont les frais de scolarité (19 289 $) sont les plus élevés, suivis des programmes en design (16 743 $). Les programmes de la catégorie *Autres services* exigent les frais de scolarité les plus bas (une moyenne de 13 078 $).

Par rapport à l'ensemble des programmes, ce sont ceux des catégories *Design* (27 %) et *Autres* (31 %) qui imposent régulièrement les frais de scolarité les plus élevés (plus de 20 000 $). Par contraste, plus de la moitié des programmes des catégories *Santé* (55 %) et *Autres services* (55 %) coûtent 12 000 $ ou moins, ce qui fait d'eux les programmes les moins onéreux.

Si les programmes offerts au Québec et dans les Maritimes tendent à durer un peu plus longtemps que dans les autres régions, c'est en Ontario (en moyenne 15 006 $) et en Colombie-Britannique (15 554 $) que les frais de scolarité sont les plus élevés, et ce, pour des programmes qui durent en moyenne de sept à douze mois. Ces deux régions proposent plus souvent que les autres des programmes dont les frais de scolarité dépassent 20 000 $ (Ontario 20 % et Colombie-Britannique 17 %).

Tableau 6-1 : Moyenne des frais de scolarité totaux (toutes années confondues) des programmes offerts par les collèges privés d'enseignement professionnel

Coût du programme	Formation technique et métiers (n = 972)	Design (n = 599)	Santé (n = 5 234)	Média/ technologies de l'information (n = 3 238)	Autres services (n = 1 378)	Autres (n = 2 300)	Total (n = 13 721)
moins de 6 000 $	11 %	5 %	13 %	7 %	10 %	14 %	11 %
de 6 000 $ à 8 000 $	7 %	5 %	13 %	10 %	14 %	15 %	12 %
de 8 001 $ à 10 000 $	13 %	16 %	18 %	17 %	19 %	8 %	16 %
de 10 001 $ à 12 000 $	10 %	11 %	11 %	14 %	13 %	6 %	11 %
de 12 001 $ à 14 000 $	18 %	6 %	5 %	11 %	13 %	6 %	8 %
de 14 001 $ à 16 000 $	5 %	8 %	12 %	12 %	4 %	3 %	9 %
de 16 001 $ à 20 000 $	8 %	12 %	9 %	13 %	8 %	7 %	10 %
plus de 20 000 $	16 %	27 %	11 %	7 %	8 %	31 %	14 %
aucune réponse	12 %	10 %	8 %	12 %	11 %	12 %	10 %
Moyenne des frais de scolarité	19 289 $	16 743 $	13 521 $	13 386 $	13 078 $	15 821 $	14 364 $

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 721 (les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses)

NOTE : Les frais de scolarité pour les collèges privés d'enseignement professionnel doivent couvrir tous les coûts, alors qu'ils ne couvrent qu'une partie des dépenses dans le système public.

6.2 Modes de financement des EPS

Nous avons demandé aux étudiants d'indiquer auxquelles des 14 sources proposées ils feraient appel pour financer leurs études du début à la fin. Pour chacune, ils devaient préciser la somme approximative reçue. Un peu plus de la moitié (53 %) des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel ont recouru aux prêts gouvernementaux pour études. Parmi les autres sources de revenus souvent mentionnées, citons les parents/famille/conjoint (26 %), l'assurance emploi ou d'autres formes d'aide gouvernementale (13 %), les marges de crédit ou les prêts du secteur privé (12 %) et les revenus d'emplois antérieurs (10 %).

Par ailleurs, une proportion significativement plus grande des étudiants fréquentant des établissements agréés par le PCPÉ font appel aux prêts et bourses des gouvernements (10 % vs 5 %) et aux bourses de source privée administrées par les établissements d'enseignement (6 % vs 3 %). Les étudiants des collèges non agréés par le PCPÉ affichent une plus grande dépendance envers les marges de crédit du secteur privé (14 % vs 12 %) et les revenus provenant de leur emploi actuel (9 % vs 8 %). Les étudiants du système privé fréquentant des établissements non agréés par le PCPÉ semblent mal comprendre le système de prêts aux étudiants du Canada puisque 42 % d'entre eux comptaient recourir à un prêt étudiant pour financer une partie de leur programme.

Il est important de faire une distinction entre l'incidence du recours aux diverses sources de financement et la contribution relative des diverses sources. Par exemple, alors que 53 % des répondants financent leurs études dans un collège privé d'enseignement professionnel au moyen des prêts étudiants gouvernementaux, ces prêts ne couvrent en moyenne que 44 % de leurs frais de scolarité. La portion restante des frais est le plus souvent couverte par les parents, la famille ou le conjoint, qui en assument en moyenne 18 %, et par l'AE et

Tableau 6-2a : Modes actuels de financement des études

	Établissements agréés par le PCPÉ (n = 10 884)		Établissements non agréés par le PCPÉ (n = 2 837)		Total (n = 13 721)	
Ressources financières	Pourcentage d'utilisation de cette source	Revenu moyen tiré de cette source	Pourcentage d'utilisation de cette source	Revenu moyen tiré de cette source	Pourcentage d'utilisation de cette source	Revenu moyen tiré de cette source
Prêt du gouvernement	57 %	10 000 $	42 %	2 760 $	53 %	12 818 $
Parents/famille/conjoint	25 %	11 062 $	27 %	11 390 $	26 %	11 133 $
AE ou autre forme d'aide gouvernementale	13 %	14 407 $	16 %	11 671 $	13 %	13 745 $
Marge de crédit personnelle/prêt personnel	12 %	10 497 $	14 %	12 385 $	12 %	10 933 $
Gains provenant d'un emploi antérieur	10 %	5 242 $	10 %	6 542 $	10 %	5 501 $
Bourse du gouvernement (non remboursable)	10 %	5 285 $	5 %	6 785 $	9 %	5 460 $
Épargnes personnelles, y compris le REER	9 %	6 834 $	9 %	8 025 $	9 %	7 078 $
Gains provenant d'un emploi actuel	8 %	4 944 $	9 %	5 265 $	8 %	5 021 $
Bourses de source privée administrées par l'établissement d'enseignement	6 %	2 733 $	3 %	10 000 $	5 %	3 535 $
REER	2 %	7 219 $	1 %	8 024 $	2 %	7 290 $
Bande indienne/fonds du MAINC	3 %	11 172 $	4 %	8 367 $	3 %	10 281 $
Programme travail-études	1 %	5 984 $	1 %	12 031$	1 %	7 954 $
Revenus de placements (obligations, dividendes, intérêts, etc.)	1 %	5 784 $	1 %	6 253 $	1 %	5 825 $
Stages en entreprise/emplois temporaires	0,4 %	4 171 $	0,2 %	10 000 $	0,4 %	4 496 $

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

Privé n = 13 721 (Les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

Tableau 6-2b : Financement relatif des programmes des collèges privés d'enseignement professionnel, par ressource financière

Ressources financières	Pourcentage d'utilisation de cette source	Total des fonds provenant de cette source	Pourcentage du total des fonds
Prêt du gouvernement	53 %	94 032 848,00 $	44 %
Parents/famille/conjoint	26 %	38 998 899,00 $	18 %
AE ou autre forme d'aide gouvernementale	13 %	25 290 800,00 $	12 %
Marge de crédit personnelle/prêt personnel	12 %	18 673 564,00 $	9 %
Gains provenant d'un emploi antérieur	10 %	7 425 675,00 $	3 %
Bourse du gouvernement (non remboursable)	9 %	7 015 843,00 $	3 %
Épargnes personnelles, y compris le REER	9 %	9 116 206,40 $	4 %
Gains provenant d'un emploi actuel	8 %	5 628 092,60 $	3 %
Bourses de source privée administrées par l'établissement d'enseignement	5 %	2 368 450,00 $	1 %
REER	2 %	1 822 525,00 $	1 %
Bande indienne/fonds du MAINC	3 %	3 947 904,00 $	2 %
Programme travail-étude	1 %	644 290,20 $	0 %
Revenus de placements (obligations, dividendes, intérêts, etc.)	1 %	$949 475,00 $	0 %
Stages en entreprise/emplois temporaires	0,4 %	$220 308,90 $	0 %

Privé n = 13 721 (Les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.); Public n = 7 438

Note : Les totaux dépassent 100 % en raison des réponses multiples.

Tableau 6-2c : Modes actuels de financement des études – établissements privés vs publics

Ressources financières	Établissements privés Pourcentage d'utilisation de cette source	Établissements publics Pourcentage d'utilisation de cette source
Prêt du gouvernement	53 %	29 %
Parents/famille/conjoint	26 %	59 %
AE ou autre forme d'aide gouvernementale (Public – aide sociale/supplément de revenu, soutien financier aux personnes handicapées)	13 %	14 %
Marge de crédit personnelle/prêt personnel	12 %	18 %
Bourse du gouvernement (non remboursable)	9 %	13 %
Épargnes personnelles, y compris le REER et les gains provenant d'un emploi antérieur	19 %	47 %
Gains provenant d'un emploi actuel (Public – revenu d'emploi)	8 %	70 %
Bourses de source privée administrées par l'établissement d'enseignement (Public – bourses d'études)	5 %	25 %
REER	2 %	N/D
Bande indienne/fonds du MAINC	3 %	3 %
Programme travail-études (Public – subventions de formation)	1 %	4 %
Revenus de placements (obligations, dividendes, intérêts, etc.)	1 %	N/D
Stages en entreprise/emplois temporaires	0,4 %	N/D

Privé n = 13 721 (Les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.); Public n = 7 438

Note : Les totaux dépassent 100 % en raison des réponses multiples.

Tableau 6-2d : Modes actuels de financement des études selon les régions

Ressources financières	Maritimes (n = 3 213)	Québec (n = 654)	Ontario (n = 4 080)	Prairies (n = 2 907)	Colombie-Britannique (n = 2 867)	Total (n = 13 721)
Prêt du gouvernement	58 %	70 %	50 %	53 %	50 %	54 %
Parents/famille/conjoint	16 %	25 %	30 %	28 %	27 %	26 %
AE ou autre forme d'aide gouvernementale	25 %	4 %	14 %	7 %	9 %	13 %
Marge de crédit personnelle/ prêt personnel	11 %	12 %	14 %	13 %	11 %	12 %
Gains provenant d'un emploi antérieur	6 %	11 %	10 %	14 %	10 %	10 %
Bourse du gouvernement (non remboursable)	8 %	9 %	9 %	15 %	7 %	9 %
Épargnes personnelles, y compris le REER	6 %	9 %	9 %	12 %	11 %	9 %
Gains provenant d'un emploi actuel	5 %	16 %	8 %	9 %	8 %	8 %
Bourses de source privée administrées par l'établissement d'enseignement	4 %	1 %	3 %	11 %	5 %	5 %
REER	2 %	1 %	1 %	4 %	1 %	2 %
Bande indienne/fonds du MAINC	2 %	-	2 %	6 %	3 %	3 %
Programme travail-études	1 %	1 %	1 %	1 %	-	1 %
Revenus de placements (obligations, dividendes, intérêts, etc.)	1 %	-	1 %	2 %	1 %	1 %

Les totaux dépassent 100 % en raison des réponses multiples
n = 13 721 (Les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

d'autres formes d'aide gouvernementale, qui en couvrent 12 %. Le Tableau 6-2b illustre le pourcentage total des dépenses couvertes par les diverses sources de financement communément utilisées par les étudiants des CPEP.

Par rapport aux étudiants fréquentant des collèges privés d'enseignement professionnel (Tableau 6-2c), les étudiants inscrits dans les collèges publics disposent d'une gamme de ressources significativement plus vaste pour financer leurs études. Ainsi, ils obtiennent généralement plus de fonds en provenance de la famille (59 % vs 26 %), des épargnes personnelles (47 % vs 19 %), de bourses gouvernementales (13 % vs 9 %) et de bourses d'études (25 % vs 5 %). Ils puisent par ailleurs davantage dans les fonds acquis en travaillant pendant leurs études (70 % vs 8 %). La forte proportion d'étudiants des collèges privés qui sont inscrits à temps plein peut expliquer en partie le petit nombre d'entre eux qui occupent un emploi durant leurs études par rapport aux étudiants des collèges publics.

Tableau 6-2e : Modes actuels de financement des études selon le type de programme

Ressources financières	Formation technique et métiers (n = 972)	Design (n = 599)	Santé (n = 5 234)	Média/ technologies de l'information (n = 3 238)	Autres services (n = 1 378)	Autres (n = 2 300)	Total (n = 13 721)
Prêt du gouvernement	45 %	53 %	55 %	55 %	60 %	47 %	54 %
Parents/famille/conjoint	20 %	37 %	26 %	16 %	18 %	41 %	26 %
AE ou autre forme d'aide gouvernementale	28 %	7 %	11 %	22 %	12 %	4 %	13 %
Marge de crédit personnelle/ prêt personnel	14 %	12 %	16 %	9 %	11 %	11 %	12 %
Gains provenant d'un emploi antérieur	9 %	14 %	8 %	5 %	9 %	20 %	10 %
Bourse du gouvernement (non remboursable)	8 %	4 %	9 %	10 %	11 %	11 %	9 %
Épargnes personnelles, y compris le REER	11 %	14 %	8 %	6 %	10 %	15 %	9 %
Gains provenant d'un emploi actuel	6 %	12 %	9 %	6 %	7 %	10 %	8 %
Bourses de source privée administrées par l'établissement d'enseignement	2 %	7 %	3 %	2 %	4 %	14 %	5 %
REER	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	4 %	2 %
Bande indienne/fonds du MAINC	5 %	1 %	2 %	3 %	4 %	3 %	3 %
Programme travail-étude	1 %	-	-	-	1 %	1 %	1 %
Revenus de placements (obligations, dividendes, intérêts, etc.)	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %

Les totaux dépassent 100 % en raison des réponses multiples

n = 13 721 (Les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

Selon les régions et les programmes, les étudiants font aussi appel aux ressources financières de manière différente :

- Les étudiants inscrits à un programme professionnel dans un collège au Québec (70 %) sont ceux qui recourent le plus aux prêts étudiants gouvernementaux, suivis des étudiants des Maritimes (58 %).
- Les contributions des parents ou des conjoints (16 %) sont sensiblement moindres dans les Maritimes, où l'AE et les autres formes d'aide gouvernementale (25 %) couvrent une plus grande part des besoins des étudiants que dans les autres régions, la moyenne nationale étant de 13 %.
- Les étudiants des programmes de formation technique et des métiers sont les moins enclins à faire appel à un prêt étudiant du gouvernement (45 %), alors que ceux des autres secteurs sont ceux qui le font le plus (60 %).
- Les étudiants des catégories *Design* (37 %) et *Autres* (41 %) reçoivent davantage de contributions de la part de leurs parents ou d'un conjoint pour poursuivre leurs études.
- L'AE ou l'aide gouvernementale sont plus fréquemment touchées par les étudiants inscrits en formation technique et dans les métiers (28 %) et en médias et technologies de l'information (22 %).

6.2.1 Statut d'emploi

6.2.1.1 Occupation d'un emploi durant le programme

La majorité des étudiants des CPEP (63 %) ne travaillent pas pendant leurs études. Les 37 % restants occupent un emploi à temps plein (6 %) ou partiel (31 %). Les étudiants du secteur privé sont ainsi moins susceptibles de travailler durant leurs études que ceux du système public. Par exemple, alors que 63 % des étudiants des CPEP ne travaillent pas durant leurs études, seulement 42 % des étudiants des collèges publics ont répondu qu'ils ne travaillaient jamais ou rarement.

Les étudiants du Québec (54 %) ont plus fréquemment un emploi pendant leurs études. C'est également le cas des étudiants en design (45 %) en santé (42 %).

Parmi les étudiants qui travaillent à temps partiel pendant leurs études, la majorité (92 %) gagnent moins de 20 000 $ par année. Les autres étudiants gagnent de 20 000 $ à 29 999 $ par année (1 %) ou n'ont pas indiqué leur revenu (7 %). Le salaire annuel moyen tiré d'un travail à temps partiel est de 7 947 $ (la moyenne varie de 7 227 $ à 8 718 $ selon les programmes). Le revenu annuel que procure l'emploi à temps partiel ne diffère pas significativement selon le programme ou la région.

Le Tableau 6-4 illustre les niveaux de revenu pour les emplois à temps plein en fonction des programmes et des régions. De tous les étudiants qui travaillent à temps plein pendant leurs études, ceux qui sont inscrits dans les programmes de formation technique et de métiers touchent les salaires les plus élevés, alors que ceux des programmes de design ont les revenus les plus faibles. Les étudiants des Maritimes et du Québec gagnent des salaires moins élevés pour un emploi à plein temps pendant leurs études. Ainsi, 79 % des étudiants des Maritimes et 74 % de ceux du Québec gagnent 29 999 $ ou moins par année bien qu'ils travaillent à plein temps.

6.2.1.2 Occupation d'un emploi avant le programme d'études

Moins de la moitié (46 %) des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel avaient un emploi avant d'entreprendre leurs EPS. Parmi les sans-emploi, 16 % étaient sans travail, 13 % étaient aux études et 9 % étaient des parents au foyer ou ne travaillaient pas pour une autre raison. Cela peut expliquer le petit nombre d'étudiants qui mettent leurs épargnes à contribution pour financer leur programme actuel. Les étudiants actuellement inscrits en formation technique et métiers (23 %) et en médias et technologies de l'information (24 %) étaient le moins susceptibles d'occuper un emploi avant leur programme. Les étudiants des autres programmes étaient plus souvent (21 %) déjà aux études avant le début de leur programme. Le taux d'emploi avant le programme est le plus bas chez les étudiants des Maritimes (41 %).

Tableau 6-3 : Statut d'emploi durant les études, par programme et par région

Statut	Formation technique et métiers	Design	Santé	Média/ technologies de l'information	Autres services	Autres	Total
Travaille	25 %	45 %	42 %	32 %	38 %	36 %	37 %
Ne travaille pas	75 %	55 %	58 %	68 %	62 %	64 %	63 %

Statut	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Total
Travaille	31 %	54 %	38 %	37 %	39 %	37 %
Ne travaille pas	69 %	46 %	62 %	63 %	61 %	63 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 548 (Les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

Tableau 6-4 : Salaire des emplois à temps plein

Salaire à temps plein	Formation technique et métiers (n = 68)	Design (n = 21)	Santé (n = 318)	Média/ technologies de l'information (n = 282)	Autres services (n = 103)	Autres (n = 06)	Total (n = 898)
moins de 20 000 $	45 %	64 %	48 %	47 %	49 %	47 %	48 %
de 20 000 $ à 29 000 $	17 %	21 %	24 %	27 %	22 %	24 %	24 %
de 30 000 $ à 39 999 $	6 %	3 %	12 %	10 %	15 %	15 %	12 %
40 000 $ et plus	25 %	7 %	11 %	12 %	10 %	9 %	12 %
aucune réponse	7 %	6 %	6 %	4 %	5 %	4 %	5 %
salaire moyen	31 802 $	20 123 $	24 833 $	25 833 $	24 089 $	25 288 $	25 347 $

Salaire à temps plein	Maritimes (n = 141)	Québec (n = 56)	Ontario (n = 314)	Prairies (n = 175)	Colombie-Britannique (n = 212)	Total (n = 898)
moins de 20 000 $	59 %	55 %	42 %	47 %	47 %	48 %
de 20 000 $ à 29 000 $	20 %	19 %	28 %	23 %	22 %	24 %
de 30 000 $ à 39 999 $	5 %	10 %	10 %	17 %	13 %	12 %
40 000 $ et plus	8 %	12 %	15 %	9 %	13 %	12 %
Aucune réponse	8 %	4 %	5 %	3 %	6 %	5 %
salaire moyen	22 225 $	24 146 $	26 681 $	25 457 $	25 812 $	25 347 $

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 898 (Les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

Tableau 6-5 : Statut de l'emploi avant le programme, selon les programmes et les régions

Statut	Formation technique et métiers (n = 972)	Design (n = 599)	Santé (n = 5 234)	Média/ technologies de l'information (n = 3 238)	Autres services (n = 1 378)	Autres (n = 2 300)	Total (n = 13 721)
Travaille	43 %	49 %	49 %	39 %	46 %	50 %	46 %
Ne travaille pas	23 %	14 %	13 %	24 %	10 %	21 %	16 %
Aux études	11 %	18 %	12 %	11 %	8 %	9 %	13 %
Parents au foyer/autres	5 %	6 %	9 %	11 %	11 %	6 %	9 %
Aucune réponse	18 %	12 %	17 %	15 %	19 %	12 %	16 %

Statut	Maritimes (n 3 213)	Québec (n = 654)	Ontario (n = 4 080)	Prairies (n = 2 907)	Colombie-Britannique (n = 2 867)	Total (n = 13 721)
Travaille	41 %	57 %	50 %	46 %	46 %	46 %
Ne travaille pas	17 %	10 %	20 %	11 %	15 %	16 %
Aux études	9 %	16 %	14 %	13 %	17 %	13 %
Parents au foyer/autres	7 %	8 %	11 %	8 %	9 %	9 %
Aucune réponse	27 %	10 %	5 %	23 %	12 %	16 %

n = 13 721 (Les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

6.3 Prêts étudiants du gouvernement : notoriété et accessibilité

Malgré l'utilisation substantielle des prêts étudiants gouvernementaux pour financer les EPS au privé, les étudiants connaissent très peu les divers programmes d'aide. La majorité ne connaissent pas, connaissent très peu ou un peu le Programme canadien de prêts aux étudiants (81 %), le programme provincial de prêts aux étudiants (75 %) et le Régime enregistré d'épargne études (REÉÉ) assorti de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCÉÉ) (82 %). Le lieu de résidence a une incidence sur la connaissance des programmes canadiens de prêts aux étudiants. Les étudiants des Maritimes sont ceux qui connaissent le mieux les programmes fédéral (55 % le connaissent un peu ou beaucoup) et provincial (49 % un peu, beaucoup), tandis que les étudiants du Québec sont ceux qui connaissent le moins le REÉÉ et la SCÉÉ (48 % ne les connaissent pas du tout).

De tous les programmes d'aide financière aux études (AFE), le programme provincial est le mieux connu des étudiants. La connaissance des programmes d'AFE varie également selon le domaine d'études :

- Les étudiants inscrits en design (provincial 25 %; fédéral 27 %: REÉÉ/SCÉÉ 42 %) et dans la catégorie *Autres* (provincial 25 %; fédéral 25 %: REÉÉ/SCÉÉ 42 %) sont plus susceptibles de ne pas connaître du tout les programmes de prêts aux étudiants provinciaux ou fédéral, le REÉÉ et la SCÉÉ.
- Les étudiants qui fréquentent des établissements non agréés par le PCPÉ connaissent moins les programmes canadiens de prêts aux étudiants.
- Les étudiants inscrits dans les établissements non agréés par le PCPÉ ne sont généralement pas du tout au courant des programmes de prêts étudiants du gouvernement fédéral (27 % vs 19 %) ou des gouvernements provinciaux (25 % vs 19 %).

Nous avons demandé aux étudiants s'ils avaient déposé une demande de prêt étudiant au gouvernement et si le financement leur avait été refusé. Dans l'ensemble, à peine moins de la moitié (47 %) des étudiants inscrits dans les CPEP n'ont jamais fait de demande de prêts aux étudiants, 44 % ont effectué une demande et reçu un financement, et 8 % se sont fait refuser le financement.

Les étudiants du Québec (66 %) et des Maritimes (68 %), de même que ceux de la catégorie *Autres services* (63 %), ont plus souvent déposé une demande de prêt étudiant que la moyenne nationale (53 %). À l'inverse, les étudiants des catégories

Tableau 6-6 : Connaissance des programmes d'aide financière

	Établissements agréés par le PCPÉ (n = 10 884)			Établissements non agréés par le PCPÉ (n = 2 837)			Total (n = 13 721)		
Programme	Fédéral	Provincial	REER/SCÉÉ	Fédéral	Provincial	REER/SCÉÉ	Fédéral	Provincial	REER/SCÉÉ
Pas du tout	19 %	19 %	36 %	27 %	25 %	39 %	21 %	20 %	37 %
Très peu	25 %	24 %	27 %	25 %	23 %	26 %	25 %	24 %	27 %
Moyennement	37 %	33 %	19 %	30 %	26 %	16 %	36 %	32 %	18 %
Beaucoup	13 %	11 %	6 %	8 %	9 %	5 %	12 %	11 %	5 %
Ne sais pas/ aucune réponse	7 %	13 %	13 %	10 %	17 %	15 %	7 %	14 %	13 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 721 (Les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

Figure 6-7 : Obtention d'un prêt étudiant du gouvernement pour l'ensemble des programmes d'EPS

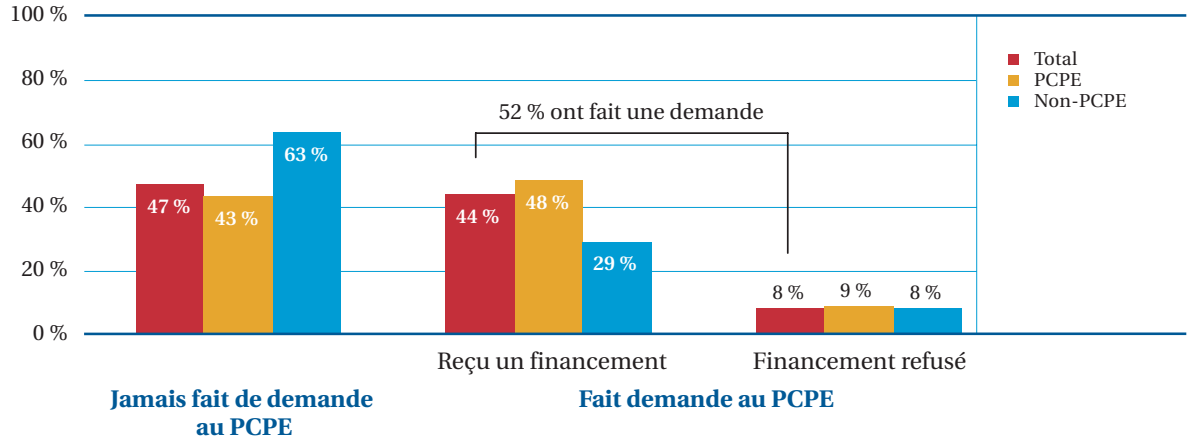

n = 13 139 (Les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)
Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

Formation technique et métiers (47 %), *Autres* (42 %) et *Design* (47 %) ont fait moins de demandes de prêt étudiant. Lorsqu'ils déposent une demande, les étudiants en design sont significativement plus susceptibles (29 %) de voir leur demande refusée que les étudiants de n'importe quel autre programme.

En général, les étudiants qui entrent dans un collège privé d'enseignement professionnel n'ont pas de prêt pour études gouvernemental antérieur à rembourser. Parmi les répondants au sondage, seulement 22 % avaient déjà reçu un prêt étudiant, et seulement 13 % déclaraient avoir un solde à rembourser sur ce prêt.

Figure 6-8 : Dette antérieure (soldes des prêts étudiants gouvernementaux)

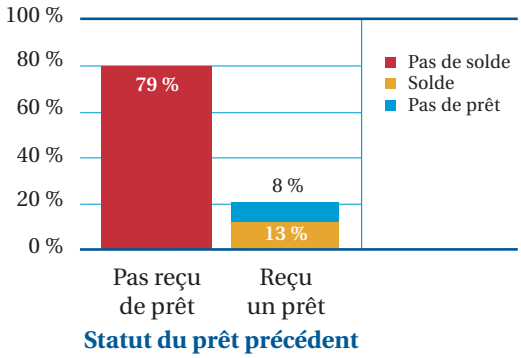

n = 13 100 (Les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

6.4 Prédicteurs de la dette d'études

Nous avons procédé à une régression multiple pour prédire la dette d'études. Cette analyse nous a permis d'établir les variables prédictives significatives de la dette d'études chez les étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel. Il s'agit, par ordre d'importance :

- du niveau d'instruction de la mère : plus le niveau d'instruction de la mère est élevé, plus la dette est importante.
- du revenu familial : plus le revenu familial est élevé, moins la dette est importante.
- du lieu de résidence : plus il est situé à l'est du Canada, plus le montant de la dette est élevé.
- du nombre moyen d'années d'études : les étudiants qui cumulent un plus grand nombre d'années d'études postsecondaires avant d'entrer au collège privé d'enseignement professionnel ont une dette plus élevée. Il faut vraisemblablement attribuer ce lien au temps consacré aux études postsecondaires. Les étudiants qui ont à leur actif un plus grand nombre d'années d'études postsecondaires ont en effet eu l'occasion d'accumuler une dette d'études plus élevée.

6.5 Financement sans prêt étudiant

Comme il fallait s'y attendre, les étudiants qui n'ont pas recours aux prêts étudiants disposent de ressources financières et de ressources familiales plus grandes pour financer leurs études postsecondaires. Ces étudiants, en comparaison avec ceux qui ont reçu un prêt étudiant, attendent plus souvent avant d'accéder aux études postsecondaires ou ont déjà obtenu un diplôme d'études postsecondaires avant d'entreprendre leur programme privé actuel. En conséquence, ils sont plus susceptibles de posséder un certificat ou un diplôme (32 % vs 22 % pour ceux qui ont un prêt), ou encore un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures (14 % vs ceux qui ont un prêt). Les raisons invoquées pour motiver le délai avant de poursuivre des études postsecondaires ne sont généralement pas liées aux difficultés financières, mais plutôt à un manque d'intérêt (20 % vs 17 % pour ceux qui ont un prêt). La probabilité que les deux parents possèdent un diplôme universitaire est de 33 % dans le cas des étudiants qui n'ont pas reçu de prêt, alors qu'elle est de 27 % pour les étudiants qui en ont reçu un.

Il est intéressant de noter que les étudiants qui n'ont pu se prévaloir du Programme canadien de prêts aux étudiants sont plus susceptibles que les bénéficiaires d'un prêt d'avoir suivi des cours à l'étranger. Les études antérieures semblent influencer leur décision d'entrer dans le système de collèges privés d'enseignement professionnel puisque ces étudiants sont statiquement plus susceptibles d'entreprendre des EPS pour obtenir une reconnaissance de l'enseignement ou de la formation qu'ils ont suivie à l'étranger ou encore pour pousser plus loin leurs études dans le même domaine.

Étant donné qu'il n'ont pas accès au système de prêts étudiants du Canada, ces étudiants indiquent plus souvent qu'ils ne connaissent pas du tout le Programme canadien de prêts aux étudiants (31 % vs 8 % pour ceux qui ont un prêt) et les prêts des programmes provinciaux (31 % vs 7 % pour ceux qui ont un prêt). Leur connaissance du REÉÉ et de la SCÉÉ est toutefois équivalente.

Cet accès limité des étudiants au système canadien de prêts aux étudiants ne concerne pas seulement leur programme en cours. Les étudiants qui n'ont actuellement pas de prêt sont moins susceptibles d'avoir effectué une demande de prêt par le passé et plus susceptibles d'avoir vu leur demande refusée (35 % vs 8 % pour ceux qui ont un prêt). S'ils ont déjà

Tableau 6-9 : Fréquentation d'un établissement scolaire à l'étranger

Études	Sans prêt	Avec prêt
Secondaires	17 %	10 %
Collégiales	6 %	4 %
Universitaires	10 %	6 %

n = 13 721 (Les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

reçu un prêt, il leur reste moins souvent un solde à payer (51 % ont un solde à payer, alors que 67 % de ceux qui ont actuellement un prêt ont un solde à payer).

Les étudiants non-bénéficiaires d'un prêt sont souvent inscrits dans des programmes dont les frais de scolarité sont soit très bas, soit très élevés, c'est-à-dire inférieurs à 6 000 $ (15 % vs 6 % pour les *étudiants bénéficiaires de prêts*) ou supérieurs à 18 000 $ (20 % vs 17 % pour les *étudiants bénéficiaires de prêts*).

Les études de ceux qui n'ont pas reçu de prêt étudiant canadien sont financées par les parents ou le conjoint (35 % vs 15 % pour les *étudiants bénéficiaires de prêts*), une marge de crédit privée (15 % vs 11 % pour les *étudiants bénéficiaires de prêts*), les épargnes personnelles (12 % vs 7 % pour les *étudiants bénéficiaires de prêts*) et les revenus provenant d'un emploi antérieur (12 % vs 8 % pour les *étudiants bénéficiaires de prêts*). Le travail pendant les études n'est pas une source importante de financement puisque les étudiants qui n'ont pas de prêt sont souvent sans emploi au moment où ils fréquentent le collège (66 % comparativement à 57 %).

Le revenu familial brut est toutefois plus souvent au-dessus de 40 000 $ (39 % vs 23 % pour les *étudiants bénéficiaires de prêts*) et gagné par les parents (39 % vs 35 % pour les *étudiants bénéficiaires de prêts*) ou l'époux/conjoint de fait (24 % vs 18 % pour les *étudiants bénéficiaires de prêts*).

Influence du statut d'immigrant

Seulement 11 % des répondants au sondage, soit 1 533 étudiants, avaient immigré au Canada après l'an 2000. En général, ces étudiants avaient fait certaines études postsecondaires avant d'entrer dans un collège privé d'enseignement professionnel. Près des deux tiers (68 %) possédaient des études postsecondaires antérieures, et plusieurs détenaient un diplôme de niveau collégial ou universitaire (23 %), un baccalauréat (31 %) ou un diplôme d'études supérieures (12 %). Le haut niveau d'instruction de ce groupe contraste beaucoup avec la moyenne des étudiants des CPEP, parmi lesquels ne se retrouvent que 34 % des étudiants qui possédaient certaines études postsecondaires avant leur entrée au collège privé. De ces étudiants nés au Canada, seulement 26 % sont entrés au collège privé en ayant en main un diplôme d'études postsecondaires, alors que 48 % des étudiants arrivés au Canada avant l'an 2000 possédaient un diplôme. Ces derniers entrent donc au collège privé d'enseignement professionnel pour faire reconnaître les crédits qu'ils ont accumulés à l'étranger (17 %) ou pour effectuer un changement de carrière (34 %) parce que leur formation n'est pas reconnue au Canada (14 % de 34 %). Les autres raisons mentionnées par ce groupe incluent la poursuite d'études pour approfondir leurs connaissances du même domaine (15 %) ou pour acquérir des compétences pratiques afin d'étayer leur formation universitaire (11 %).

Les immigrants récents n'accèdent pas au Programme canadien de prêts aux étudiants au même rythme que les autres étudiants. Un étudiant sur trois seulement (30 %) a fait une demande de prêt ou est en voie de recevoir (31 %) un prêt étudiant pour financer le programme dans lequel il est actuellement inscrit. Ces étudiants connaissent

Tableau 6-10 : Caractéristiques des immigrants récents, autres immigrants et non-immigrants

Caractéristique	Immigrants récents	Autres immigrants	Non-immigrants
Proportion des réponses des étudiants	11 %	11 %	78 %
Pourcentage dont la langue parlée à la maison est le français ou l'anglais	36 %	52 %	97 %
Pourcentage indiquant que le collège privé d'enseignement professionnel était leur premier choix	64 %	67 %	74 %
Pourcentage détenant un diplôme universitaire	43 %	20 %	6 %

Les trois premières raisons de s'inscrire dans le programme actuel	Immigrants récents	Autres immigrants	Non-immigrants
Première	Changer de domaine de carrière/conserver un poste (20 %)	Changer de domaine de carrière/conserver un poste (36 %)	Changer de domaine de carrière/conserver un poste (38 %)
Deuxième	Obtenir la reconnaissance des études ou de l'expérience obtenues à l'étranger (17 %)	Intérêt général (16 %)	Intérêt général (27 %)
Troisième	Étudier à un niveau plus poussé/acquérir plus de compétences (15 %)	Étudier à un niveau plus poussé/acquérir plus de compétences (11 %)	Obtenir des compétences pratiques particulières (9 %)

n = approximativement 1 535 immigrants récents, 1 425 autres immigrants, 10 605 non-immigrants

moins bien les systèmes de prêts aux étudiants fédéral et provinciaux, ce qui n'est pas surprenant. Près de la moitié ont indiqué qu'ils connaissaient peu ou pas du tout les programmes fédéral (46 %) ou provinciaux (46 %), ou encore le Régime enregistré d'épargne études et la Subvention canadienne pour l'épargne-études (57 %).

Néanmoins, pour financer la totalité de leur programme dans un collège privé d'enseignement professionnel, les immigrants récents sont le plus susceptibles de s'en remettre aux prêts gouvernementaux (40 %) et aux parents ou à la famille (27 %). Plusieurs semblent incertains quant à la façon dont ils financeront leurs études puisque 23 % d'entre eux n'ont pas indiqué de source de financement. Les immigrants récents (18 %) et les autres immigrants (23 %) étaient plus susceptibles que les étudiants nés au Canada (13 %) d'avoir interrompu leurs études en raison d'un manque de fonds.

Comme l'indique le Tableau 6-10, les immigrants récents (c.-à-d. ceux qui sont arrivés au Canada en 2000 ou après) semblent constituer un sous-groupe distinct des autres immigrants (ceux qui sont arrivés au pays avant l'an 2000) et des non-immigrants. Le Tableau 6-10 permet de constater que :

- le niveau de scolarisation des immigrants récents est nettement plus élevé que celui du reste de la population. La proportion d'immigrants récents détenteurs d'un diplôme universitaire (43 %) est très supérieure à celle des autres immigrants (20 %) et des non-immigrants (6 %);
- la principale raison de fréquenter un collège privé d'enseignement professionnel n'est pas la même pour les immigrants récents que pour les autres immigrants et les non-immigrants;
- même si la majorité des immigrants récents ont indiqué que leur collège privé d'enseignement professionnel était leur premier choix, cette proportion est inférieure à celle observée chez les autres immigrants (67 %) et les non-immigrants (74 %);
- la capacité linguistique des nouveaux immigrants (seulement 36 % ont indiqué qu'ils parlaient l'anglais ou le français à la maison) peut avoir contribué à leur inaptitude à participer à des programmes offerts par l'établissement de leur choix.

7. Dette étudiante

7.1 Endettement préalable

Peu d'étudiants ont entrepris leur programme en ayant un prêt gouvernemental non remboursé. Comme l'illustre le Tableau 7-1, ce n'était le cas que de 13 % des étudiants des CPEP, et le montant de cette dette était en général inférieur à 10 000 $.

Nous avons demandé aux étudiants si, au moment du sondage, ils avaient déjà reçu un prêt étudiant gouvernemental pour leur programme actuel dans un collège privé d'enseignement professionnel. Au total, c'était le cas de 5 617 étudiants, soit 41 % des répondants. Le plus souvent, il s'agissait d'étudiants en santé (44 %) et dans les autres services (49 %). Soulignons que, dans certaines écoles, le sondage a été effectué au début du programme et que les étudiants qui avaient fait une demande n'étaient pas certains de recevoir leur prêt.

Parmi les étudiants qui ont reçu une aide financière d'un établissement ou du gouvernement, un peu plus de la moitié (51 %) ont indiqué qu'ils n'auraient

Tableau 7-1 : Dette étudiante avant le début du programme

Montant de la dette	Dette sous la forme d'un prêt gouvernemental contracté avant le programme
aucun	87 %
de 1 $ à 5 000 $	4 %
de 5 001 $ à 10 000 $	3 %
de 10 001 $ à 15 000 $	2 %
de 15 001 $ à 20 000 $	1 %
de 20 001 $ à 30 000 $	1 %
plus de 30 000 $	0 %
montant non mentionné	2 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 721 (Les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

Tableau 7-2 : Proportion des étudiants qui ont reçu un prêt étudiant du gouvernement pour leur programme dans un collège privé d'enseignement professionnel, en fonction des programmes et des régions

Ont reçu un prêt étudiant du gouvernement	Formation technique et métiers (n = 972)	Design (n = 599)	Santé (n = 5 234)	Média/ technologies de l'information (n = 3 238)	Autres services (n = 1 378)	Autres (n = 2 300)	Total (n = 13 721)
Oui	31 %	36 %	44 %	42 %	49 %	32 %	41 %
Non	61 %	58 %	49 %	51 %	44 %	61 %	52 %
En attente du résultat d'une demande effectuée/aucune réponse	8 %	6 %	7 %	6 %	7 %	7 %	7 %

Ont reçu un prêt aux étudiants du gouvernement	Maritimes (n = 3 213)	Québec (n = 654)	Ontario (n = 4 080)	Prairies (n = 2 907)	Colombie-Britannique (n = 2 867)	Total (n = 13 721)
Oui	51 %	63 %	31 %	40 %	40 %	41 %
Non	42 %	33 %	62 %	54 %	53 %	52 %
En attente du résultat d'une demande effectuée/aucune réponse	7 %	5 %	7 %	6 %	7 %	7 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

n = 13 721 (Les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

Tableau 7-3 : Besoin de l'aide financière d'un établissement ou du gouvernement pour participer au programme

Peuvent participer sans aide	Formation technique et métiers (n = 972)	Design (n = 599)	Santé (n = 5 234)	Média/ technologies de l'information (n = 3 238)	Autres services (n = 1 378)	Autres (n = 2 300)	Total (n = 13 721)
Oui	9 %	8 %	8 %	6 %	10 %	13 %	9 %
Non	56 %	40 %	50 %	60 %	54 %	37 %	51 %
Sans objet/aucune réponse	35 %	52 %	43 %	33 %	36 %	50 %	41 %

Peuvent participer sans aide	Maritimes (n = 3 213)	Québec (n = 654)	Ontario (n = 4 080)	Prairies (n = 2 907)	Colombie-Britannique (n = 2 867)	Total (n = 13 721)
Oui	6 %	12 %	9 %	11 %	8 %	9 %
Non	63 %	57 %	44 %	49 %	46 %	51 %
Sans objet/aucune réponse	31 %	32 %	47 %	40 %	46 %	41 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 721 (Les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

pas été capables de suivre leur programme sans cette aide. Les étudiants des Maritimes (63 %) et du Québec (57 %) dépendent plus fortement de ce genre d'aide et sont donc plus susceptibles de dire qu'ils n'auraient pas pu entreprendre des EPS autrement. Il en va de même pour les étudiants inscrits dans les programmes Formation technique et métiers (56 %) et Médias/technologies de l'information (60 %).

Au moment du sondage, 35 % des étudiants des CPEP n'avaient pas de dette liée aux études, et 43 % n'avaient pas de dette sous la forme d'un prêt étudiant gouvernemental (Tableau 7-3). Comparativement aux étudiants du secteur public, ceux du secteur privé ont plus souvent contracté une dette pendant leur programme. De plus, les étudiants des collèges privés avaient un niveau d'endettement plus élevé pendant leurs études. Par exemple, 31 % des

Tableau 7-4 : Dette actuelle liée aux études

	Total de la dette actuelle liée aux études		Total de la dette actuelle attribuable à un prêt étudiant gouvernemental
Montant de la dette	Privé (n = 13 721)	Public (n = 7 438)	Privé (n = 13 721)
aucune dette	35 %	47 %	43 %
de 1 $ à 5 000 $	10 %	17 %	6 %
de 5 001 $ à 10 000 $	15 %	14 %	11 %
de 10 001 $ à 15 000 $	12 %	8 %	8 %
de 15 001 $ à 30 000 $	15 %	10 %	8 %
plus de 30 000 $	4 %	3 %	1 %
aucune réponse	9 %	1 %	23 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
Privé n = 13 721 (les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses); Public n = 7 438

Tableau 7-5 : Interruption antérieure des études en raison d'un manque de ressources financières

Interruption des études	Formation technique et métiers (n = 923)	Design (n = 574)	Santé (n = 5 012)	Média/ technologies de l'information (n = 3 101)	Autres services (n = 1 327)	Autres (n = 2 170)	Total (n = 13 107)
Oui	13 %	13 %	15 %	18 %	16 %	12 %	15 %
Non	87 %	87 %	85 %	82 %	84 %	88 %	85 %

Interruption des études	Maritimes (n = 3 079)	Québec (n = 630)	Ontario (n = 3 882)	Prairies (n = 2 801)	Colombie-Britannique (n = 2715)	Total (n = 13 107)
Oui	11 %	15 %	17 %	13 %	18 %	15 %
Non	89 %	85 %	83 %	87 %	82 %	85 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 107 (Les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel avaient une dette de 10 000 $ ou plus, comparativement à seulement 15 % dans le cas des étudiants des collèges publics.

L'incidence d'une dette pendant les études varie selon les provinces et les programmes :

- Les étudiants des Maritimes (64 %) et du Québec (63 %) avaient plus souvent une dette liée aux études que les étudiants de l'Ontario (53 %), des Prairies (56 %) ou de la Colombie-Britannique (54 %).
- Les étudiants en design (54 %) et de la catégorie Autres (49 %) avaient moins souvent une dette liée aux études que les étudiants en formation technique et métiers (53 %), en santé (62 %), en médias et technologies de l'information (55 %) et dans la catégorie Autres services (61 %).

Dans l'ensemble, peu d'étudiants (15 %) des CPEP ont dû arrêter leurs études en raison d'un manque de fonds. La proportion était par contre statistiquement plus élevée dans le cas des étudiants en médias et technologies de l'information (18 %) et pour les étudiants de l'Ontario (17 %) ou de la Colombie-Britannique (18 %).

7.2 Dette anticipée

Pas moins de 83 % des étudiants des CPEP s'attendent à contracter des dettes pendant leurs études post-secondaires. Dans l'ensemble, près d'un étudiant sur trois prévoit accumuler une dette de 10 000 $ ou moins. Un peu moins de la moitié anticipent une dette plus importante allant de 10 000 $ à 30 000 $. Une minorité envisage un niveau d'endettement supérieur à 30 000 $. Les étudiants de la Colombie-Britannique (79 %) sont moins nombreux à prévoir accumuler une dette liée aux études que les étudiants des Maritimes (83 %), des Prairies (84 %) du Québec (85 %) et de l'Ontario (84 %). Le niveau d'endettement anticipé ne diffère pas d'un programme à l'autre.

En comparaison avec les étudiants des collèges publics, ceux inscrits dans les collèges privés anticipent plus souvent un endettement, et la dette totale qu'ils prévoient avoir contractée au moment de l'obtention de leur diplôme est plus élevée. Quelque 40 % des étudiants des collèges publics prévoient ne pas avoir de dette liée aux études au moment d'obtenir leur diplôme, comparativement à seulement 17 % chez les étudiants des collèges privés.

Les étudiants ne s'attendent pas à ce que leur dette liée aux études se limite à un prêt gouvernemental. Si 83 % des étudiants anticipent une dette liée aux études, seulement 43 % croient qu'ils auront à rembourser un prêt étudiant gouvernemental à la fin de leur programme. Ces attentes pourraient ne pas être réalistes, car 53 % des étudiants interrogés ont indiqué qu'ils recourraient aux prêts gouvernementaux pour financer partiellement leurs études, et 37 % seulement occupent un emploi durant leurs études.

Tableau 7-6 : Total de la dette prévue à la fin du programme, qu'elle soit liée aux études ou aux prêts étudiants du gouvernement

	Total de la dette prévue liée aux études		Total de la dette prévue liée aux prêts aux étudiants du gouvernement
Montant de la dette	Privé (n = 13 721)	Public (n = 7 438)	Privé (n = 13 721)
aucun	17 %	41 %	29 %
de 1 $ à 5 000 $	7 %	11 %	5 %
de 5 001 $ à 10 000 $	22 %	12 %	12 %
de 10 001 $ à 15 000 $	19 %	8 %	10 %
de 15 001 $ à 30 000 $	27 %	16 %	13 %
plus de 30 000 $	8 %	11 %	2 %
aucune réponse	0 %	1 %	29 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

Privé n = 13 721 (les données pondérées *incluent* les réponses « ne sais pas » et les non-réponses); Public n = 7 438

7.3 Perception de la dette

Parmi les 5 700 étudiants (soit 42 % des répondants) qui s'attendent à être endettés à la fin de leurs études, la moitié croient qu'il leur faudra de trois à sept ans pour rembourser leur dette. Plusieurs autres ne sont pas certains du temps qu'il leur faudra pour rembourser leurs emprunts. Sur ce plan, les étudiants des collèges publics sont semblables à ceux des collèges privés (Figure 7-7).

Comme les étudiants des collèges publics, ceux des CPEP ne semblent pas particulièrement inquiets à la perspective de contracter une dette d'études ou de manquer de ressources financières pour compléter leur formation (voir le Tableau 7-8). Par exemple :

- À peine un quart (25 %) des étudiants est préoccupé par le fait qu'il pourrait manquer de ressources financières pour terminer ses études, alors qu'un autre quart (28 %) n'entretient aucune préoccupation à ce sujet. La moitié restante des étudiants est très peu (15 %) ou quelque peu (24 %) préoccupée.
- Approximativement un étudiant sur trois se dit très préoccupé par le montant de la dette qu'il accumulera jusqu'à l'obtention de son diplôme (32 %) ou par sa capacité à rembourser cette dette (28 %)

Sous l'angle des programmes, les étudiants inscrits dans des programmes de formation technique et métiers et de médias et technologies de l'information semblent être les moins préoccupés par la dette qu'ils contractent pendant leurs études postsecondaires :

- Comparativement à l'ensemble des étudiants, ceux des catégories Formation technique et métiers (73 %), Médias/technologies de l'information (27 %) et Autres (26 %) indiquent en général que cette question ne les préoccupent pas (Design 24 %, Santé 21 % et Autres services 21 %).
- Les étudiants de ces trois programmes s'inquiètent également moins quant à leur capacité à rembourser leur dette. Comparativement à l'ensemble des étudiants, ceux des catégories Formation technique et métiers (32 %), Médias/technologies de l'information (28 %) et Autres (28 %) indiquent plus souvent qu'ils ne sont pas du tout préoccupés par leur capacité à rembourser leur dette dans un délai raisonnable (Design 26 %, Santé 23 % et Autres services 23 %).

Figure 7-7 : Délai prévu avant le remboursement du prêt étudiant

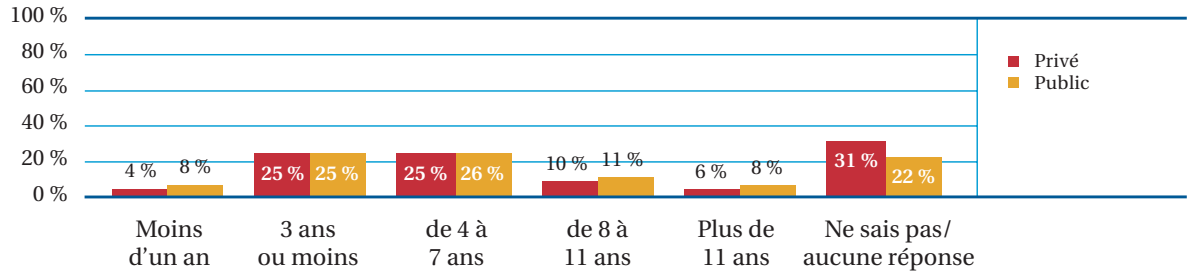

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
Privé n = 6 091 (les données pondérées *incluent* les réponses « ne sais pas » et les non-réponses); Public n = 4 425

Tableau 7-8 : Préoccupations par rapport à la dette liée aux études

Type d'établissement	Énoncé	Ne sais pas/ aucune réponse	Pas du tout	Très peu	Moyennement	Beaucoup
Privé	Avoir assez d'argent pour pouvoir terminer vos études postsecondaires	8 %	28 %	15 %	24 %	25 %
Public		2 %	31 %	20 %	20 %	28 %
Privé	Le montant des dettes accumulées d'ici la fin de vos études	12 %	24 %	11 %	21 %	32 %
Public		3 %	30 %	15 %	17 %	35 %
Privé	Votre capacité à rembourser vos dettes dans un délai raisonnable	13 %	26 %	11 %	22 %	28 %
Public		4 %	34 %	13 %	18 %	31 %

Privé n = 13 721 (les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses); Public n = 7 438

Sur le plan régional, les étudiants des Maritimes et du Québec diffèrent clairement de ceux des Prairies et de l'Ontario :

- Au Québec, comme dans les Maritimes, les étudiants expriment une plus grande préoccupation à l'égard du montant total de la dette qu'ils auront accumulée (Maritimes 36 % et Québec 40 % très préoccupés) et à leur capacité à rembourser leur dette (Maritimes 31 % et Québec 30 % très préoccupés). À l'inverse, les étudiants des Prairies et de l'Ontario indiquent plus communément qu'ils ne sont pas du tout préoccupés par leur dette potentielle (Prairies 26 % et Ontario 26 %) ni par le temps nécessaire pour la rembourser (29 % pour les Prairies et 28 % pour l'Ontario absolument pas inquiets).

7.4 Niveau d'endettement lié au programme et impact sur les décisions futures concernant les EPS

Nous avons procédé à une analyse de régression multiple pour prédire la participation future à des EPS. En nous basant sur cette analyse, nous avons trouvé que la propension d'un étudiant à retourner aux études après avoir terminé un programme dans un collège privé d'enseignement professionnel est influencée par plusieurs facteurs.

Les étudiants songent plus souvent à faire d'autres études postsecondaires s'ils sont plus jeunes ou s'ils ne s'attendent pas à trouver un emploi après l'obtention de leur diplôme.

Évidemment, les étudiants ayant un niveau d'endettement anticipé plus élevé à la fin de leur programme sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils se chercheront un emploi une fois leur diplôme obtenu. Il en va de même pour les étudiants qui possédaient un niveau de scolarité plus élevé avant de s'inscrire au collège privé d'enseignement professionnel.

Par ailleurs, les étudiants inscrits dans les catégories Autres services et Autres indiquent plus souvent qu'ils retourneront aux études après leur programme que les étudiants des programmes Formation technique et métiers, Design, Santé et Médias/technologies de l'information.

8. Satisfaction à l'égard du programme et de l'établissement

Le taux de satisfaction par rapport aux divers aspects des programmes est élevé chez les étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel. De manière générale, la plupart des répondants étaient satisfaits du contenu des cours (86 %), de la qualité de l'enseignement (81 %) et du perfectionnement des compétences (83 %) qui leur étaient offerts. Les étudiants étaient un peu moins satisfaits par rapport à la modernité de l'équipement (69 %) et à la préparation au marché du travail (76 %).

Quelle que soit la catégorie de programme considérée, les étudiants des Maritimes étaient plus fréquemment satisfaits de leur formation. Ainsi, leur taux de satisfaction était statistiquement plus élevé en ce qui concerne le contenu des cours (87 %), la qualité de l'enseignement (85 %), l'équipement (77 %), la préparation au marché du travail (82 %) et le perfectionnement des compétences (86 %). À l'inverse, les étudiants de la Colombie-Britannique tendaient à être moins satisfaits des programmes que les étudiants des autres régions. Leur taux de satisfaction était significativement plus faible à l'égard du contenu des cours (82 %), de la qualité de l'enseignement (77 %), de l'équipement (64 %) et de la préparation au marché du travail (70 %). Malgré tout, la majorité des étudiants de l'ensemble du pays se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits des programmes ou des caractéristiques de l'établissement.

Précisons toutefois que les étudiants de la catégorie Autres sont les plus satisfaits, alors que ceux des Médias/technologies de l'information le sont le moins.

Dans l'ensemble, 79 % des étudiants étaient satisfaits de l'établissement fréquenté, les étudiants de la catégorie Autres (87 %) et ceux des Maritimes (81 %) et des Prairies (81 %) étant les plus satisfaits.

Tableau 8-1 : Satisfaction par rapport à l'établissement

	Sans objet/ aucune réponse	Très insatisfait(e)	Insatisfait(e)	Neutre	Satisfait(e)	Très satisfait(e)
Contenu des cours	3 %	2 %	2 %	8 %	36 %	50 %
Qualité générale de l'enseignement	3 %	2 %	3 %	10 %	34 %	47 %
Modernité de l'équipement	5 %	4 %	6 %	16 %	34 %	35 %
Préparation au marché du travail	6 %	2 %	2 %	14 %	33 %	42 %
Perfectionnement des compétences grâce aux cours	4 %	2 %	2 %	9 %	35 %	48 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.
n = 13 271 (Les données pondérées incluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

Tableau 8-2 : Étudiants très satisfaits et satisfaits de leur établissement

	Formation technique et métiers (n = 972)	Design (n = 599)	Santé (n = 5 234)	Média/ technologies de l'information (n = 3 238)	Autres services (n = 1 378)	Autres (n = 2 300)	Total (n = 13 721)
Contenu du cours	83 %	86 %	85 %	83 %	87 %	90 %	86 %
Qualité de l'enseignement	79 %	82 %	80 %	78 %	85 %	88 %	81 %
Modernité de l'équipement	71 %	65 %	70 %	71 %	68 %	66 %	69 %
Préparation au marché du travail	76 %	75 %	77 %	74 %	79 %	76 %	76 %
Perfectionnement des compétences	81 %	85 %	83 %	80 %	84 %	87	83 %

	Maritimes (n = 3 213)	Québec (n = 654)	Ontario (n = 4 080)	Prairies (n = 2 907)	Colombie-Britannique (n = 2 867)	Total (n = 13 721)
Contenu du cours	87 %	89 %	86 %	87 %	82 %	86 %
Qualité de l'enseignement	85 %	85 %	81 %	82 %	77 %	81 %
Modernité de l'équipement	77 %	65 %	69 %	68 %	64 %	69 %
Préparation au marché du travail	82 %	78 %	75 %	74 %	70 %	76 %
Perfectionnement des compétences	86 %	81 %	83 %	83 %	80 %	83 %

Le total peut ne pas être égal à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

Privé n = 13 271 (Les données pondérées *incluent* les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

Figure 8-3 : Degré de satisfaction à l'égard de l'établissement d'enseignement

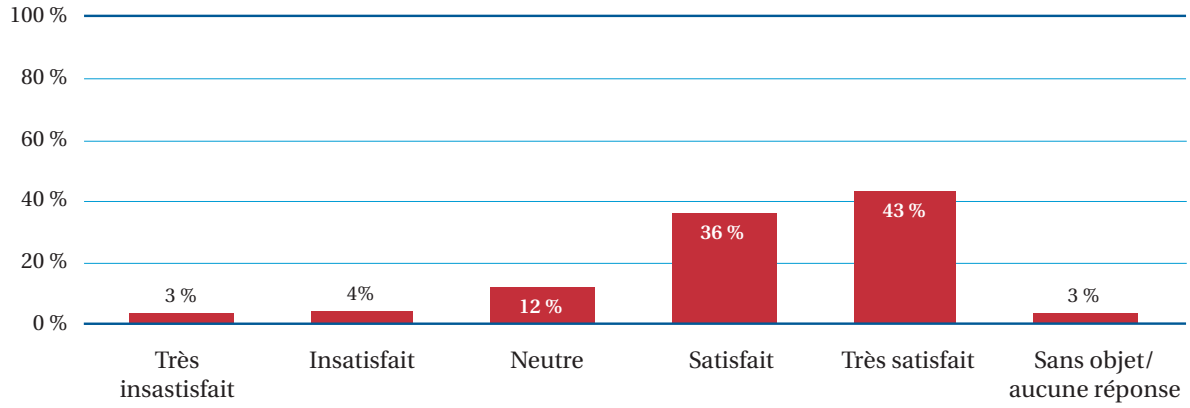

n = 13 721 (Les données pondérées *incluent* les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

9. Carrière après le programme

9.1 Débouchés anticipés

Près de la totalité (86 %) des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel prévoient trouver un emploi après avoir reçu leur diplôme. Pour ce faire, ils chercheront un nouvel emploi (76 %), continueront à occuper leur emploi actuel, retourneront à un emploi antérieur (3 %) ou se lanceront en affaires (7 %). Parmi ceux qui se chercheront un emploi, 76 % le feront dans un domaine relié à leur domaine d'études (72 %) ou dans un autre domaine (4 %). Une petite minorité (12 %) prévoit poursuivre des études soit dans un autre collège (7 %), soit dans une université (5 %). Ces données contrastent beaucoup avec celles sur les étudiants des collèges publics qui, dans une proportion de 40 %, ont l'intention de poursuivre leurs études dans une université ou un collège pour y obtenir un autre diplôme.

Pour l'ensemble du pays, les étudiants vivant dans les Maritimes (76 %), en Ontario (76 %) et au Québec (73 %) ont, plus souvent que les étudiants de la Colombie-Britannique (70 %) ou des Prairies (63 %), l'intention de trouver un emploi relié à leur domaine de formation. Les étudiants des Prairies rechercheront plus souvent un diplôme supplémentaire dans un collège (11 %) ou une université (8 %). Sous l'angle des programmes, les étudiants inscrits en Formation technique et métiers (80 %) sont les plus susceptibles de chercher un emploi dans leur domaine d'études, alors que ceux de la catégorie Autres (61 %) en sont les moins susceptibles, choisissant plutôt de poursuivre d'autres études postsecondaires (au collège, 11 %; à l'université, 11 %). Les étudiants en Santé tendent plus fréquemment (11 %) à fonder leur propre entreprise.

Les étudiants affichent un taux de confiance élevé (86 %) quant à leur capacité à se trouver un emploi relié à leur domaine d'études après avoir reçu leur diplôme. La moitié des étudiants (53 %) sont très

Figure 9-1 : Activité prévue après l'obtention du diplôme

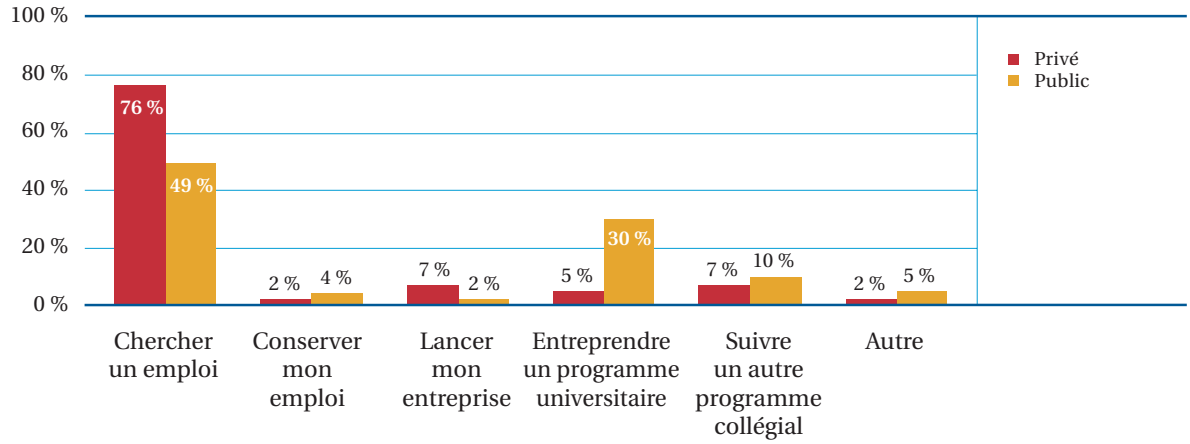

Privé n = 13 515 (les données pondérées excluent les réponses « ne sais pas » et les non-réponses); Public n = 7 308

Figure 9-2 : Confiance quant à sa capacité de trouver un emploi lié au domaine d'études

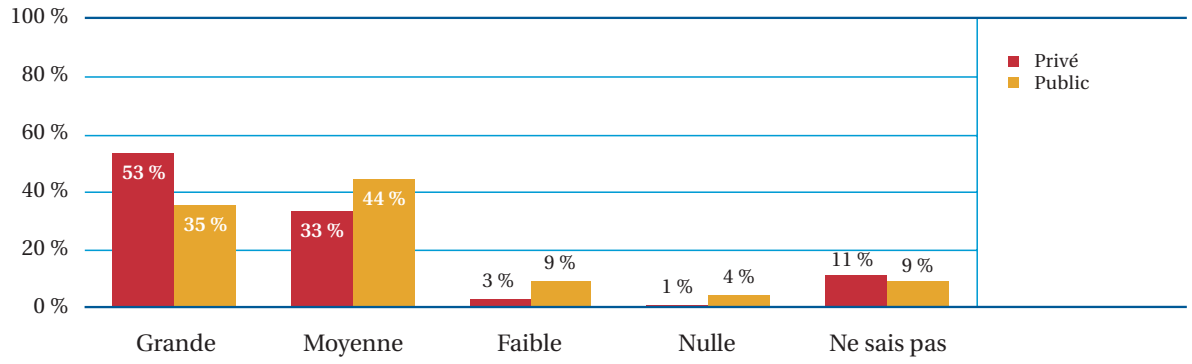

Privé n = 13 721 (Les données pondérées *incluent* les réponses « ne sais pas » et les non-réponses.)

confiants, et le tiers (33 %) sont confiants. Les étudiants des CPEP sont, de fait, plus confiants d'obtenir un emploi que les étudiants des collèges publics. Tandis que la moitié (53 %) des étudiants des collèges privés se disent très confiants de trouver un emploi relié à leur domaine d'études, seulement 35 % des étudiants des collèges publics ressentent la même chose.

En ce qui a trait aux différences entre programmes, les étudiants en Santé (à 62 % très confiants) et en Formation technique et métiers (à 57 % très confiants) étaient les plus confiants quant à leurs chances d'obtenir un emploi, alors que les étudiants en Design (à 40 % très confiants) et dans la catégorie Autres (à 44 % très confiants) étaient les moins confiants.

9.2 Profil des étudiants selon les programmes

Les caractéristiques des étudiants diffèrent significativement selon le programme suivi. Le texte qui suit décrit les caractéristiques qui varient de façon significative d'un programme à un autre.

Programmes en Formation technique et métiers :
Les étudiants en Formation technique et métiers sont significativement plus susceptibles d'avoir attendu avant d'entreprendre leurs études postsecondaires, choisissant de ne pas les entreprendre immédiatement après avoir terminé leurs études secondaires ou le cégep (66 % comparativement à 60 % pour l'ensemble du pays). En outre, ces étudiants invoquent plus souvent un manque d'intérêt (24 % comparativement à 18 % pour l'ensemble du pays), et ils mentionnent moins souvent des enjeux d'ordre familial (9 % comparativement à 20 % pour l'ensemble du pays) comme raison de ne pas entreprendre des EPS.

Il n'est pas surprenant de constater que les étudiants en Formation technique et métiers sont très majoritairement de sexe masculin (82 %) et nés au Canada (81 %). Leur âge moyen est de 28 ans. Ces étudiants étaient plus fréquemment (20 %) sans emploi et en recherche de travail trois mois avant d'entreprendre leur programme, comparativement aux étudiants en Design (8 %) et en Santé (10 %), ainsi qu'à ceux des catégories Autres services (11 %) et Autres (7 %).

Les étudiants de cette catégorie de programmes sont plus nombreux à ne pas posséder de diplôme d'études secondaires (11 % vs 7 % pour l'ensemble

du pays) ou postsecondaires (27 % vs 34 % pour l'ensemble du pays). En outre, ils sont plus susceptibles que tous les autres de posséder moins qu'une neuvième année (13 %). Dans l'ensemble, leur note moyenne au niveau secondaire est plus faible que celle des étudiants des autres programmes (45 % indiquent une moyenne de 70 % ou moins).

Près de la moitié (44 %) de ces étudiants ont indiqué que leur actuelle formation faisait partie d'un programme d'apprenti, en comparaison à seulement 12 % pour l'ensemble du pays. Les étudiants en Formation technique et métiers sont les plus souvent sans emploi pendant leur programme d'études comparativement aux autres types de programmes (75 %, alors que le ratio va de 55 % à 68 % dans les autres types de programmes).

Programmes en Santé :

Les programmes en Santé comptent la plus forte proportion d'étudiants de sexe féminin (88 %, par rapport à une proportion allant de 18 % à 74 % pour les autres types de programmes). Leur moyenne d'âge est de 26 ans, et le quart d'entre eux (26 %) sont mariés. Ces étudiants disent souvent que l'établissement qu'ils fréquentent est leur premier choix (73 %) et sont majoritairement très confiants d'obtenir un emploi une fois leurs études terminées (62 %).

Programmes en Design :

Les étudiants en Design sont ceux qui ont le plus souvent entrepris leurs études postsecondaires immédiatement après avoir terminé leurs études secondaires (47 % comparativement à 40 % pour l'ensemble du pays). Ceux qui ont pris une pause invoquent plus souvent une incertitude par rapport à leur choix de carrière (52 % comparativement à 44 % pour l'ensemble du pays) ou l'absence du programme désiré dans leur région (9 % vs 4 %). Les étudiants en Design occupent souvent un emploi pendant leur programme (44 %). Ils étaient les plus nombreux à ne pas avoir de dette au moment du sondage (40 %).

Les étudiants en Design sont également les moins confiants de trouver un emploi dans leur domaine après leurs études.

Programmes en Médias/technologies de l'information :

Par rapport aux étudiants de tous les autres programmes, ceux inscrits en médias et technologies de l'information sont les plus susceptibles de ne pas entreprendre leurs études postsecondaires immédiatement après l'école secondaire ou le cégep (69 % vs 60 % pour l'ensemble du pays). Il est intéressant de constater que ces étudiants sont les plus susceptibles d'avoir fait des études postsecondaires (38 % comparativement à 34 % pour l'ensemble du pays) avant d'entreprendre leur programme dans un collège privé d'enseignement professionnel. Étant donné leur âge moyen (30 ans), il n'est pas surprenant que les étudiants des programmes en médias et technologies de l'information dépendent peu de leurs parents comme source de financement (16 % comparativement à 26 % pour l'ensemble du pays). En dépit de leur âge et de leurs études antérieures, il s'agit des étudiants qui sont le plus susceptibles de posséder des épargnes personnelles.

Programmes de la catégorie Autres services :

Les Autres services incluent les services de garderie pour enfants, le travail social auprès des jeunes, l'éducation spécialisée/l'aide à l'enseignement, le counselling, l'immobilier ainsi que l'application de la loi et la sécurité. Bien qu'ils ne présentent pas de caractéristiques distinctives à plusieurs points de vue, les étudiants des catégories Autres services et Autres étaient dans l'ensemble plus souvent satisfaits du contenu des cours de leur programme (87 %), de la qualité de l'enseignement (85 %), du perfectionnement des compétences (84 %) et de l'établissement en général (81 %). Les étudiants de la catégorie Autres services sont les plus susceptibles d'avoir effectué une demande de prêt étudiant au cours de leur parcours scolaire (63 % comparativement à 53 % pour l'ensemble du pays) et d'avoir reçu un |tel prêt pour leur programme actuel (49 %). En fait, ces étudiants sont ceux qui dépendent le plus des prêts étudiants gouvernementaux (60 %) et des bourses d'études gouvernementales (11 %) pour financer leur programme au collège privé d'enseignement professionnel.

Programmes de la catégorie Autres :
La moitié (52 %) des étudiants de la catégorie Autres – qui inclut les programmes en arts de la scène, en études bibliques ou théologiques, en hôtellerie/tourisme/voyage et en art culinaire – ont entrepris leurs études postsecondaires immédiatement après le secondaire. Il s'agit de la proportion la plus forte de toutes les catégories de programmes. Rien de surprenant donc à ce que ce groupe ait la moyenne d'âge la moins élevée (23 ans) et à ce qu'il compte moins d'étudiants possédant déjà un certificat ou un quelconque diplôme au moment d'entreprendre leur programme du moment (27 % comparativement à 43 % pour l'ensemble du pays).

Les étudiants de ce type de programmes tendent à avoir la plus haute moyenne générale dans leur dernière année d'études secondaires. La moitié (54 %) ont ainsi une moyenne de 80 % ou plus, alors que la moyenne ne va que de 31 % à 51 % dans les autres catégories de programmes.

Les frais de scolarité pour la catégorie Autres (31 %) dépassent plus souvent 20 000 $ que dans les autres programmes (19 % pour l'ensemble du pays). Malgré ces frais de scolarité élevés, c'est dans ce domaine qu'on trouve le moins d'étudiants désireux de se chercher un emploi après l'obtention de leur diplôme (61 %), le plus d'étudiants qui prévoient obtenir un autre diplôme d'un collège ou d'une université (22 % par rapport à 12 % pour l'ensemble du pays) et le plus d'étudiants qui n'ont pas accumulé de dette liée aux études au moment du sondage (43 %). Ce groupe d'étudiants est celui qui a le meilleur accès à des ressources financières – y compris l'aide des parents (41 %), les épargnes personnelles (14 %) et les revenus provenant d'un emploi antérieur (20 %) – pour financer leurs études.

Les étudiants de la catégorie Autres confirment plus souvent que l'établissement qu'ils fréquentent correspond à leur premier choix (76 %). Par conséquent, ils sont plus nombreux, tout comme les étudiants de la catégorie Autres services, à se dire satisfaits du contenu des cours offerts dans leur programme (90 %), de la qualité de l'enseignement (88 %), du perfectionnement des compétences (87 %) et de l'établissement dans l'ensemble (87 %).

9.3 Profil des étudiants ayant un statut de minorité

Les caractéristiques des étudiants varient selon leur statut de minorité. La discussion qui suit porte sur les caractéristiques particulières des étudiants d'origine autochtone et des étudiants handicapés.

Étudiants autochtones :
On retrouve les étudiants autochtones en plus fortes proportions en Alberta (22 %), au Manitoba (10 %) et en Saskatchewan (8 %); ils fréquentent en majorité des établissements non agrées par l'ANCC et sont moins souvent inscrits dans des programmes du domaine de la santé (31 % comparativement à 38 % pour les autres étudiants). Les étudiants autochtones choisissent plus souvent des programmes de courte durée, la majorité d'entre eux (76 %) étant inscrits dans des programmes dont la durée varie de trois à douze mois (comparativement à 68 % pour les autres étudiants).

Alors que les étudiants des CPEP n'entreprennent généralement pas leurs études postsecondaires immédiatement après avoir terminé leurs études secondaires, cette tendance est encore plus manifeste chez les étudiants autochtones. Seulement 31 % de ceux-ci ont entrepris leur EPS immédiatement après le secondaire, comparativement à 40 % pour les étudiants non autochtones. Comme ces derniers, les étudiants autochtones font une pause avant d'entreprendre leurs EPS parce qu'ils sont incertains de leur choix de carrière. Cela dit, ils se heurtent davantage que les non-autochtones à des obstacles tels que le manque de connaissances ou les problèmes personnels ou familiaux, ce qui restreint leur accès aux EPS. Pour preuve de ces obstacles, leur taux de décrochage est plus élevé à l'école secondaire (20 % comparés à 7 %), soit avant l'entrée dans le système scolaire postsecondaire privé.

Les frais de scolarité payés par les étudiants autochtones (en moyenne 12 234 $) semblent moins élevés que ceux payés par les autres étudiants (en moyenne 14 420 $), ce qui pourrait refléter le fait qu'ils entreprennent des programmes de plus courte durée.

Les étudiants autochtones travaillent moins souvent pendant qu'ils fréquentent un collège privé d'enseignement professionnel. Seulement le quart (25 %) d'entre eux ont un emploi pendant qu'ils étudient, alors que c'est le cas de 39 % des étudiants non autochtones. Les étudiants autochtones ont moins fréquemment accès à l'ensemble des sources de financement, notamment les prêts gouvernementaux, à l'exception du financement provenant des bandes ou du MAINC, dont 24 % ont bénéficié. Comme il fallait s'y attendre, les étudiants autochtones prévoient moins souvent accumuler une dette en raison de leurs études (78 % comparativement à 86 %).

Les étudiants autochtones sont plus fortement influencés par leur famille (25 %) que les étudiants non autochtones (16 %) lorsqu'ils choisissent un collège privé d'enseignement professionnel. À la différence de la plupart des autres étudiants des CPEP, ils se servent plus communément de leur établissement comme d'un tremplin pour parfaire leur éducation. Un quart d'entre eux (25 %) songent à entreprendre d'autres études après avoir terminé leur programme actuel, comparativement à 11 % pour les étudiants non autochtones.

Étudiants handicapés :

Les étudiants handicapés sont moins nombreux à participer à des programmes en *Santé* (26 % contre 38 % pour l'ensemble des autres étudiants), et la probabilité qu'ils choisissent un programme dont la durée est supérieure à 18 mois (31 %) est plus élevée que chez les autres étudiants (25 %).

Les étudiants handicapés sont également moins susceptibles (26 %) que leurs confrères sans handicap (40 %) d'entreprendre des EPS immédiatement après le secondaire.

Les étudiants ayant un handicap font moins souvent part d'une incertitude quant à leur choix de carrière que les étudiants sans handicap (30 % vs 40 %), mais plus souvent d'obstacles d'ordre personnel ou familial à la poursuite de leurs EPS (26 % vs 20 %). Comme les étudiants autochtones, les étudiants handicapés tendent à être moins scolarisés que les étudiants sans handicap. De fait, 11 % des étudiants ayant un handicap ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires.

Le nombre d'étudiants qui travaillent pendant leurs études est également moins élevé chez les étudiants handicapés (21 %) que chez les autres étudiants (38 %), malgré le fait qu'ils ont moins accès aux prêts étudiants gouvernementaux (31 % comparativement à 42 %). Dans l'ensemble, ils sont moins susceptibles de s'être prévalus de toutes les sources de financement possibles, à l'exclusion de l'assurance emploi et des autres formes d'aide gouvernementale, dont ils ont davantage profité (23 % comparativement à 13 %). Parce qu'ils ont moins recours aux prêts, ces étudiants sont moins nombreux à anticiper un endettement à la fin de leurs études (71 % comparativement à 85 %). Par contre, ils abandonnent plus fréquemment leurs études par manque de fonds (23 % comparativement à 14 %).

En général, les étudiants handicapés sont moins satisfaits de leur programme que les autres étudiants en ce qui a trait :

- au contenu des cours (79 % de satisfaction par rapport à 87 %);
- à la qualité de l'enseignement (75 % de satisfaction par rapport à 83 %);
- à la modernité de l'équipement (65 % de satisfaction par rapport à 70 %);
- à la préparation au marché du travail (66 % de satisfaction par rapport à 77 %);
- au perfectionnement des compétences (74 % de satisfaction par rapport à 84 %);
- à l'établissement dans son ensemble (73 % de satisfaction par rapport à 80 %).

C'est peut-être parce qu'ils sont moins satisfaits de leurs études que les étudiants handicapés se sont dits moins confiants de trouver un emploi lié à leur domaine d'études après l'obtention de leur diplôme (44 % contre 54 %).

10. Conclusion

Bien que la clientèle des CPEP soit diversifiée, ces étudiants partagent des similarités qui les différencient des étudiants des collèges publics. Ainsi, ils comptent une plus forte proportion d'étudiants de sexe féminin et leur moyenne d'âge (29 ans) est plus élevée. Les étudiants des collèges privés affichent en outre une dépendance moins grande par rapport à leurs parents ou aux autres membres de la famille et ils sont moins nombreux à vivre avec leurs parents ou à recevoir un appui financier de ceux-ci. Le tiers d'entre eux ont par ailleurs des personnes mineures à charge.

Par rapport aux étudiants des collèges publics, ceux des collèges privés disposent généralement de moins de sources de financement pour payer leurs études postsecondaires et ont de plus grandes responsabilités financières non reliées aux études. Ils font souvent état de faibles revenus familiaux et mentionnent qu'ils n'ont que peu ou pas du tout d'épargnes personnelles provenant d'un emploi antérieur ou d'un REER. Moins de 10 % d'entre eux prévoient financer leurs études postsecondaires à partir de leur salaire actuel, et ce, malgré le fait que le tiers occupent un emploi pendant leurs études, ce qui suggère que le revenu d'emploi ne suffit à couvrir que les besoins essentiels. Pour ajouter à leur fardeau financier, environ un étudiant sur six est chef de famille monoparentale, et un sur dix n'a pas fini de rembourser un prêt étudiant gouvernemental antérieur.

Malgré ces similitudes, les étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel ne constituent pas un groupe homogène différant des étudiants des collèges publics, mais plutôt plusieurs sous-groupes distincts, parmi lesquels :

- des hommes plus âgés pour qui la poursuite d'une carrière antérieure a été compromise par des problèmes de santé ou des perspectives d'emploi réduites;
- des femmes plus âgées qui entreprennent une nouvelle formation ou qui reviennent sur le marché du travail après l'avoir quitté pour assumer des responsabilités familiales;
- des étudiants plus jeunes qui suivent des programmes que les collèges publics n'offrent pas;
- des étudiants à la fois jeunes et plus âgés intéressés par un programme de courte durée qui permet d'acquérir des compétences d'emploi particulières. Ces étudiants peuvent être ou non diplômés d'un autre collège ou d'une université;
- de jeunes étudiants qui ont l'intention de poursuivre leurs études au collège ou à l'université pendant quelques années après avoir obtenu un premier diplôme d'un collège privé d'enseignement professionnel;
- des immigrants qui entreprennent une nouvelle formation ou effectuent un changement de carrière parce que leur formation ou leurs qualifications ne sont pas reconnues au Canada.

Le quart des étudiants des CPEP sont nés à l'extérieur du Canada, et 11 % ont immigré au Canada après l'an 2000. La plus forte proportion d'immigrants dans le système de collèges privés explique qu'une plus forte proportion d'étudiants possédaient déjà un diplôme d'EPS avant d'entreprendre leur programme actuel.

D'après les caractéristiques des étudiants entrant au collège privé, il semble que ces collèges attirent les étudiants qui veulent obtenir le plus vite possible les compétences recherchées par les employeurs. Si le collège public et l'université ne constituent pas les premiers choix de ces étudiants, c'est peut-être parce que les programmes y sont trop longs.

Les étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel retardent généralement leur entrée dans le système d'enseignement postsecondaire. La majorité prennent une pause allant d'un à dix ans

ou plus entre leurs études secondaires et leur entrée dans un collège privé, un collège public ou une université. Cette pause est le plus souvent motivée par un manque d'intérêt ou une incertitude quant au choix de carrière, bien que les enjeux d'ordre financier, les questions personnelles et les responsabilités familiales influencent la décision de poursuivre des études postsecondaires chez ceux qui fréquentent les CPEP. Malgré le délai avant d'entreprendre les études postsecondaires, les étudiants des collèges privés n'ont que peu d'épargnes pour financer leurs études.

Il apparaît, dans l'ensemble, que le système des CPEP constitue un complément au système des collèges publics. Le système privé offre des programmes de courte durée spécialement conçus pour permettre une transition rapide vers le marché du travail. Les étudiants qui y ont recours semblent choisir des programmes particuliers dont la durée est plus courte pour obtenir des compétences de travail sans trop investir dans leur formation postsecondaire.

Comme nous l'avons noté, les étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel disposent de moins de ressources pour financer leurs études postsecondaires. En conséquence, ils font communément appel au système de prêts étudiants offerts par les gouvernements pour financer leur formation dans les CPEP. Les étudiants des collèges privés sont significativement plus susceptibles de recourir aux prêts étudiants pour financer leurs études que les étudiants des collèges publics. Malgré qu'ils dépendent davantage des prêts, les étudiants des collèges privés qui ont participé à ce sondage faisaient appel à l'AE ou à une autre forme d'aide gouvernementale dans une même proportion que les étudiants des collèges publics.

Le niveau d'endettement actuel et anticipé est généralement plus élevé chez les étudiants des CPEP que chez ceux du système public, sans doute en raison des frais de scolarité considérablement plus élevés qu'ils encourent. Plus d'étudiants des CPEP ont une dette ou prévoient s'endetter pour leurs études, et le montant de leur dette est plus élevé. En outre, ces étudiants s'endettent plus rapidement que ceux du système public étant donné la durée généralement plus courte des programmes privés. En moyenne, les programmes privés durent de sept à douze mois, alors que les programmes publics durent de un à quatre ans.

La région a aussi une incidence sur la demande pour des prêts étudiants et sur l'endettement subséquent. Ainsi, les étudiants des Maritimes et du Québec sont significativement plus susceptibles d'indiquer qu'ils n'auraient pu s'inscrire dans les collèges privés sans l'appui des programmes de prêts aux étudiants. Ils étaient donc plus nombreux à avoir un prêt étudiant et une dette liée aux études au moment du sondage.

Il apparaît que le Programme canadien de prêts aux étudiants répond aux besoins de la plupart des étudiants inscrits dans les collèges privés d'enseignement professionnel, bien que les immigrants récents ne fassent pas appel au PCPÉ aussi souvent que les autres étudiants des collèges privés. Pourtant, ces immigrants récents ne sont pas plus susceptibles de voir leur demande de prêt refusée lorsqu'ils en présentent une.

Bien que les étudiants des CPEP dépendent fortement du Programme canadien de prêts aux étudiants, ils connaissent bien mal les programmes de prêt fédéral et provinciaux, les régimes enregistrés d'épargne-études (REÉÉ) et la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCÉÉ). Leur manque d'information sur le système canadien de prêts aux étudiants est mis en relief par le fait que beaucoup d'étudiants fréquentant des établissements non désignés par le PCPÉ ont indiqué qu'ils avaient l'intention de financer une partie de leur programme en recourant aux prêts étudiants, ou qu'ils recevaient un prêt pour le programme en cours. Étant donné la faible compréhension du système par les étudiants des CPEP, le PCPÉ ou les administrateurs de ces collèges pourraient offrir un supplément d'information sur les produits et services proposés, la gestion de la dette et le remboursement des prêts.

Annexe A : Établissements participants

Collège ou organisation	Endroit
Academy of Learning	Campbell River, BC
Academy of Learning	Cranbrook, BC
Academy of Learning	Kamloops, BC
Academy of Learning	Kelowna, BC
Academy of Learning	Nanaimo, BC
Academy of Learning	Penticton, BC
Academy of Learning	Prince George, BC
Academy of Learning	Salmon Arm, BC
Academy of Learning	Squamish, BC
Academy of Learning	Surrey, BC
Academy of Learning	Vancouver, BC
Academy of Learning	Vernon, BC
Academy of Learning	Victoria, BC
Advance School of Hair Design and Esthetics Ltd.	Victoria, BC
Alberni School of Cosmetology	Port Alberni, BC
Aveda Institute Victoria	Victoria, BC
Beauty Gateway Aesthetics & Aromatherapy School Inc.	Richmond, BC
BM Chan International Cosmetology College	Vancouver, BC
Boucher Institute of Naturopathic Medicine	New Westminster, BC
British Columbia Institute of Holistic Studies	Chilliwack, BC
Canadian College of Performing Arts	Victoria, BC
Canadian Electrolysis College Ltd.	New Westminster, BC
Canadian Technical Trades Institute	Surrey, BC
Canadian Tourism College	Surrey, BC
Canadian Tourism College	Vancouver, BC
Career Gate Community College	Abbotsford, BC
Career Gate Community College	Surrey, BC
Cascade Culinary Arts School	Abbotsford, BC
Centre for Arts & Technology (CATO)	Kelowna, BC
CDI College	Abbotsford, BC
CDI College	Surrey, BC
CDI College	Vancouver, BC
CDI College of Business, Technology & Health Care	Burnaby, BC
Chinook Helicopters (1982) Ltd	Abbotsford, BC
Coastal Pacific Aviation Ltd.	Abbotsford, BC
Comox Valley Beauty School Ltd.	Courtenay, BC
Dejavu International school of Cosmetology	Vancouver, BC
Discovery Community College	Port Alberni , BC

Collège ou organisation	Endroit
Discovery Community College	Nanaimo, BC
Diving Dynamics	Kelowna, BC
Dog World Beauty Shop and Professional School of Grooming	Victoria, BC
En'owkin Centre	Penticton, BC
Eton College	Vancouver, BC
Excel Career College	Courtenay, BC
Gateway Careers Inc.	Vancouver, BC
Gillette's Hair Education Centre	Langley, BC
Goh Ballet Academy	Vancouver, BC
Greystone College	Vancouver, BC
Hair Art Academy	New Westminster, BC
Hair Art Academy	Surrey, BC
Helen Lefeaux Inc. School of Fashion Design	Vancouver, BC
Heli-College Canada Training Inc.	Langley, BC
Hot Sole Music	Coquitlam, BC
Inside Passage School of Fine Woodworking	Roberts Creek, BC
Institute of Advanced Media	Vancouver, BC
John Casablanca's Institute of Applied Arts	Vancouver, BC
John Paul International Academy	Victoria, BC
Joji's Hair Design Academy	Vancouver, BC
Kootenay School of Hairdressing	Cranbrook, BC
Kosmetae Academy	Abbotsford, BC
Langley College	Langley, BC
Legends International School of Hair Design	Abbotsford, BC
London School of Hair Dress	Vancouver, BC
Main Dance Bridging Program	Vancouver, BC
Marvel College	Kelowna, BC
Marvel College	Vancouver, BC
Methodica Acting Studio for Film and Theatre	Vancouver, BC
Montessori Training Centre of British Columbia	Vancouver, BC
Ms. Loreas' College of Esthetics and Nail Technology Inc.	Prince George, BC
Native Education College	Vancouver, BC
Northern BC School of Hairdressing	Prince George, BC
Nu-Way Hairdressing & Esthetics School	Surrey, BC
Okanagan Valley College of Massage Therapy Ltd	Vernon, BC

Collège ou organisation	Endroit
Omni College	Richmond, BC
Pacific Centre for Actors' Study	Vancouver, BC
Pacific Design Academy	Victoria, BC
Pattison College	Vancouver, BC
PCT Kamloops	Kamloops, BC
Pitman Community College	Victoria, BC
Procare Institute Inc.	Burnaby, BC
Rhodes Career College Ltd.	Vancouver, BC
Roggendorf School of Hairdressing and Nails	Vancouver, BC
RSH International College of Cosmetology	Maple Ridge, BC
RSH International College of Cosmetology	New Westminster, BC
RSH International College of Cosmetology	Richmond, BC
Shang Hai TCM College of BC	Burnaby, BC
South Granville Business College	Vancouver, BC
Stenberg College	Surrey, BC
Suncoast Diving	Sechelt, BC
Surrey College	Surrey, BC
The Whistler School of Massage and Spa Services	Whistler, BC
Think Tank Training Centre	North Vancouver, BC
Thompson Career College	Kamloops, BC
Touchpoint Institute of Reflexology & Kinesthetics	Belcarra, BC
Tourism Training Institute	Surrey, BC
Tourism Training Institute	Vancouver, BC
Universal Learning Institute	Richmond, BC
Universal Learning Institute	Surrey, BC
Utopia Academy of Hair Design	Abbotsford, BC
Utopia Academy of Hair Design	Vancouver, BC
Valle School of Beauty	Chilliwack, BC
Van Arts	Vancouver, BC
Vancouver Art Therapy Institute	West Vancouver, BC
Vancouver Career College	Abbotsford, BC
Vancouver Career College	Burnaby, BC
Vancouver Career College	Coquitlam, BC
Vancouver Career College	Kelowna, BC
Vancouver Career College	Surrey, BC
Vancouver Career College	Vancouver, BC
Vancouver College of Counselor Training	Victoria, BC
Vancouver Premier College of Hotel Management	Vancouver, BC
Victoria Conservatory of Music	Victoria, BC
Waterworks Technology School	Delta, BC
West Coast College of Massage Therapy	Victoria, BC
Western Academy of Photography	Victoria, BC
Windsong School of Healing Ltd	Campbell River, BC
Winston College	Burnaby, BC
3A Academy & Consulting Ltd.	Lloydminster, AB

Collège ou organisation	Endroit
AB Dog Grooming School	Leduc, AB
Academy of Learning	Airdrie, AB
Academy of Learning	Calgary, AB
Academy of Learning	Edmonton, AB
Academy of Learning	Edmonton, AB
Academy of Learning	Medicine Hat, AB
Academy of Learning	Red Deer, AB
Academy of Learning – Calgary South Campus	Calgary, AB
Academy of Learning – Calgary Northeast Campus	Calgary, AB
Bighorn Helicopters Flight School	Calgary, AB
Calgary College of Traditional Chinese Medicine and Acupuncture	Calgary, AB
Calgary Counseling Centre	Calgary, AB
Campbell College Ltd.	Edmonton, AB
Canadian College of Emergency Medical Service	Edmonton, AB
Canadian Lutheran Bible Institute	Camrose, AB
CDI College	Edmonton, AB
CDI College	Edmonton, AB
CDI College	Edmonton, AB
CDI College of Business-Technology Healthcare	Calgary, AB
Columbia College	Calgary, AB
Delmar College of Hair Design Ltd.	Calgary, AB
Devstudios Inc.	Edmonton, AB
European Institute of Esthetics	Edmonton, AB
Foothills College of Massage Therapy Inc.	Calgary, AB
GSH Advanced Flight Training and Maintenance Facility	Calgary, AB
L.A. School of Hair Design (1989) Ltd.	Lethbridge, AB
Living Faith Bible College	Caroline, AB
Makami College Inc.	Edmonton, AB
Martech College	Edmonton, AB
Marvel College	Calgary, AB
Marvel College	Edmonton, AB
Marvel College – Red Deer	Red Deer, AB
Master School of Hair Design	Medicine Hat, AB
MH Vicars School of Massage Therapy	Edmonton, AB
Newman Theological College	Edmonton, AB
Pare Labrecque Training Centre	Sylvan Lake, AB
Peace River Bible Institute	Sexsmith, AB
Red Crow Community College	Cardston, AB
Reeves College	Edmonton, AB
Reeves College	Edmonton, AB
Reeves College	Edmonton, AB
Rosebud School of the Arts	Rosebud, AB
Vanguard College	Edmonton, AB
Yellowhead Tribal College	Edmonton, AB
Academy of Learning	North Battleford, SK
Academy of Learning	Fort Qu'appelle, SK

Collège ou organisation	Endroit
Academy of Learning	Prince Albert, SK
Academy of Learning	Regina, SK
Academy of Learning	Saskatoon, SK
Academy of Professional First Nation Mechanics	Saskatoon, SK
Full Gospel Bible College	Eston, SK
Marca College of Hairstyling	Saskatoon, SK
Mckay Career Training	Saskatoon, SK
Richard's Beauty and Esthetics College	Regina, SK
Saskatoon Business College Ltd.	Saskatoon, SK
Universal Career College	Saskatoon, SK
Western Christian College	Regina, SK
Western College of Remedial Massage Therapies Inc.	Regina, SK
Academy of Broadcasting Corporation	Winnipeg, MB
Academy of Learning	Steinbach, MB
Academy of Learning – Winnipeg North	Winnipeg, MB
Anokiiwin Training Institute	Winnipeg, MB
CDI College	Winnipeg, MB
Harv's Air Service	Steinbach, MB
Herzing College	Winnipeg, MB
Interlake International Pilot Training Centre	Gimli, MB
Law Enforcement and Security Training Academy of Canada	Winnipeg, MB
Northwest Law Enforcement Academy	Winnipeg, MB
Professional Institute of Massage Therapy Ltd.	Winnipeg, MB
Reimer Express Driver Training Institute Inc.	Winnipeg, MB
Robertson College	Winnipeg, MB
Royal Winnipeg Ballet – Professional Division	Winnipeg, MB
School of Contemporary Dancers	Winnipeg, MB
Wellington College of Remedial Massage Therapies Inc.	Winnipeg, MB
Academy of Learning	Yellowknife, NT
Academy of Applied Pharmaceutical Sciences Inc. (AAPS)	Toronto, ON
Academy of Learning	Brampton, ON
Academy of Learning	Richmond Hill, ON
Academy of Learning	Scarborough, ON
Academy of Learning	Toronto, ON
Academy of Learning	Toronto, ON
Academy of Learning – Midland Campus	Midland, ON
Academy of Learning – Ottawa Central	Ottawa, ON
Academy of Learning Career and Business College – Oakville Campus	Oakville, ON
Advanced Welding Techniques	Hamilton, ON
Algonquin Careers Academy	Etobicoke, ON

Collège ou organisation	Endroit
Algonquin Careers Academy	Ottawa, ON
AP Computer Training Inc.	Toronto, ON
Automotive Training Centres	Toronto, ON
Beauty Design School	Windsor, ON
Canadian Automotive & Trucking Institute Inc.	Cambridge, ON
Canadian Business College	Scarborough, ON
Canadian College of Health science & Technology	Windsor, ON
Canadian Helicopters International Flight School	Markham, ON
Canadian Institute of Learning	Brampton, ON
CDI College	Brampton, ON
CDI College	Hamilton, ON
CDI College	Hamilton, ON
CDI College	Kitchener, ON
CDI College	London, ON
CDI College	Mississauga, ON
CDI College	Nepean, ON
CDI College	Newmarket, ON
CDI College	Sudbury, ON
CDI College	Thunder Bay, ON
CDI College	Toronto, ON
CDI College – Ottawa East	Ottawa, ON
CDI College of Business, Technology & Healthcare	Windsor, ON
Central Health Institute	Hamilton, ON
CertX College of Intensive IT Training – Toronto Campus	Toronto, ON
Champlain Institute	Toronto, ON
Chellsey Institute	Mississauga, ON
CJ Healthcare Support College	Scarborough, ON
Complection International Canada Ltd.	Toronto, ON
Computek Institute of Technology	Toronto, ON
Constellation College of Hospitality	Toronto, ON
Cordon Bleu Ottawa Culinary Arts Institute	Ottawa, ON
Cornwall Career College	Cornwall, ON
CTS Canadian Career College	North Bay, ON
CTS Canadian Career College	Sudbury, ON
Dan Robert College of Health	Toronto, ON
Durham Business & Computer College	Oshawa, ON
Durham Business & Computer College	Pickering, ON
Elegance School of Esthetics	Cornwall, ON
Elegance Schools	London, ON
Elmcrest College of Applied	Toronto, ON
Elmcrest College of Applied Health Sciences & Spa Management	North York, ON
Festival School of Hair Styling	Stratford, ON
First Nations Technical Institute	Tyendinaga Mohawk Territory, ON
Gina's College of Advanced Esthetics	Ottawa, ON

Collège ou organisation	Endroit
Halton Business Institute	Burlington, ON
Harris Institute for the Arts	Toronto, ON
Herzing Career College	Ottawa, ON
Herzing Institute of Canada	Toronto, ON
International Academy of Hair Design	Richmond Hill, ON
International Academy of Massage Inc.	Ottawa, ON
International Aesthetic Academy	Toronto, ON
International Hair Academy	Newmarket, ON
Kawartha Lakes Bible College	Peterborough, ON
Kent College of Business	Toronto, ON
Kikkawa College	Toronto, ON
Kine-Concept Institute	Ottawa, ON
Kingston Learning Centre	Kingston, ON
Kingston Learning Centre	Smiths Falls, ON
Liaison College	Hamilton, ON
Lorenzo School of Hair Design	Hamilton, ON
Luba Mera School of Aesthetics and Cosmetology	Burlington, ON
Max The Mutt Animation School	Toronto, ON
Medix School	Brantford, ON
Medix School	Kitchener, ON
Medix School	Toronto, ON
Medix School – North York Campus	North York, ON
Metro College of Technology	Toronto, ON
Metropolitan College of Travel Industry Training Inc.	Hamilton, ON
Modern Hairstyling & Esthetics School	North Bay, ON
National Institute of Broadcasting	Toronto, ON
North American College	Toronto, ON
North American School of Information Technology Inc.	Toronto, ON
North American Trade Schools	London, ON
Nu-wave School of Hair Design and Esthetics & Electrolysis	Thunder Bay, ON
Oqwehoweh Skills & Trades Training Centre	Ohsweken, ON
Oshki-Pimanche-O-Win Education and Training Institute	Thunder Bay, ON
Ottawa Academy	Gloucestor, ON
Protégé School	Scarborough, ON
Randolph School of the Arts	Toronto, ON
RCC College of Technology	Concord, ON
Robetech	Toronto, ON
Shaun-David Truck Training School	Brantford, ON
Thames Valley College of Business & IT	London, ON
The Willis Business College Ltd.	Ottawa, ON
Toronto Image Works Limited	Toronto, ON
Toronto Institute of Pharmaceutical Technology	Toronto, ON
Toronto Montessori Teacher Training Institute	Richmond Hill, ON

Collège ou organisation	Endroit
Townshend College of Business & Computers Inc.	Toronto, ON
Trebas Institute	Toronto, ON
TriOS College Business Technology Healthcare Inc.	Mississauga, ON
TriOS College Business Technology Healthcare Inc.	North York, ON
TriOS College Business Technology Healthcare Inc.	Windsor, ON
TriOS College Business Technology Healthcare Inc.	Kitchener, ON
TriOS College Business Technology Healthcare Inc.	Hamilton, ON
Viola Institute School	Kitchener, ON
Welding At Its Best – London Campus	London, ON
Westervelt College	London, ON
Xincon Technology College of Canada	Scarborough, ON
Xincon Technology College of Canada	Toronto, ON
Yorkville College of Professional Studies	Toronto, ON
Académie des Arts et du Design	Montréal, QC
Académie Québécoise des Pompiers	Mirabel, QC
Académie Umano Esthétique	Gatineau, QC
Aviron Québec Collège Technique	Québec, QC
Centre de Formation Professionnelle d'Électrolyse et d'Esthétique	Longueuil, QC
Collège April-Fortier	Montréal, QC
Collège Marsan	Montréal, QC
Collège Multihexa	Sainte-Foy, QC
École du Show-Business	Montréal, QC
École nationale de camionnage et équipement lourd	Québec, QC
Institut Herzing de Montréal inc.	Montréal, QC
Institut de formation Santérégie	Longueuil, QC
Institut supérieur d'informatique ISI	Montréal, QC
Institut Trébas	Montréal, QC
École du Routier Professionnel Du Québec (1996) Inc.	Montréal, QC
Académie La Coupe Plus de Bathurst Hair Academy Inc.	Bathurst, NB
Academy of Hair Design Inc.	Saint John, NB
Atlantic Business College	Moncton, NB
Atlantic Business College Ltd.	Fredericton, NB
Atlantic College of Therapeutic Massage Inc.	Fredericton, NB
Atlantic Hairstyling	Fredericton, NB
Atlantic Paramedic Academy	Moncton, NB
Baytech Institute of Trades and Technology Corp.	Moncton, NB
Canadian School of Natural Nutrition	Moncton, NB
Capital Airways	Lincoln, NB
Care-Ed Learning Center	Saint John, NB

Collège ou organisation	Endroit
Chez Bernard Beauty Academy	Dieppe, NB
Compucollege	Fredericton, NB
Compucollege School of Business	Moncton, NB
Compucollege School of Business	Saint John, NB
École de Coiffure de la péninsule	St-Isidore, NB
L'Institut Jon Raymond	Moncton, NB
Mckenzie Learning Systems Inc.	Moncton, NB
Medes College	Moncton, NB
Miramichi Career College Inc.	Miramichi, NB
New Image Beauty School	Moncton, NB
Northumberland Driving Institute Inc.	Miramichi, NB
Oulton College	Moncton, NB
Ready Arc Welding 2000 Inc.	Saint John, NB
Serenity by the Sea School of Cosmotology	Saint Andrews, NB
Taylor College of Mission and Evangelism	Saint John, NB
Union of New Brunswick Indians	Fredericton, NB
Academy of Learning	Halifax, NS
Academy of Learning – Dartmouth	Dartmouth, NS
Atlantic Flight Attendant Academy	Halifax, NS
Canadian College of Massage & Hydrotherapy	Bedford, NS
Cape Breton Business College	Sydney, NS
CDI College	Halifax, NS
Centre for Arts and Technology	Halifax, NS
Commercial Safety College	Truro, NS
CompuCollege	Halifax, NS
Consolidated Fluid Power Training Tec	Dartmouth, NS
Counsellor Training Institute	Halifax, NS
ICT Northumberland College	Halifax, NS
Institute For Human Services Education	Truro, NS

Collège ou organisation	Endroit
Island Career Academy	Sydney, NS
Maritime Art Institute of Holistic Esthetics	North Sydney, NS
Maritime Business College	Dartmouth, NS
Maritime Business College – Halifax	Halifax, NS
Maritime School of Paramedicine	Dartmouth, NS
St Joseph's College of Early Childhood Education	Halifax, NS
Success College of Applied Arts & Technology – Sackville	Halifax, NS
Academy of Learning	Charlottetown, PE
Career Skills	Charlottetown, PE
JVI Provincial Transportation & Safety Academy	Summerside, PE
Academy Canada – Harding Rd Campus	St. John's,NL
Academy Canada – Kenmount Rd Campus	St. John's, NL
Carpenters Millwrights College	Paradise, NL
Central Training Academy	Badger, NL
Iron Workers Education and Training Company Inc.	Mount Pearl, NL
Keyin College – Carbonear Campus	Carbonear, NL
Keyin College – Clarenville Campus	Clarenville, NL
Keyin College – Gander Campus	Gander, NL
Keyin College – Marystown Campus	Marystown, NL
Keyin College – St. John's Campus	St. John's, NL
Keyin Technical College	Grand Falls-Windsor, NL
Lemoine's School of Hair Design	St. John's, NL
Operating Engineers College	Holyrood, NL
Western College	Stephenville, NL
Woodford Training Center Inc.	Conception Bay South, NL

Annexe B : Questionnaire du sondage

Millennium Scholarships | Les bourses du millénaire

Canada

Enquête sur les étudiants qui fréquentent un collège privé d'enseignement professionnel, édition 2005-2006

POURQUOI CETTE ENQUÊTE?

- Cette enquête a pour but de cerner et de suivre dans le temps les facteurs qui influencent la décision d'étudiants de fréquenter un collège privé d'enseignement professionnel ainsi que ce que les étudiants espèrent retirer de leur formation. De plus, les résultats de l'enquête fourniront des renseignements plus précis sur les occasions de formation au Canada.
- Votre opinion aidera à améliorer la qualité de l'enseignement fourni par votre établissement d'enseignement et par le système d'éducation canadien en général.

QUI A COMMANDÉ CETTE ENQUÊTE?

- Cette enquête a été commandée par le ministère Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), en collaboration avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

QUI PRENDRA CONNAISSANCE DE MES RÉPONSES?

- **UNE FIRME DE RECHERCHE INDÉPENDANTE, R.A. MALATEST & ASSOCIATES LTD., EST CHARGÉE D'ADMINISTRER LE QUESTIONNAIRE ET DE TRAITER LES RÉPONSES POUR LE COMPTE DE RHDSC. AVEC VOTRE CONSENTEMENT, SEULES VOS RÉPONSES AUX QUESTIONS (C.-À-D. NI VOTRE IDENTITÉ NI VOS COORDONNÉES) SERONT PARTAGÉES AVEC LA FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE. NOUS VOUS DEMANDERONS AUSSI SI VOUS SOUHAITEZ PRENDRE PART À UNE ENQUÊTE DE SUIVI (ADMINISTRÉE ELLE AUSSI PAR R.A. MALATEST & ASSOCIATES LTD. POUR LE COMPTE DE LA FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE).**

- **VOTRE PARTICIPATION AU PRÉSENT SONDAGE SE FAIT DE FAÇON VOLONTAIRE; QUE VOUS Y PARTICIPIEZ OU NON N'AFFECTERA EN RIEN VOTRE RELATION AVEC**

Millennium Scholarships | Les bourses du millénaire | Canada

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT, RHDSC OU LA FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE. PAR AILLEURS, SACHEZ QUE L'INFORMATION FOURNIE SERA TRAITÉE EN CONFORMITÉ AVEC TOUTES LES LOIS APPLICABLES EN CE QUI A TRAIT AU RESPECT DE DONNÉES PERSONNELLES ET CONFIDENTIELLES.

QUELLES SONT LES BONNES RAISONS DE PARTICIPER À CETTE ENQUÊTE?

- **EN PLUS DE L'INFORMATION UTILE QUE NOUS POUVONS TIRER DE CET EXERCICE, VOUS, DE VOTRE CÔTÉ, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER DES PRIX! EN EFFET, SI VOUS PARTICIPEZ À CETTE ENQUÊTE, VOUS.SEREZ ADMISSIBLE AU TIRAGE AU SORT D'UN IPOD OU D'UN CHÈQUE-CADEAU D'UNE VALEUR DE 250 $ – VOUS DEVREZ REMPLIR UN BON DE PARTICIPATION. SI VOUS ACCEPTEZ AUSSI DE PARTICIPER À L'ENQUÊTE DE SUIVI, QUI SE FERA PLUS TARD, VOUS POURRIEZ AUSSI GAGNER L'UN DES DEUX AUTRES PRIX QUI SERONT TIRÉS AU SORT!**

INSTRUCTIONS SUR LA FAÇON DE REMPLIR LE QUESTIONNAIRE :

1. **VEUILLEZ UTILISER UN CRAYON À MINE DE GRAPHITE HB OU UN STYLO.**

2. **VEUILLEZ NOIRCIR COMPLÈTEMENT LE CERCLE QUI CORRESPOND À VOTRE RÉPONSE. LORSQUE VOUS DEVEZ ÉCRIRE UNE RÉPONSE, FAITES-LE LISIBLEMENT, DANS L'ESPACE FOURNI.**

3. **N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE SI VOUS SOUHAITEZ PRENDRE PART À L'ENQUÊTE DE SUIVI.**

4. **RETOURNEZ LE QUESTIONNAIRE AU SURVEILLANT.**

Millennium Scholarships Les bourses du millénaire

Canada

Programme de formation que vous suivez actuellement

A1. Suivez-vous votre programme de formation à temps plein ou à temps partiel?

☐ À temps plein (20 heures par semaine ou plus, y compris les cours en classe et les exercices en laboratoire)

☐ À temps partiel (moins de 20 heures par semaine, y compris les cours en classe et les exercices en laboratoire)

A2. Laquelle des catégories ci-dessous décrit le mieux le programme de formation que vous suivez actuellement?

Formation technique

☐ Réparation d'appareils électroménagers ou d'appareils de réfrigération commerciaux

☐ Automobile : services/vente au détail/aspect commerciaux

☐ Aviation

☐ Technologie liée au génie civil

☐ Construction/*Autres* métiers connexes

☐ Formation en conduite automobile

☐ Électronique/Génie/Robotique

☐ Autre métier/formation technique

Domaine de la santé

☐ Médecines alternatives

(p. ex. accupression)

☐ Soins esthétiques/cosmétiques

☐ Coiffure

☐ Soins dentaires

☐ Soins/services de santé

☐ Autre programme du domaine de la santé

Autres services

☐ Services de garderie pour enfants

☐ Travail social auprès des jeunes, éducation spécialisée

Millennium Scholarships Les bourses du millénaire

Canada

☐Counselling

☐Application de la loi et sécurité

☐Immobilier

☐Services sociaux/soutien communautaire

☐Autre type de service

Médias / Technologies de l'information

☐Informatique

☐Bureautique

☐Journalisme/Photographie

☐Radio/Télévision/Cinéma/Musique

☐Télécommunications; câblodistribution et fibre optique

☐Infographie/Multimédia

☐Autre domaine des médias ou des technologies de l'information

Design

☐*Design* de mode/conception d'étalages et de vitrines

☐Décoration intérieure/*Design* d'intérieur

☐Autre domaine du design

Autres

☐Soins des animaux

☐Agriculture/Horticulture

☐Art culinaire/Cuisinier/Chef

Mise à niveau générale de vos connaissances

☐Hôtellerie/Tourisme/Voyage

☐Formation linguistique

☐Autre type de programme de formation

Millennium Scholarships Les bourses du millénaire

Canada

A3. Quelle est la durée de votre programme de formation?

- ☐ Moins de 3 mois
- ☐ Entre 3 et 6 mois
- ☐ Entre 7 et 12 mois
- ☐ Entre 13 et 18 mois
- ☐ Plus de 18 mois (Veuillez préciser : _____)

A4. Quand avez-vous entrepris ce programme de formation (mois et année)? mois : _____ année : _____

A5. Quand pensez-vous terminer ce programme de formation (mois et année)? mois : _____ année : _____

A6a. Avez-vous choisi d'entreprendre ce programme de formation immédiatement après avoir terminé vos études secondaires ou le cégep?

- ☐ Oui PASSEZ À la question A7.
- ☐ Non PASSEZ À la question A6b.

A6b. Pourquoi n'avez-vous pas choisi d'entreprendre un programme de formation immédiatement après avoir terminé vos études secondaires ou le cégep? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- ☐ En raison des critères d'admission ou parce que je n'avais pas été accepté(e) dans le(s) programme(s) voulu(s)
- ☐ Je devais mettre à niveau mes connaissances
- ☐ Problèmes financiers
- ☐ Manque d'intérêt
- ☐ Indécis(e) quant à mon choix de carrière
- ☐ Mon nom était sur une liste d'attente pour le programme voulu
- ☐ Problèmes personnALS ou familiaux
- ☐ Le programme voulu n'était pas proposé dans ma région
- ☐ Le programme voulu ne se donnait pas dans la langue de mon choix,
- ☐ Mon employeur n'était pas en mesure de me soutenir financièrement si je m'inscrivais dans un programme agréé de formation d'apprenti
- ☐ Mon employeur ne pouvait m'offrir la souplesse nécessaire (congé sans solde ou heures réduites) pour faire des études à temps partiel

Millennium Scholarships Les bourses du millénaire

Canada

☐Maladie

☐Les établissements d'enseignement envisagés n'avaient pas de services/installations pour les personnes ayant des besoins spéciaux

A7. Quel sera le montant total que vous aurez payé en frais d'inscription au programme que vous suivez actuellement, lorsque vous aurez terminé? _____

A8. La formation que vous suivez actuellement fait-elle partie d'un programme de formation d'apprenti?

☐Oui

☐Non

☐Sans objet

Millennium Scholarships | Les bourses du millénaire

Canada

Formation antérieure

B1. Avant de fréquenter votre établissement d'enseignement actuel, quel type de diplôme aviez-vous déjà obtenu? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- ☐ Études secondaires non terminées (c.-à-d. DES non obtenu)
- ☐ Diplôme d'études secondaires (ou programme d'équivalences secondaires)
- ☐ Diplôme d'études collégiales (CÉGEP)
- ☐ Diplôme de certification technique / carte de métier
- ☐ Certificat ou diplôme d'un collège communautaire
- ☐ Certificat ou diplôme d'un collège privé d'enseignement professionnel
- ☐ Certificat ou diplôme d'une université (d'un niveau inférieur au baccalauréat)
- ☐ Baccalauréat universitaire (p. ex. B.A., B.Sc., LL.B.)
- ☐ Formation universitaire d'un niveau supérieur au baccalauréat (p. ex. M.A.)

B2. Si vous n'avez pas terminé vos études secondaires ni obtenu d'» équivalences secondaires », quel est votre plus haut niveau d'instruction?

- ☐ Moins que la 9e année (moins que la IIe secondaire)
- ☐ 9e année (IIe secondaire)
- ☐ 10e année (IIIe secondaire)
- ☐ 11e année (IVe secondaire)
- ☐ 12e année (Ve secondaire)
- ☐ 13e année

B3a. Où avez-vous suivi vos études secondaires, vos études dans un cégep et/ou vos études visant à mettre vos connaissances à niveau en vue d'obtenir vos « équivalences secondaires »?
Études secondaires : ☐ Au Canada ☐ Dans un autre pays ☐ Sans objet
Études dans un cégep : ☐ Au Canada ☐ Dans un autre pays ☐ Sans objet
Études de mise à niveau : ☐ Au Canada ☐ Dans un autre pays ☐ Sans objet

B3b. En quelle année avez-vous terminé vos études secondaires ou cessé de fréquenter l'école secondaire? _____

B3c. Dans votre dernière année à l'école secondaire, quelle était votre moyenne générale (approximativement)?

Millennium Scholarships Les bourses du millénaire

Canada

☐Plus de 90 %

☐85 % – 89 %

☐80 % – 84 %

☐75 % – 79 %

☐70 % – 74 %

☐65 % – 69 %

☐60 % – 64 %

☐Moins de 60 %

B4a. Où avez-vous suivi vos études universitaires, vos études dans un collège [autre que cégep] et/ou vos études dans un autre collège privé d'enseignement professionnel?
Université : ☐Au Canada ☐Dans un autre pays ☐Sans objet
Collège : ☐Au Canada ☐Dans un autre pays ☐Sans objet
Collège privé d'enseignement professionnel :
☐Au Canada ☐Dans un autre pays ☐Sans objet

Millennium Scholarships Les bourses du millénaire

Canada

B4b. En quelle année avez-vous terminé vos études postsecondaires [les études dans un cégep ne sont pas visées par cette question] ou avez-vous interrompu vos études postsecondaires? [avant d'entreprendre le programme que vous suivez actuellement]
☐Sans objet

B4c. Dans votre dernière année d'études postsecondaires, quelle était votre moyenne générale (approximativement)?

☐Plus de 90 %

☐85 % – 89 %

☐80 % – 84 %

☐75 % – 79 %

☐70 % – 74 %

☐65 % – 69 %

☐60 % – 64 %

☐Moins de 60 %

☐Sans objet

Expérience de travail

C1. En ce moment, occupez-vous un emploi?

☐Oui

☐Non

☐À temps partiel (Moins de 30 heures par semaine)

☐À temps plein (30 heures ou plus par semaine)

☐Si oui, quel est votre salaire horaire?
_____ $/heure

☐Si oui, quel est votre salaire actuel?

☐Moins de 20 000 $/année

☐De 20 000 $ à 29 999 $/année

☐De 30 000 $ à 39 999 $/année

☐De 40 000 $ à 49 999 $/année

Millennium Scholarships Les bourses du millénaire

Canada

☐ De 50 000 $ à 59 999 $/année

☐ De 60 000 $ à 69 999 $/année

☐ De 70 000 $ à 79 999 $/année

☐ 80 000 $ ou plus par année

Si oui, combien d'heures par semaine travaillez-vous, en moyenne? _____ h/semaine

C2. Qu'est-ce qui décrit le mieux votre état trois mois avant d'entreprendre votre programme de formation actuel? (Veuillez cocher une seule réponse.)

☐ Salarié(e)

☐ Travailleur indépendant/Travailleuse indépendante

☐ À l'école/dans un programme de formation

☐ Au chômage (à la recherche d'un emploi)

☐ Sans emploi (et je n'étais pas à la recherche d'un emploi)

☐ Parent à la maison, à temps plein

☐ J'occupais un emploi et j'étais à l'école/dans un programme de formation

☐ J'étais un travailleur indépendant (une travailleuse indépendante) et j'étais à l'école/dans un programme de formation

☐ Autre (p. ex. en congé de maternité, pas au travail en raison de problèmes de santé)

Millennium Scholarships | Les bourses du millénaire

Canada

Choix d'une formation dans un collège privé d'enseignement professionnel

D1. Quelle est la PRINCIPALE raison qui vous a amené(e) à vous inscrire dans le programme de formation que vous suivez actuellement? (Ne cochez qu'une réponse.)

- ☐ Obtenir mes « équivalences secondaires »
- ☐ Obtenir la reconnaissance pour des études faites à l'étranger ou une expérience acquise à l'étranger
- ☐ Réorienter ma carrière du fait que mes études faites dans un autre pays ne sont pas reconnues ici
- ☐ Réorienter ma carrière ou changer de domaine de spécialisation en vue de me trouver un autre emploi
- ☐ Faire des études plus poussées ou acquérir d'autres compétences dans mon domaine
- ☐ Acquérir des compétences pratiques bien précises qui s'ajouteront aux études que j'ai déjà faites
- ☐ Terminer les études que j'avais déjà entreprises
- ☐ Mon employeur m'a encouragé à suivre cette formation – ou l'a exigé
- ☐ Intérêt général ou désir de développement personnel
- ☐ Toucher un meilleur salaire ou augmenter mes chances de toucher un meilleur salaire
- ☐ Autre

D2. Quelles sont les trois principales raisons qui ont motivé votre choix du collège privé d'enseignement professionnel que vous fréquentez actuellement? (Ne cochez que trois réponses.)

- ☐ Le fait que le programme est de courte durée
- ☐ Taille de la classe (du groupe d'étudiants)
- ☐ Taille de l'établissement d'enseignement
- ☐ Cours non proposés dans les universités ou les collèges du réseau public
- ☐ Critères d'admission
- ☐ Réputation ou qualité de l'établissement d'enseignement
- ☐ Cet établissement d'enseignement m'a été recommandé

Millennium Scholarships | Les bourses du millénaire

Canada

- ☐ Je voulais suivre un programme bien particulier
- ☐ Statistiques de placement des finissants ayant fréquenté cet établissement d'enseignement
- ☐ Les heures d'enseignement me convenaient bien
- ☐ Le programme se donne à partir de plusieurs dates dans l'année
- ☐ Coût du programme (frais d'inscription/frais de scolarité)
- ☐ L'établissement d'enseignement est situé près de chez moi
- ☐ L'établissement d'enseignement est situé dans une ville où je voulais aller habiter
- ☐ L'établissement d'enseignement offre de l'aide financière/des bourses
- ☐ L'établissement d'enseignement a mis en place des services pour les personnes ayant des besoins spéciaux
- ☐ Autre raison : _____

Millennium Scholarships | Les bourses du millénaire

Canada

D3. Comment avez-vous entendu parler du programme que vous suivez actuellement? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- ☐ Membre de la famille
- ☐ Amis
- ☐ Publicité
- ☐ Conseiller en carrières/conseiller d'orientation
- ☐ Représentants de l'établissement d'enseignement que je fréquente actuellement
- ☐ Étudiants inscrits dans cet établissement d'enseignement
- ☐ Agence gouvernementale
- ☐ Site Web ou autre source d'information sur Internet
- ☐ Autre

D4. Cet établissement d'enseignement était-il votre premier choix?

- ☐ Oui
- ☐ Non

↓
Si non, quel type d'établissement d'enseignement était votre premier choix?

- ☐ Université
- ☐ Collège communautaire ou cégep
- ☐ Un autre collège privé d'enseignement professionnel postsecondaire

D5. En considérant votre établissement d'enseignement actuel, évaluez votre niveau de satisfaction à l'égard des aspects énumérés dans le tableau ci-dessous.

	(1) Très insatisfait(e)	(2) Insatisfait(e)	(3) Neutre	(4) Satisfait(e)	(5) Très satisfait(e)	Sans objet
Contenu des cours	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Qualité générale de l'enseigne-ment	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Modernité de l'équipement	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Millennium Scholarships | Les bourses du millénaire

Canada

mis à votre disposition						
Niveau de préparation au marché du travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Perfectionnement des compétences rendu possible grâce aux cours	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'établissement dans son ensemble	☐	☐	☐	☐	☐	☐